

Étendre et soutenir la conservation marine locale

Un kit de ressources pour Madagascar

[Entrer](#) ►

blue ventures
beyond conservation

MIHARI
Locally-Managed Marine Area- Madagascar Network

© Blue Ventures 2016. Les droits d'auteur de cette publication et de tout le texte, toutes les données et images, contenus dans le présent document, sauf indication contraire, appartiennent à Blue Ventures.

Rédacteurs : Julia E. Latham et Steve Rocliffe

Auteur principal : Julia E. Latham

Auteurs ayant contribué : Mialy Andriamahefazafy, Brian Jones, Gildas Andriamalala, Florence Pichon

Remerciements : Les rédacteurs tiennent à remercier les personnes suivantes pour leurs commentaires et les discussions sur ce kit de ressources : Kitty Brayne, Charlie Gough, Shawn Peabody, Vatosoa Rakotondrazafy and Xavier Vincke. This work would not have been possible without the generous support of the John D. et Catherine T. MacArthur Foundation.

Les images sont gracieusement fournies par Garth Cripps et Steve Rocliffe

Référence recommandée : Latham, J.E., et Rocliffe, S., 2016. "Étendre et soutenir la conservation marine locale. Un kit de ressources pour Madagascar".

Blue Ventures, Londres, Royaume-Uni

Kit de ressources version 1.0, février 2016

*Ce PDF est interactif.
Cliquez sur les liens et les flèches pour le parcourir*

Table des matières

Introduction	5
Comment utiliser ce kit de ressources	6
1. Pourquoi la gestion locale?	7
2. Gestion marine à Madagascar	8
3. Les LMMA à Madagascar : Contexte	9
4. Comment mettre en œuvre une LMMA	11
5. Références	12
Étape 1 : Évaluation initiale	13
Introduction de l'étape 1	14
6. Identification des parties prenantes	15
7. Impliquer les parties prenantes	22
8. Identifier le problème	28
9. Les principes clés des LMMA	35
10. Références	37
Étape 2 : Planification et conception d'une LMMA	38
Introduction de l'étape 2	39
11. Pouvoir s'adapter	40
12. Considérer les impacts	42
13. Choisir les outils de gestion	50
14. Examiner les options juridiques	65
15. Échanger les informations	74
16. Références	79
Étape 3 : Mise en œuvre d'une LMMA	80
Introduction de l'étape 3	81
17. Créer un comité de gestion	82
18. Élaborer un plan de gestion	86
19. Appliquer les règles et résoudre les conflits	90
20. Suivi des progrès	97
21. Références	106
Étape 4 : Gestion continue	107
Introduction de l'étape 4	108
22. Maintenir la dynamique	109
23. Mise à l'échelle et reproduction	111
24. Financement durable	112
25. Références	116



Preface

Les pêches traditionnelles à petite échelle sont essentielles à la subsistance et à la sécurité alimentaire de centaines de millions de personnes dans le monde. Pourtant, les écosystèmes marins et les pêcheries qu'ils soutiennent font face à des pressions sans précédent liées à la surpêche et au changement climatique. 90 % des stocks mondiaux de poisson sont surexploités ou entièrement pêchés et au moins 50 milliards de dollars sont perdus chaque année à cause d'une pêche mal gérée.

Cet effondrement des pêcheries représente un défi essentiel dans le lien entre la sécurité alimentaire, la pauvreté et la conservation de la biodiversité, et a suscité un intérêt accru pour les formes alternatives de gestion, en particulier celles qui placent la responsabilité entre les mains des utilisateurs des ressources locales.

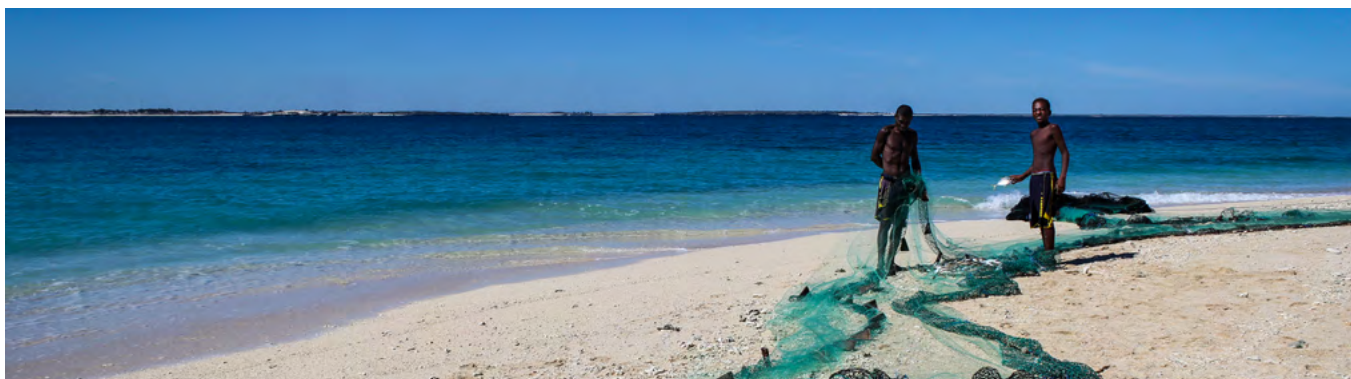
Les aires marines gérées localement (LMMA) sont des zones océaniques gérées par les communautés côtières pour aider à protéger les pêches et à préserver la biodiversité marine. Les LMMA englobent diverses approches de gestion et de gouvernance, et leurs tailles et contextes varient énormément, mais toutes partagent le même thème : placer les communautés locales au cœur de la gestion.

Aussi loin que les îles Fidji, le Kenya et le Costa Rica, les LMMA se sont révélées très efficaces pour réduire les conflits locaux concernant les pêcheries, conserver la biodiversité marine et améliorer les captures.

Blue Ventures a passé les dix dernières années à travailler avec les communautés de Madagascar et de la région de l'océan Indien pour les aider à établir des LMMA afin de protéger les ressources marines dont dépendent leurs moyens de subsistance.

Ce kit de ressources dépeint 10 ans d'apprentissage en une série de guides pratiques sur la façon d'établir et de maintenir des LMMA réussies à Madagascar. Destiné aux ONG et aux leaders communautaires, il est conçu comme un document vivant qui peut être facilement modifié à mesure que le contexte change à Madagascar ou que de nouvelles informations sont mises en ligne et que de nouvelles expériences sont partagées. Les commentaires, retours, études de cas et exemples sont les bienvenus.

Aucune LMMA ne se ressemble, bien évidemment. Étant donné que les contextes diffèrent d'un village à l'autre, il n'existe pas de moyen unique pour mettre en place et maintenir une LMMA. Toutefois, il existe certains processus, outils et techniques que nous avons découverts et qui peuvent augmenter les chances d'un résultat positif. Vous les trouverez dans les pages qui suivent.



À propos de Blue Ventures

Nous reconstruisons les pêcheries tropicales avec les communautés côtières.

Blue Ventures développe des approches transformatrices pour catalyser et soutenir la conservation marine menée localement. Nous travaillons dans des endroits où l'océan est vital pour la culture et l'économie locale, et nous nous engageons à protéger la biodiversité marine afin que les populations côtières puissent en bénéficier.

Nos modèles de conservation sont conçus pour démontrer que la gestion efficace améliore la sécurité alimentaire et a une logique économique. Nous avons créé les plus grandes aires marines gérées localement dans l'océan Indien, nous avons prouvé de nouveaux modèles de gestion communautaire des pêches, nous avons mis en place des entreprises d'aquaculture durables et nous avons élaboré des approches efficaces permettant d'intégrer des services de santé communautaire dans la conservation marine. Notre entreprise sociale primée dans l'écotourisme offre une durabilité toute au long de l'année et combine les financements en vue d'améliorer l'impact et la stabilité de nos programmes sur le terrain.

Au cours des dix dernières années, nos modèles ont guidé la politique nationale de la pêche et ont été reproduits par des communautés de pêcheurs, des ONG, des entreprises, des bailleurs de fonds et des organismes gouvernementaux le long de milliers de kilomètres de côtes. À ce jour, notre travail a changé la vie de plus de 150 000 personnes vivant sur le littoral.

Nous sommes à la recherche de nouveaux partenaires qui nous aideront à intégrer ces innovations dans de nouvelles communautés, de nouveaux pays et de nouvelles pêcheries. Pour en savoir davantage sur les avantages de coopérer avec nous ou pour discuter des possibilités d'un partenariat, veuillez contacter



Dr Steve Rocliffe
Responsable communautaire

steve@blueventures.org

<http://discover.blueventures.org/>



Introduction

Comment utiliser ce kit de ressources

1. Pourquoi la gestion locale ?

2. Gestion marine à Madagascar

3. Les LMMA à Madagascar : Contexte

4. Comment mettre en œuvre une LMMA

5. Références



Ce kit de ressources fournit un guide pratique pour la mise en place et le maintien d'une aire marine gérée localement (LMMA). Le kit de ressources s'adresse principalement aux partenaires techniques qui aident les communautés dans la mise en œuvre, mais il est également conçu pour que les membres de la communauté formés à la mise en œuvre de la LMMA puissent y accéder facilement. En mettant l'accent sur Madagascar, l'expérience pratique et les études de cas sur le terrain sont utilisées comme des instructions simples à utiliser à chaque étape de la création d'une LMMA.

Divisé en cinq parties autonomes, ce kit de ressources commence par une introduction générale à la gestion locale et à la situation de Madagascar. Un organigramme simple est ensuite présenté pour décrire les quatre étapes clés de la mise en place d'une LMMA :

1. Évaluation initiale
2. Planification et conception
3. Mise en œuvre
4. Gestion continue

Chacune de ces étapes est présentée en tant que chapitre indépendant et fournit des directives détaillées sur les processus spécifiques à cette étape de la création d'une LMMA.

Le kit de ressources est conçu comme un processus, un ensemble d'étapes pratiques, que le lecteur peut suivre afin de mettre en place et maintenir des LMMA réussies. Chaque section contient un mélange d'exercices pratiques, avec des études de cas fréquentes décrivant l'expérience acquise sur le terrain, ainsi que des liens vers des références utiles et des directives sur les meilleures pratiques existantes. En tant que document vivant, le kit de ressources sera mis à jour au fur et à mesure que l'expérience et les meilleures pratiques en matière de LMMA évoluent.





1. Pourquoi la gestion locale ?

1.1 Gestion communautaire des ressources

Les ressources naturelles sont d'une importance vitale pour les moyens de subsistance de millions de personnes à travers le monde [1]. Traditionnellement, la gestion de ces ressources est motivée par des initiatives « descendantes » qui ne tiennent pas toujours compte des droits et des besoins des utilisateurs des ressources locales. Cependant, de nombreux pays en développement ont souvent des moyens limités au niveau gouvernemental pour aborder les problèmes de ressources naturelles dans les régions rurales et éloignées. Cette situation, conjuguée au déclin continu de la biodiversité à l'échelle mondiale, a suscité un intérêt accru pour des méthodes alternatives de gestion des ressources naturelles.

L'exclusion des utilisateurs des ressources locales dans les décisions de gestion a été critiquée comme étant contre-productive dans la réalisation des objectifs de gestion ; diverses expériences le monde entier a montré que les utilisateurs des ressources locales peuvent créer des institutions pour gérer leurs propres ressources de manière durable au fil du temps [2]. Au cours des dernières décennies, un changement a marqué la gestion des ressources naturelles, depuis les formes traditionnelles « descendantes » de gestion centralisée vers une gestion plus « ascendante » et inclusive dans laquelle l'autorité est déléguée aux utilisateurs des ressources locales [3].

La gestion communautaire des ressources naturelles (CBNRM) est un terme générique qui décrit cette autorité décentralisée de gestion des ressources de l'État aux utilisateurs locaux. Dans les systèmes marins, d'eau douce et terrestres, il existe différents modèles de gestion communautaire, les communautés étant soit responsables

de la gestion des ressources, soit en partenariat avec des acteurs gouvernementaux et/ou non étatiques.

Les communautés varient considérablement entre et au sein des pays, avec différentes conditions culturelles, économiques et politiques influençant leur nature.

Toutefois, un examen approfondi de la gestion communautaire a permis d'identifier des facteurs communs qui contribuent à améliorer la réussite de cette approche, en soulignant l'importance du leadership local, de la cohésion sociale et de la participation à la gestion [4,5]. Par ailleurs, les communautés ne varient pas seulement d'un lieu à un autre, mais aussi au sein d'elles-mêmes, et il est essentiel que ces différences soient reconnues dans la gestion communautaire pour que celle-ci fonctionne. Les communautés sont hétérogènes et en constante évolution, elles sont constituées de personnes différentes à différents moments, avec des intérêts différents et une influence différente sur la prise de décision [6–8]. Ainsi, pour que la gestion communautaire soit plus efficace, il est important qu'elle soit fondée sur un engagement et une participation significatifs de toutes les parties prenantes locales.

“ Une zone d'eaux et de ressources côtières gérée principalement ou complètement au niveau local par les communautés côtières, les groupes de propriétaires terriens, les organisations partenaires et/ou les représentants du gouvernement collaboratif qui résident ou sont situés dans la région immédiate ” [9].

1.2 Qu'est-ce qu'une aire marine gérée localement (LMMA) ?

Une LMMA est une sorte de gestion communautaire qui représente un effort de collaboration entre les pêcheurs en vue de gérer les sites de pêche communautaires, que ce soit de leur propre initiative ou avec le soutien d'une organisation non gouvernementale (ONG). Une LMMA est pour la communauté, par la communauté et peut être définie comme : Une zone d'eaux et de ressources côtières gérée principalement ou complètement au niveau local par les communautés côtières, les groupes de propriétaires terriens, les organisations partenaires et/ou les représentants du gouvernement collaboratif qui résident ou sont situés dans la région immédiate [9].

Ils y parviennent grâce à diverses techniques de gestion, y compris des restrictions relatives à l'engin, des fermetures temporelles et des réserves permanentes. L'approche ascendante intègre les connaissances autochtones sur la pêche et tient compte des besoins de la communauté, ce qui la rend particulièrement adaptée à un pays dont le secteur de la pêche traditionnelle et les marchés locaux varient considérablement d'une région à l'autre.



2. Gestion marine à Madagascar

Située dans l'océan Indien, au large des côtes de l'Afrique de l'Est, Madagascar est la quatrième plus grande île sur terre.

Près de 80 % de la flore et de la faune du pays sont endémiques, ainsi, la biodiversité de Madagascar est unique au monde. Le pays abrite l'un des plus grands systèmes de récifs de l'océan Indien, avec plus de 2 230 km² de récifs coralliens dont dépendent les petites pêcheries traditionnelles de Madagascar [10]. Ses écosystèmes marins jouissent d'une grande diversité, provenant des herbiers marins, des forêts de mangroves, des îles, des estuaires et des récifs coralliens, et abritent un certain nombre d'espèces extraordinaires et rares comme les dugongs, le poisson-scie et les tortues marines.

2.1 Un hotspot de biodiversité menacé

La richesse de la biodiversité de Madagascar est en déclin, en raison de la demande de ressources naturelles telles que le bois et le poisson, ainsi que du changement de l'utilisation des sols. Au cours des cinquante dernières années, la couverture forestière de Madagascar a diminué d'un cinquième de sa taille initiale, 87 % de ses récifs coralliens ont été classés comme menacés, et 83 % des espèces endémiques de Madagascar sont inscrites sur la Liste rouge de l'UICN [10,11]. Tandis que la demande commerciale augmente, presque toutes les pêcheries de Madagascar sont surexploitées, ce qui pose de sérieux problèmes pour la sécurité alimentaire de l'île. Les pêcheurs vivant de la pêche dépendent fortement des pêcheries des récifs coralliens ; et le poisson est la principale source de protéines pour 99 % des ménages dans les régions éloignées du sud-ouest de Madagascar [12].

Au problème de la diminution de la biodiversité à Madagascar s'ajoutent le niveau élevé de pauvreté du pays et l'absence d'autres moyens de subsistance qui empêchent les pêcheurs de se reconvertir alors que les revenus de la pêche diminuent. La pauvreté est aggravée par la croissance démographique rapide de Madagascar, avec une demande accrue exerçant une pression croissante sur les ressources marines. Les pêcheurs vivent généralement dans des régions extrêmement isolées avec un accès limité aux marchés, aux écoles, aux services sociaux et ayant peu de possibilités économiques. Afin de trouver des zones de pêche plus productives, de nombreux pêcheurs migrent suivant les saisons le long de la côte ou vers des îles au large [13].

À cela s'ajoute la capacité limitée au niveau national de gérer efficacement l'exploitation des pêcheries proches de la côte.

En réponse à ces facteurs, les communautés de Madagascar ont commencé à créer d'autres systèmes de gestion qui dépendent moins de la capacité de régulation du gouvernement. Avec le soutien de partenaires techniques, souvent des ONG, les communautés organisent elles-mêmes la gestion de leurs ressources et le modèle se répand. À l'heure actuelle, depuis 2015, plus de 65 initiatives différentes de LMMA existent à travers Madagascar.





3. Les LMMA à Madagascar : le contexte

Le mouvement des LMMA de Madagascar a commencé en 2004 dans le sud-ouest, avec une seule fermeture pour les poulpes à Andavadoaka. La communauté a décidé de fermer une petite section du glanage de poulpes pendant six mois afin de permettre aux stocks de se reconstituer. Les poulpes sont parfaits pour les réserves à court terme en raison de leurs cycles de croissance courts ; ils sont également importants pour les communautés de pêcheurs en raison de leur valeur commerciale sur les marchés locaux et d'exportation. La fermeture de la zone de pêche pilote a été couronnée de succès, produisant des avantages financiers considérables pour les villages.

3.1 La première LMMA de Madagascar

Les avantages économiques, conjugués à la simplicité du modèle, ont suscité l'intérêt des villages voisins, dont les pêcheurs avaient observé des baisses de débarquements de poulpes venant de leurs plateaux de récifs. La fermeture a été reproduite avec succès dans de nombreux villages voisins, entraînant la création de la première LMMA de Madagascar, connue sous le nom Velondriake, qui signifie « vivre avec la mer » en malgache.

Velondriake couvre 25 villages et est gérée par un comité de représentants élus des villages qui dirigent la gestion des pêches dans leurs communautés, en choisissant les sites de réserve, la durée des fermetures et les méthodes de régulation.

Velondriake est soutenue par l'ONG Blue Ventures Conservation, qui fournit un appui technique et collecte

des données sur les débarquements afin d'évaluer les répercussions des fermetures.

Velondriake, comme beaucoup de LMMA à Madagascar, intègre les éléments traditionnels de la gestion locale à travers un Dina, un type de loi communautaire reconnue par les tribunaux régionaux.

Pour créer un Dina, les communautés décident des règles et des sanctions appropriées pour la violation de ces dernières par un processus consultatif. Ils conviennent d'une structure d'application communautaire et ratifient la loi dans une salle d'audience, donnant un poids juridique au Dina. Dans les zones où le Centre de Surveillance des Pêches a une portée réduite, un Dina peut dissuader les pratiques de pêche illégales. Cependant, la dépendance du Dina à l'application des règles communautaires peut être à la fois un atout et une faiblesse.

Le Dina donne à tous les membres de la communauté la possibilité de définir les règles de gestion, bien que les liens étroits entre les communautés font que les pêcheurs hésitent parfois à accuser les voisins qui ne les respectent pas. Lorsqu'elles définissent un Dina, les communautés doivent équilibrer l'objectif de pénaliser le braconnage des réserves avec la nécessité de maintenir la cohésion sociale et de créer des objectifs de régulation réalistes.

En plus du Dina, qui bien qu'efficace au niveau local, n'assure pas l'exclusivité des droits d'utilisation aux communautés locales, les LMMA de Madagascar ont également créé deux autres cadres de gouvernance la loi GELOSE a été appliquée

aux zones de mangrove pour transférer les droits de gestion aux communautés locales, mais n'a jusqu'à présent pas été appliquée avec succès aux zones marines ou à la pêche ; et le cadre des aires protégées de Madagascar via la catégorie V ou VI a cogéré les aires protégées.

En effet, lors d'un discours historique au Congrès mondial des parcs de 2014, le Président de la République de Madagascar, Hery Rajaonarimampianina, a engagé Madagascar dans la promotion de la gestion communautaire des ressources

Le succès de la prolifération des LMMA, principalement régies par le Dina communautaire, a généré une volonté politique considérable pour une meilleure reconnaissance juridique de la gestion communautaire des ressources marines et côtières.

marines, ainsi que le triplement des aires marines protégées. Ce discours a également annoncé l'élaboration d'un cadre légal amélioré pour les LMMA afin de formaliser les droits communautaires pour gérer les pêches



3.2 Créer un réseau

Les LMMA à Madagascar sont passées d'une fermeture de la pêche aux poulpes à Andavadoaka à un grand nombre de communautés engagées dans des initiatives répandues sur les zones côtières du pays. Cela a conduit à un besoin accru de partage d'informations, de communiquer et simplifier certaines composantes de la LMMA et les meilleures pratiques. Ainsi, le premier forum annuel des LMMA a été organisé par les différentes ONG de soutien en 2012, dans le but de faciliter l'apprentissage entre pairs des communautés côtières. De ce premier forum est né le réseau MIHARI.

Ce réseau facilite les échanges entre les pêcheurs, permettant aux communautés de présenter leurs réussites et de discuter des défis rencontrés. De tels échanges se sont avérés très efficaces pour transférer les connaissances en matière de conservation [14]. En outre, MIHARI offre la possibilité de normaliser les méthodes de surveillance des LMMA, en approfondissant la connaissance collective de ce qui fonctionne pour la gestion des petites pêches. Les LMMA de Madagascar couvrent plus de 11 % des fonds marins côtiers, une réalisation remarquable en seulement

Le réseau MIHARI a renforcé le profil des LMMA à Madagascar et sert de réseau de collaboration et de plateforme de plaidoyer pour les communautés de pêcheurs traditionnels.

dix ans et presque entièrement pilotée par les communautés locales et des acteurs non étatiques. Cet élan indique que les LMMA deviennent un complément indispensable à la gestion centralisée des pêches, modifiant rapidement l'accès libre actuel afin d'encourager les pêcheurs traditionnels à participer à l'amélioration de la durabilité de la pêche.

Compte tenu des défis de Madagascar en matière de sécurité alimentaire et de pauvreté côtière, les LMMA proposent une approche pragmatique importante visant à atténuer la surpêche pour les communautés de pêche dépendantes des ressources.





4. Comment mettre en place une LMMA

Dans ce Kit de ressources y est présenté un cadre pour la mise en place d'un LMMA (Figure 1). Le processus de création d'une LMMA est simplifié en quatre étapes clés qui guident chaque section de ce Kit de ressources :

Évaluation initiale;

Planification et Conception;

Mise en œuvre; et

Gestion continue.

Chaque étape de la mise en place d'une LMMA implique un certain nombre de processus importants, qui sont décrits en détail à chaque étape du kit de ressources. Chaque étape est conçue pour être accessible et comprise individuellement. Néanmoins, il est important de toujours garder à l'esprit l'ensemble du processus tout en considérant chaque composant. Les orientations présentées ici sont destinées à être exhaustives, mais non contraignantes. Chaque site et situation aura son propre ensemble de circonstances, et la flexibilité de l'approche est essentielle. Cependant, il est important de toujours garder à l'esprit lors de la conception et de la mise en œuvre qu'une LMMA devrait être :

- « Pour la communauté, par la communauté » ; la participation et la transparence sont donc essentielles.
- Fondé sur des buts et des objectifs clairs.

Le cadre présenté dans ce kit de ressources est semblable

à celui du guide LMMA du Pacifique [9]. Ainsi, le kit de ressources est destiné à compléter l'orientation présentée dans le guide LMMA du Pacifique, tout en fournissant des informations supplémentaires et des exemples de l'expérience LMMA dans la région de l'océan Indien occidental (OIO).

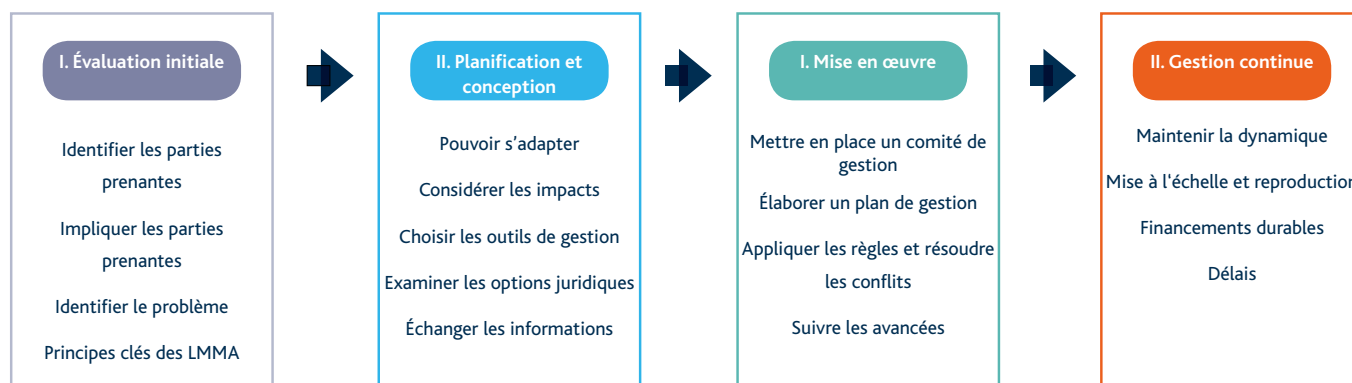


Figure 4.1 Diagramme représentant les quatre étapes principales de la création de la LMMA et les processus clés impliqués à chaque étape



5. Références

1. MEA (2005) Ecosystems and Human Well-being : Biodiversity Synthesis.
2. Ostrom E (1990) Governing the commons : The evolution of institutions for collective action. Cambridge university press.
3. Berkes F (1989) Common property resources : ecology and community-based sustainable development. Belhaven Press.
4. Gutierrez NL, Hilborn R, Defeo O (2011) Leadership, social capital and incentives promote successful fisheries. Nature 470 : 386–389.
5. Persha L, Agrawal A, Chhatre A (2011) Social and Ecological Synergy : Local Rulemaking, Forest Livelihoods, and Biodiversity Conservation. Science (80-) 331 : 1606–1608. doi :10.1126/science.1199343.
6. Agrawal A, Gibson CC (1999) Enchantment and disenchantment : the role of community in natural resource conservation. World Dev 27 : 629–649.
7. Berkes F (2004) Rethinking community-based conservation. Conserv Biol 18 : 621–630.
8. Berkes F (2007) Community-based conservation in a globalized world. Proc Natl Acad Sci 104 : 15188–15193.
9. Govan H, Aalbersberg W, Tawake A, Parks JE (2008) Locally-Managed Marine Areas : A guide to supporting Community-Based Adaptive Management : 1–70.
10. Spalding M, Ravilious C, Green EP (2001) World atlas of coral reefs. Univ of California Press.
11. Rakotoarinivo M, Dransfield J, Bachman SP, Moat J, Baker WJ (2014) Comprehensive Red List assessment reveals exceptionally high extinction risk to Madagascar palms.
12. Barnes-Mauthe M, Oleson KLL, Zafindrasilivonona B (2013) The total economic value of small-scale fisheries with a characterization of post-landing trends : An application in Madagascar with global relevance. Fish Res 147 : 175–185.
13. Cripps G (2009) Understanding migration amongst the traditional fishers of West Madagascar.
14. Samoilys MA, Obura DO (2011) Marine conservation successes in Eastern Africa. Mombasa, Kenya CORDIO East Africa.





Étape 1 : Évaluation initiale

Introduction de l'étape 1

6. Identifier les parties prenantes

7. Impliquer les parties prenantes

8. Identifier le problème

9. Les principes clés des LMMA

10. Références



Introduction de l'étape 1

Cette première étape de la création d'une LMMA implique de rassembler autant d'informations que possible sur le problème des ressources, ses causes et d'envisager des solutions potentielles.

L'objectif est de dresser un tableau complet de la question des ressources et des intervenants qui seront touchés par l'approche LMMA. Ceci permet d'adapter les réponses de la gestion en conséquence, c'est un précurseur vital de la planification et de la conception de la LMMA.

Comme pour tous les stades de la création d'une LMMA, il ne s'agit pas nécessairement d'un processus linéaire. Les approches doivent être adaptées en fonction du contexte et peuvent avoir besoin d'être répétées tout au long du cycle de vie de la LMMA.

À la fin de cette étape, vous aurez commencé les processus suivants :

- Identifier les parties prenantes ainsi que leurs rôles et responsabilités
- Impliquer les parties prenantes pour assurer leur soutien et leur participation à la planification et à la mise en œuvre de la LMMA
- Identifier le problème des ressources et envisager des solutions





6. Identifier les parties prenantes

6.1 Qui sont les parties prenantes ?

Les parties prenantes d'une LMMA sont toutes les personnes qui ont un intérêt dans la ressource et/ou la zone qui est gérée. Elles peuvent soutenir, s'opposer ou être affectées par les LMMA.

Les parties prenantes des LMMA incluent, mais ne se limitent pas aux :

- Membres de la communauté : les individus et les ménages, y compris les utilisateurs des ressources, les femmes, les jeunes et les groupes minoritaires ou marginalisés
- Chefs et groupes communautaires, y compris les groupes religieux et environnementaux et le comité de gestion de la LMMA (qui sera formé lors de la création de la LMMA)
- Agences gouvernementales : les ministères nationaux et régionaux, ainsi que les autorités locales
- NGO
- Experts universitaires et d'instituts de recherche
- Acheteurs et vendeurs de produits de la mer
- Autres utilisateurs de la ressource ou LMMA : par exemple, les pêcheurs migrants, les entreprises touristiques

Dans un souci de clarté, ce kit de ressources classe les parties prenantes selon les grands groupes suivants qui ont des intérêts similaires :

1. Les communautés

Individus et groupes, notamment les utilisateurs des ressources (par ex. : les pêcheurs), les femmes, les jeunes, les groupes marginalisés, les ménages, les chefs et les groupes communautaires, ainsi que le comité de gestion de la LMMA.

2. Administrateurs

Les agences gouvernementales concernées, notamment les départements nationaux, régionaux et locaux

3. Partenaires techniques

Les personnes ayant des connaissances spécialisées sur le domaine, la ressource et/ou sa gestion, notamment les ONG et les universités et instituts de recherche.

4. Collecteurs de fruits de mer commerciaux

Les personnes ayant un intérêt commercial dans la ressource, des collecteurs locaux qui achètent ou vendent sur les marchés locaux et régionaux aux plus grandes entreprises orientées vers l'exportation.

5. « Autres »

Tout autre individu ou groupe ayant un intérêt particulier, notamment les pêcheurs qui migrent en dehors des communautés cibles et les entreprises privées telles que les exploitants touristiques.

6.2 Comment identifier les parties prenantes

Les communautés qui ont demandé ou manifesté un intérêt pour une LMMA sont des parties prenantes, et sont donc facilement identifiables. L'identification d'autres groupes de parties prenantes, tels que les autorités gouvernementales compétentes et les experts techniques travaillant dans la région est également susceptible d'être relativement simple. Cependant, d'autres groupes ou personnes affectés par le projet ne sont peut-être pas immédiatement évidents et il est important de prendre le temps d'essayer d'identifier ces parties prenantes à ce stade.

Les dispositions relatives à l'utilisation et à la gestion des ressources naturelles sont souvent très complexes, impliquant de multiples parties prenantes ayant des intérêts et une influence variés sur la ressource. Identifier le plus grand nombre possible de parties prenantes avant la planification et la conception d'une LMMA aide à dresser un tableau complet des problèmes de gestion des ressources et de ses causes. Ces connaissances peuvent ensuite être utilisées pour adapter les plans de gestion de manière appropriée, en aidant à maximiser les chances de succès de la LMMA et de minimiser les obstacles inattendus.

Les étapes suivantes aideront à identifier les parties prenantes de la LMMA. Lorsque vous suivez ce processus, il est utile de garder à l'esprit les questions suivantes [1]

- Qui bénéficiera de la LMMA ?
- Qui sera affecté (de manière positive ou négative) par la LMMA ?
- Qui peut influencer ou influencera la LMMA ?



- D'autres groupes peuvent-ils être impliqués ? Pensez à la façon dont la ressource est utilisée, à la « chaîne de contrôle » impliquée. Cela signifie tenir compte de l'emplacement de la ressource à chaque étape de son développement, de la récolte à la transformation en passant par la fabrication, la vente et l'utilisation, et aux personnes ou groupes qui sont impliqués ou qui ont un intérêt à chaque étape de cette « chaîne ».

1 Effectuer une revue de la documentation

Consultez la documentation disponible sur votre région et sa biodiversité pour trouver les utilisateurs des ressources, les gestionnaires, les scientifiques et les chefs communautaires. Cette documentation peut se présenter sous forme de rapports, d'articles de presse et scientifiques ; vous pouvez la trouver en ligne, dans les bibliothèques, les bureaux gouvernementaux et les instituts de recherche ou ONG. Rechercher cette information, tout en tenant compte des questions ci-dessus, se traduira par une liste préliminaire des parties prenantes pour la LMMA.

2 Discuter avec les experts

Effectuer des entretiens informels avec les principales parties prenantes identifiées jusqu'à présent. Les discussions informelles avec les experts identifiés permettront de définir plus précisément les groupes ou les individus qui devraient être inclus dans la planification et la mise en œuvre de la LMMA, mais qui n'ont peut-être pas encore été considérés. Les parties prenantes clés à ce stade pourraient être les autorités locales, les experts techniques (ONG/chercheurs) travaillant dans la région et les chefs ou membres de la communauté identifiés comme étant familiers avec les questions.

3 Penser au-delà de la conservation

Votre projet influencera vraisemblablement la vie de la collectivité par des moyens qui vont au-delà de la conservation ; en affectant, par exemple, les approvisionnements locaux en eau et en nourriture ou la santé publique. Communiquez avec les principales parties prenantes de ces domaines, tels que les groupes communautaires ou les ONG travaillant sur ces thèmes.

4 Identifier les lacunes

Vérifiez la liste des parties prenantes identifiées jusqu'à présent avec les experts et les chefs communautaires. Existe-t-il des zones critiques qui n'ont pas été couvertes ? Pensez aux individus au sein des groupes des parties prenantes dont la voix peut ne pas avoir été entendue, tels que les femmes et les groupes marginalisés dans une communauté.

5 Effectuer une analyse des parties prenantes

Les parties prenantes d'une LMMA auront souvent des opinions et des intérêts différents, voire opposés, au sujet de la ressource. Ces intérêts et opinions peuvent être influencés par leur situation socioéconomique, leur pouvoir politique et leur dépendance directe aux ressources (voir l'encadré I1).

Maintenant que vous avez une liste des parties prenantes potentielles, pensez à l'impact qu'elles pourraient avoir sur votre projet. Les questions à prendre en considération sont [1] :

- De quelle manière sont-ils touchés par le problème qui doit être résolu ?
- Dans quelle mesure sont-ils touchés par le problème ?

(Choisir parmi : très peu/peu/moyennement/touchés/très touchés)

- De quelle manière contribuent-ils au problème ?
- Dans quelles mesures contribuent-ils au problème ? (Choisir parmi : très peu/peu/moyennement/touchés/très touchés)
- De quelle manière seront-ils probablement touchés par les résultats du projet ?
- Dans quelles mesures seront-ils probablement touchés par les résultats du projet ? (Choisir parmi : très peu/peu/moyennement/assez/beaucoup)
- De quelle manière peuvent-ils influencer les décisions concernant la gestion de la LMMA ?
- Dans quelles mesures peuvent-ils influencer les décisions concernant la gestion de la LMMA ? (Choisir parmi : très peu/peu/moyennement/assez/beaucoup)

Il est utile d'énumérer les réponses à ces questions à côté du nom des parties prenantes, de leurs coordonnées et de leur groupe dans une matrice. Celle-ci peut ensuite servir à classer les parties prenantes en fonction de la relation avec la LMMA et de la façon dont ils pourraient y participer [1] :

- **Les principales parties prenantes** ont un intérêt *direct*, significatif et spécifique pour la ressource et/ou la zone gérée. Ces personnes seront affectées plus directement par les problèmes liés aux ressources et aux activités visant à les gérer. Il est important *d'impliquer directement* ces personnes ou leurs représentants dans les activités de gestion. Parmi les principales parties prenantes figurent les pêcheurs, les glaneurs des récifs, etc.



- **Les parties prenantes secondaires** n'utilisent pas ou ne dépendent pas directement des ressources, toutefois, ils utilisent ou bénéficient de manière *indirecte* de ces ressources et leurs actions peuvent affecter les ressources et/ou la zone. Certaines de ces parties prenantes seront très influentes et importantes pour gérer le problème des ressources et devront être *consultées* pour ces activités. Parmi les parties prenantes secondaires figurent les collecteurs de fruits de mer commerciaux et les entreprises touristiques.
- **Les parties prenantes de troisième niveau ou les principales organisations** ont des *responsabilités directes* concernant les ressources et la zone, ainsi que les parties prenantes principales et secondaires. Celles-ci peuvent être *directement impliquée* dans les activités *ou aider de manière consultative*. Par exemple, les agences gouvernementales, les ONG et d'autres organismes techniques tels que les instituts de recherche et les groupes communautaires (notamment, les groupes religieux, les groupes de femmes, les groupes environnementaux). Par exemple, les agences gouvernementales, les ONG et d'autres organismes techniques tels que les instituts de recherche et les groupes communautaires (notamment, les groupes religieux, les groupes de femmes, les groupes environnementaux).

Classer les parties prenantes de cette façon aide à déterminer leurs rôles et responsabilités dans une LMMA, et si leur participation à la gestion est directe ou indirecte, c'est-à-dire, par consultation. Mahanty et Stacey (2004) fournissent des directives détaillées et très utiles sur l'analyse des parties prenantes et un certain nombre d'activités à mettre en œuvre pour faciliter le processus (voir « Références utiles » ci-dessous).





En général, les rôles et les responsabilités des groupes de parties prenantes seront divisés comme suit :

Table 6.1 Rôles et responsabilités pour les différents groupes de parties prenantes d'une LMMA

Parties prenantes		Rôles et responsabilités
Communautés	Tout individu et groupe	■ Identifier et convenir du besoin d'une LMMA ■ Élire ou établir un comité de gestion de la LMMA ■ Participer aux activités communautaires de la LMMA (par ex. : les réunions) ■ Mettre en œuvre et respecter les mesures de gestion de la LMMA
	Gestion d'une LMMA Comité	■ Représenter les communautés de LMMA auprès des ONG partenaires, des bailleurs de fonds et autres parties prenantes : présenter les enjeux et les préoccupations des communautés ■ Communiquer les activités de la LMMA ainsi que les plans aux autres membres de la communauté ■ Collaborer avec les ONG partenaires pour la planification et la mise en œuvre de la LMMA, tels que l'élaboration de plans de gestion et la gestion financière ■ Assister les communautés locales à appliquer le Dina ■ Gérer et résoudre les conflits ■ Accroître la sensibilisation aux activités de la LMMA au sein des communautés, par ex. : l'importance de la gestion durable des ressources ■ Développer une stratégie financière durable au niveau local avec les ONG partenaires ■ Aider avec le suivi et l'évaluation de la LMMA ■ Recueillir des données sur l'utilisation des ressources dans la LMMA, telle que les activités de capture ■ Soumettre un rapport périodique aux autorités régionale
Administrateurs	Agences nationales et régionales	■ Soutenir les communautés dans la planification et la mise en œuvre de la LMMA ■ Réviser et approuver les lois communautaires (Dina) et les plans et contrats de gestion de la LMMA ■ Attribuer et renouveler les licences nécessaires, telles que les autorisations de pêche industrielle et artisanale ■ Surveiller et examiner les mesures de gestion de la LMMA ■ Veiller à ce que les initiatives locales soient intégrées dans le plan de développement régional ■ Aider les communautés à promouvoir la LMMA et à sensibiliser la population ■ Aider à la recherche de financement pour appuyer la LMM ■ Fixer les tarifs des activités de pêche industrielle ■ Conseiller les partenaires techniques et les communautés sur les cadres juridiques existants ou les adaptations des cadres juridiques pour les LMMA



Parties prenantes		Rôles et responsabilités
Administrateurs	Agences locales	■ Soutenir les communautés dans la planification et la mise en œuvre de la LMMA ■ Approuver et revoir les réglementations locale ■ Aider au respect des règlements et à la résolution de conflits ■ Fournir une assistance technique ■ Informer les agences nationales et régionales des activités de la LMMA
Partenaires techniques		■ Collaborer avec les parties prenantes de la communauté pour la planification et la mise en œuvre de la LMMA, y compris la mise en place d'objectifs, l'élaboration de plans de gestion et la gestion financière ■ Collaborer avec les parties prenantes de la communauté pour la planification et la mise en œuvre de la LMMA, y compris la mise en place d'objectifs, l'élaboration de plans de gestion et la gestion financière ■ Chercher des financements, en particulier au début du projet ■ Réaliser un suivi et une évaluation de la LMMA en collaboration avec les communautés locales ■ Élaborer une stratégie financière durable au niveau local ■ Créer une capacité locale dans tous les aspects de la gestion de la LMMA ■ Promouvoir des projets en faveur de moyens alternatifs de subsistance ■ Faciliter la communication entre le comité de gestion et les administrateurs de la LMMA
Collecteurs de fruits de mer commerciaux		■ Facilitation générale, surtout si la LMMA vise une espèce commercialement importante ■ Motiver les communautés locales à gérer les pêcheries en introduisant des avantages économiques (par exemple, soutenir les fermetures temporaires en offrant des prix plus élevés pour les fruits de mer les jours d'ouverture) ■ Peut aider à surveiller et à signaler le braconnage
« Autres » (ex. : les entreprises touristiques)		■ Motiver les communautés locales à gérer les pêcheries en introduisant des avantages économiques ■ Participer à la planification stratégique de la gestion des pêches

Rappel !

Il est possible de ne pas identifier toutes les parties prenantes au cours de la phase initiale d'évaluation. Au fur et à mesure que la planification et la mise en œuvre de la LMMA progressent, d'autres personnes ou groupes qui s'intéressent au projet peuvent apparaître. Soyez ouvert, l'analyse des parties prenantes devrait être répétée assez fréquemment dans le cycle de vie de la LMMA car les rôles et l'influence des parties prenantes évolueront en même temps que le projet, et ceci doit être pris en compte.



ENCADRÉ 6.1 Variation au sein des communautés

L'influence des différentes parties prenantes sur la LMMA variera non seulement entre les groupes, mais au sein de ces groupes. Cela est particulièrement le cas au sein du groupe communautaire : une communauté n'est pas une entité homogène, elle est constituée de personnes ayant des droits, des opportunités, des croyances et des pouvoirs différents. Cette variation pourrait être due à la richesse, au genre, à l'appartenance religieuse ou ethnique, à la lignée et à de nombreuses autres variations potentiellement subtiles. Cela signifie qu'une LMMA peut ne pas être tout à fait adaptée à tous les ménages et les individus, mais peut par ailleurs bénéficier à certaines personnes plus qu'à d'autres.

C'est pour cette raison qu'il est important d'essayer de comprendre cette variation au sein des communautés et de la prendre en compte lors de la planification et de la mise en œuvre d'une LMMA. C'est pour cela que la réalisation d'une analyse des parties prenantes à ce stade de la création de la LMMA est essentielle, car elle aidera à identifier les différents groupes et à déterminer leur rôle dans le processus de la LMMA afin de garantir que toutes les voix et les opinions sont prises en compte.

L'analyse des parties prenantes au sein de la communauté est meilleure si celle-ci est menée de manière participative, c'est-à-dire avec la communauté. Elle permet de différencier les sous-groupes en classant

les individus ou les ménages selon des critères qui peuvent être facilement définis en discutant avec les informateurs clés de la communauté (sélectionner des informateurs qui représentent l'ensemble de la communauté et non seulement les personnes en position de pouvoir). Par exemple, le type de moyen de subsistance (ex. : pêcheur, agriculteur, propriétaire d'une petite entreprise) et la richesse.

Le classement des groupes socioéconomiques est un exercice utile pour différencier les groupes au sein d'une communauté. Ceci nécessite de demander aux informateurs clés d'identifier les critères pertinents de richesse (par exemple : les terres et les biens possédés), puis d'utiliser ces critères pour définir des catégories de richesse telles que les revenus élevés, moyens et faibles dans lesquels les ménages seront classés. Généralement, pour ce faire, on fait une liste de tous les chefs de ménage dans un village et, avec l'aide des informateurs clés, on lit la liste et on attribue chaque ménage à l'un des groupes.





6.3 Références utiles

- Mahanty S, Stacey N (2004) Collaborating for Sustainability : A Resource Kit for facilitators of participatory natural resource management in the Pacific : 246.
 - Le module 2, thème 2.1 donne des descriptions détaillées sur les approches d'identification des parties prenantes.
 - Le module 3 fournit des exercices pratiques faciles à suivre pour l'analyse des parties prenantes.
 - Disponible gratuitement en ligne <http://www.icran.org/pdf/SustainabilityResourceKitFinal.pdf>
- Pomeroy, R.S., and Rivera-Guieb, R. (2006) Fishery Co-Management : A Practical Handbook. International Development Research Centre.
 - Le chapitre 4 fournit des descriptions détaillées sur les différents groupes de parties prenantes, ainsi que leurs influences et intérêts concernant la gestion des ressources naturelles.
 - Disponible gratuitement en ligne <http://bit.ly/1UIDK0a>
- Blomley, T. & Richards, M. (2011) Community Engagement Guidance : Good Practice for Forest Carbon Projects. In : Building Forest Carbon Projects. Eds. Johannes Ebeling, J. & Olander, J. Washington DC : Forest Trends.
 - Des directives sur l'analyse des parties prenantes et un classement selon les richesses sont fournies au chapitre 5.2
 - Disponible gratuitement en ligne http://www.forest-trends.org/publication_details.php?publicationID=2865





7. Impliquer les parties prenantes

7.1 Qu'est-ce que l'implication des parties prenantes ?

L'engagement des parties prenantes décrit de façon générale le processus d'inclusion active des personnes affectées par un projet à ses activités, dans ce cas à toutes les étapes de la planification et de la mise en œuvre de la LMMA. L'engagement comprend la communication des intentions de gestion avec les parties prenantes, l'établissement de relations, la collecte des retours et l'adaptation des approches afin de pouvoir atteindre les objectifs et les résultats convenus de la LMMA.

7.2 Pourquoi impliquer les parties prenantes ?

Impliquer les parties prenantes est un processus vital pour la réussite d'une LMMA. La participation des parties prenantes à la planification et à la mise en œuvre de la LMMA permet de partager les informations grâce à une communication et un dialogue ouverts ; permettant ainsi d'identifier les avantages et les menaces, de guider les stratégies et de valider la recherche. Les LMMA qui impliquent les parties prenantes clés au début du processus sont probablement plus productives et sont confrontées à moins de défis. En ayant identifié le mieux possible les avantages et les lacunes potentiels des interventions de gestion, elles se sont adaptées en conséquence.

Parties prenantes	Pourquoi les impliquer ?
Communautés	■ Par nature, les LMMA sont communautaires. L'engagement au sein des communautés et entre celles-ci est nécessaire pour faciliter et favoriser la gestion des ressources ■ Établir le problème de ressources et les outils de gestion appropriés ■ Identifier et résoudre les points de désaccord/conflits concernant la gestion des ressources ■ Assurer la pleine intégration communautaire dans les mesures de gestion
Administrateurs	■ Il est nécessaire de suivre les procédures légales LMMA ■ Il est important de maintenir l'appui gouvernemental pour les LMMA ■ Informer les administrateurs, en particulier les autorités locales, encourage leur confiance dans les intentions de la LMMA et des parties prenantes
Partenaires techniques	■ Identifier l'expertise, l'équipement et la formation disponibles dont les communautés ont besoin pour gérer leur LMMA ■ Collaboration entre les partenaires techniques afin d'atteindre les objectifs communs
Collecteurs de fruits de mer commerciaux	■ Favoriser la facilitation de la gestion, notamment en ce qui concerne les espèces commerciales, par exemple, il faudra être informé si une baisse temporaire de l'offre est attendue, suivie d'une forte augmentation, en ce qui concerne les fermetures temporaires et les jours d'ouverture ■ Aider à traiter de grandes quantités de fruits de mer lors des jours d'ouverture ■ Identifier les contributions, telles que les incitations financières
« Autre » (ex : entreprises touristiques)	■ Évaluer la volonté de soutenir et de respecter les mesures ■ Outils de gestion de la LMMA ■ Identifier les contributions, telles que les incitations potentielles, l'aide financière et l'aide à la communication et à la sensibilisation

Tableau 7.1 Différents groupes de parties prenantes et raisons de leur implication



7.3 Comment impliquer les parties prenantes

L'implication des parties prenantes ne se limite pas à cette première étape du développement de la LMMA, c'est un processus continu tout au long de l'existence d'une LMMA. Ce kit de ressources présente un certain nombre d'exercices pratiques pertinents à chaque étape du développement de la LMMA. Ces exercices diffèrent selon leur objectif et le groupe cible, mais tous peuvent être considérés comme une « implication ».

L'implication des parties prenantes peut être à la fois formelle et informelle. Elle prend souvent la forme de réunions et d'ateliers pour créer des forums de discussion formels, mais les relations sont également construites à travers des rencontres plus occasionnelles. Le but de l'implication est toujours de faciliter la communication des intentions, de permettre les retours et l'adaptation dans l'approche LMMA.

Les étapes pour approcher et impliquer les parties prenantes communautaires sont décrites plus en détail ci-dessous. Avant de discuter avec les communautés en détail, il est important de s'assurer que d'autres groupes de parties prenantes sont conscients de vos intentions d'aider les communautés à créer une LMMA. Il peut s'agir d'une simple introduction de votre ONG et de vos objectifs avec invitation à des réunions de planification ou à des mises à jour plus détaillées des plans et des progrès une fois que les communautés sont pleinement impliquées et que la planification est en cours. Ceci est particulièrement important auprès des groupes administratifs et de parties prenantes commerciales, car il est poli de se présenter dès le début, de partager ses intentions et d'obtenir le feu vert pour les travaux prévus dans la région. Vous pouvez risquer de voir vos plans échouer avant même qu'ils n'aient commencé si ces groupes n'ont pas donné leur accord. Toutefois, les désaccords sont généralement réglés en

discutant et en négociant. Malgré le risque, il est préférable d'être poli et de se présenter rapidement, surtout auprès des administrations de la région.

Le niveau d'implication au sein de chaque groupe de parties prenantes et entre ceux-ci variera en fonction de la répartition des rôles et des responsabilités pour une LMMA. Il n'existe pas une meilleure méthode pour impliquer les parties prenantes, mais il existe un certain nombre de principes de bonnes pratiques à garder à l'esprit lors de l'approche et du travail avec les personnes affectées par la LMMA :

Respectez les différences culturelles. Respectez les normes sociales telles que les salutations acceptables et le code vestimentaire, ainsi que les pratiques religieuses. Faites preuve de politesse, d'humilité et écoutez les opinions des parties prenantes sans imposer les vôtres. Rester au sein d'une communauté, créer une relation et partager les repas peut aider à instaurer la confiance. Soyez sensible à la dimension de genre dans votre approche (voir encadré 12).

Passez du temps avec les parties prenantes. Il n'y a pas de raccourci pour gagner le soutien et la confiance. Surtout au sein des communautés, il est bon d'être vu, de passer du temps dans les villages et de rencontrer les habitants. Préparez-vous à discuter des questions plus vastes au sein de la communauté ; n'essayez pas de pousser un ordre du jour particulier.

Prenez conscience du niveau d'éducation, surtout dans les communautés où le taux d'alphabétisation est susceptible d'être faible. L'utilisation de nouveaux supports tels que les images et les films peut aider à communiquer des idées complexes.

Utiliser la langue locale si possible, sauf si une langue commune est accessible. Sinon, ayez recours à un interprète. Soyez conscient des erreurs de traduction, la vérifier avec

plus d'un interprète peut aider à réduire les erreurs.

Ne faites pas de promesses que vous ne pourrez pas tenir. Soyez clair sur les objectifs et les résultats attendus sans susciter d'attentes. Il est important de le souligner dès le départ afin que les communautés aient une compréhension claire du rôle du partenaire technique, c'est-à-dire de faciliter avec la LMMA, et non de creuser un puits ou de réparer les écoles. Il est important de s'assurer que tout le monde est conscient de ce que la LMMA peut et ne peut pas faire au sein de la communauté. Assurer des attentes réalistes permet de minimiser les déceptions et les plaintes/ conflits à mesure que le projet avance.

Créez une liste de personnes à informer des activités particulières. Par exemple, inviter les bonnes personnes à des réunions, comme les dirigeants communautaires et les administrateurs locaux, peut parfois être plus important que la réunion elle-même. Ne pas informer les bonnes personnes à un stade particulier pourrait provoquer une offense et faire échouer toutes les décisions prises.

Communiquez largement les plans et les activités. Veillez à ce que toutes les réunions ou activités soient planifiées à l'avance, à des heures et des lieux mutuellement convenus pour maximiser la participation. Veillez à ce que tout changement apporté aux plans et aux activités soit communiqué le plus tôt possible. Être à l'heure et respecter les accords aide à instaurer la confiance entre les parties prenantes.

Mentionnez toujours les parties prenantes dans les résultats des projets tels que les rapports, les communiqués de presse, dans les réunions des parties prenantes et des présentations externes. Ayez conscience de la « propriété » des informations et respectez la confidentialité et la vie privée.



7.4 L'importance de la facilitation

Un animateur est quelqu'un qui aide un processus à fonctionner et à atteindre ses objectifs. De nombreux processus de ce kit de ressources sont présentés comme des activités réalisées sous forme de réunions ou d'ateliers. Pour que ces activités fonctionnent bien, il est important d'avoir une bonne facilitation.

Aux fins du présent kit de ressources, un animateur est quelqu'un qui contribue à créer un « environnement propice » lors de ces réunions et ateliers [1]. Les animateurs sont chargés de la mise en place et de l'exécution des activités, mais ils doivent être impartiaux, aider les participants à résoudre les problèmes et à parvenir à un consensus. L'animateur peut présenter de nouvelles informations, mais pas ses propres opinions et solutions. Cela exige beaucoup de sensibilité pour les questions et les participants. Le plus souvent, les animateurs sont des membres du personnel du partenaire technique ou quelqu'un d'externe au projet ayant une bonne connaissance des sujets, par exemple, un membre d'un groupe de réseau LMMA plus vaste.

Conseils pour une bonne facilitation :

- Expliquez votre rôle au début de l'activité, c'est-à-dire en tant qu'animateur, vous pouvez présenter de nouvelles informations et guider l'activité, mais votre objectif principal est d'encourager le groupe à communiquer ouvertement et à apprendre ensemble.
- Soyez amical et ouvert, souriez et faites preuve de respect
- Écoutez plus et parlez moins
- Soyez sensible à la coutume locale, ne jugez pas

- Protégez les membres du groupe en cas de conflit d'opinion
- Encouragez chacun à participer, en étant sensible au genre et à la culture. Certaines personnes peuvent participer de différentes manières.
- Énergisez le groupe ou ralentissez-le au besoin, en restant conscient des contraintes de temps
- Guidez la discussion, récapitulez si nécessaire, afin d'atteindre l'objectif prévu de l'activité

- Utilisez de nouvelles méthodes de communication si possible pour maintenir l'enthousiasme et la dynamique, telles que des photos, des films ou des présentations
- Adaptez-vous et soyez flexible
- Intéressez-vous à tous les aspects de la vie de la population
- Faites rire et participer !

ENCADRÉ 7.1 Considérez le domaine du genre

Il est important de savoir qu'à Madagascar, comme dans de nombreux pays en développement, les hommes et les femmes ont souvent des rôles et des intérêts différents dans la gestion des ressources naturelles. Les rôles peuvent varier d'une région à une autre, mais les hommes sont souvent plus impliqués dans la collecte des ressources naturelles à des fins commerciales tandis que les femmes gèrent quotidiennement les ressources naturelles pour répondre aux besoins de subsistance des ménages. En dépit de ces connaissances pratiques, les femmes sont souvent sous-représentées dans la gestion des ressources naturelles en raison de la division du travail et du rôle dans la prise de décision communautaire.

À Madagascar, comme dans de nombreux pays en développement, les femmes capturent une grande partie des prises marines pour la maison et le marché en glanant pour les crustacés, en attrapant des poulpes ou en pêchant à la ligne [2]. SCes femmes constituent les principales parties prenantes, et seront directement affectées par

les LMMA. En outre, leurs connaissances uniques en tant qu'utilisatrices de ressources devraient être prises en compte dans la planification et la conception de la LMMA afin d'améliorer la réussite à long terme. Elles devraient donc être encouragées à participer aux LMMA. Lorsque vous réalisez des activités visant à faire participer les personnes, essayez d'encourager autant de femmes que d'hommes à y prendre part.

Au départ, il peut être difficile de faire participer les femmes, il est préférable de demander l'endroit qui permettraient de maximiser la participation aux activités.

Cela évite les périodes chargées d'un ménage, comme la préparation des repas. Dans certains cas, il peut être préférable de tenir des réunions séparées entre hommes et femmes pour permettre aux femmes de faire entendre leurs opinions et de participer tout en évitant une domination masculine potentielle. En travaillant ensemble, on peut découvrir le meilleur rôle des femmes dans la mise en œuvre de la LMMA et encourager ainsi l'équité des sexes.



7.5 Références utiles :

- Worldfish (2013) Community-based marine resource management in Solomon Islands : A facilitator's guide. Basé sur les leçons de la mise en œuvre de la gestion des ressources communautaires durables avec les communautés rurales côtières dans les îles de Salomon (2005-2013). CGIAR Research Program on Aquatic Agricultural Systems. Penang, Malaysia. Manual : AAS-2013-17.
 - Le module 2 et la boîte à outils p44 décrivent en détail le rôle de l'animateur dans la gestion communautaire des ressources naturelles et discutent des méthodes de communication efficaces
- Mahanty S, Stacey N (2004) Collaborating for Sustainability : A resource kit for facilitators of participatory natural resource management in the Pacific : 246.
 - Module 2 : Le sujet 2.4 décrit l'importance de la facilitation.
 - Module 2 : Le sujet 2.5 présente les bonnes aptitudes et attitudes des animateurs, leur fournit des activités pour tester leurs compétences et décrit en détail le processus de facilitation.
- Govan, H., Aalbersberg, W., Tawake, A., and Parks, J. (2008). Locally-Managed Marine Areas : A guide for practitioners. The Locally-Managed Marine Area Network.
 - « L'importance de la facilitation » (p9) discute de l'importance de la facilitation en faisant référence en particulier aux professionnels des LMMA.
- Pomeroy, R.S., and Rivera-Guieb, R. (2006) Fishery Co-Management : A Practical Handbook. International Development Research Centre.
 - Chapitre 6 : L'encadré 6.14 fournit des lignes directrices pour faciliter les discussions en groupes de discussion.
- Pretty, J., Guijt I., Thompson J., Scoones I. (1995) Participatory Learning and Action : A Trainer's Guide. IIED, London.
 - Une ressource utile pour l'engagement et la consultation de la communauté, utile à toutes les étapes de la création de la LMMA. Comprend des directives détaillées sur la bonne facilitation et des exercices visant à encourager la participation.





7.6 Implication communautaire

Étant donné la nature communautaire des LMMA, pouvoir impliquer ce groupe est essentiel à la réussite des projets. Bien que les LMMA de Madagascar aient souvent plusieurs points de départ, la communauté elle-même aura identifié le besoin en gestion des ressources et cherchera de l'appui pour le faire au mieux. Cependant, il est possible que toute la communauté ne soit pas d'accord et la manière de présenter l'approche LMMA peut avoir un impact important sur la volonté de participer.

Le chapitre suivant décrit les activités et les meilleures pratiques permettant de cerner le problème des ressources et évaluer la motivation d'une communauté à gérer la ressource. Avant d'effectuer cette évaluation, il est important d'établir un rapport entre la communauté et les partenaires du projet. Il est important d'évaluer la satisfaction de la communauté dans l'approche initiale. Dans la majorité des cas, une communauté reconnaîtra le problème des ressources et voudra y remédier, mais l'approche initiale est essentielle pour gagner la confiance et communiquer le message de la LMMA correctement. Voici quelques étapes clés à prendre en considération pour cette approche initiale :

1 Visites initiales à la communauté

- Lorsque vous visitez une communauté au début d'une initiative LMMA en tant que partenaire technique ou animateur, il est important de vous présenter au président du village (le chef fokontany). Présentez-vous et votre organisation au président et entamez une discussion générale sur la demande d'aide de la communauté. Expliquez la nécessité de tenir une réunion de village avec le plus de personnes possible, discutez du meilleur moment et du lieu de cette réunion et convenez d'une date et d'un lieu. Demandez de l'aide pour diffuser l'information de cette réunion et de son but à une audience aussi large que possible.
- Faites le tour du village et rencontrez les habitants, discutez de façon informelle avec les villageois concernant les ressources et les problèmes auxquels ils sont confrontés. Orientez doucement la discussion vers la ressource en question, ce qu'ils pensent être la cause du problème et s'ils pensent qu'il y a des solutions. Essayez de ne pas trop vous attarder sur les aspects négatifs, mais plutôt de discuter des aspects positifs du village, des avantages de vivre là-bas par exemple. Expliquez votre position et informez-les d'une prochaine réunion de village pour discuter de certaines questions.
- Puis, quittez le village, écrivez toutes vos données et réfléchissez à certains des problèmes auxquels le village est confronté.

2 Préparez-vous pour la première réunion de village

- Il est essentiel de veiller à ce que le plus grand nombre de personnes et d'intérêts soient représentés dans les réunions de village. Pour faciliter la communication lors de la première réunion, il peut être utile de traverser le village d'une manière coordonnée, du nord au sud par exemple, en compagnie de membres de la communauté (les chefs). Les chefs communautaires devraient vous présenter ainsi que vos objectifs à tous les ménages et les inviter à la réunion, en discutant de son but et en le présentant comme une occasion de donner leur opinion.
- Cette étape prend beaucoup de temps, mais il est essentiel de recueillir toutes les opinions et elle contribuera également à établir un profil complet de la communauté, de ses membres et des problèmes auxquels elle est confrontée. En outre, visiter les ménages avant une réunion aidera à améliorer la présence en encourageant ceux qui n'y prendraient pas part normalement.

3 Mener la première réunion de village

- Cette première rencontre est l'occasion pour la communauté de discuter en général du problème des ressources et des questions qui y sont liées.
- Permettez aux participants d'orienter la réunion en vous assurant que toutes les voix sont entendues. N'offrez pas de solutions à ce stade, mais essayez plutôt de recueillir autant d'opinions que possible en ce qui concerne le problème des ressources.



- Après la réunion, soit le lendemain ou dès que possible après cela, faites un porte à porte pour demander à nouveau l'opinion des villageois sur la réunion et s'ils auraient souhaité aborder un sujet, mais ne l'ont pas fait
- Puis quittez le village et réfléchissez à vos données. Pensez à tous les aspects de la communauté, y compris la politique villageoise et la dynamique. Quels sont les problèmes sur lesquels la plupart des gens sont d'accord ? Sur quels points les gens étaient-ils en désaccord ? Y a-t-il des individus ou des groupes qui n'ont pas été représentés ou entendus ?
- Planifier la prochaine activité, qui sera très probablement les consultations communautaires pour commencer le processus d'identification et de discussion du problème des ressources en détail.

7.7 Références utiles :

- Blomley, T. & Richards, M. (2011) Community Engagement Guidance : Good Practice for Forest Carbon Projects. Dans : Building Forest Carbon Projects. Eds. Johannes Ebeling, J. & Olander, J. Washington DC : Forest Trends.
 - Bien qu'axée sur les projets de carbone forestier, cette référence fournit des conseils utiles sur l'implication des parties prenantes en général, y compris les facteurs importants tels que l'équité et la gouvernance locale.
- Pomeroy, R.S., and Rivera-Guieb, R. (2006) Fishery Co-Management : A Practical Handbook. International Development Research Centre.
 - Le chapitre 6 donne des conseils sur les introductions communautaires
- The Economics and Ecosystems and Biodiversity (TEEB) Training Resource Material. Module 2 : Engaging Stakeholders.
 - Une série de présentations Power Point donnant un aperçu de l'implication des parties prenantes.
 - Disponible gratuitement en ligne <http://www.teebweb.org/resources/training-resource-material/module-2/>
- Pretty, J., Guijt I., Thompson J., Scoones I. (1995) Participatory Learning and Action : A Trainer's Guide. IIED, London.
 - Une référence utile pour l'implication et la consultation de la communauté, utile pour toutes les étapes de la création d'une LMMA. Contient des exercices pour encourager la participation.
 - Disponible gratuitement en ligne <http://pubs.iied.org/6021IIED.html>





8. Identification du problème

8.1 Évaluer la situation

Dans la majorité des situations, la communauté elle-même aura identifié le problème des ressources, tel que la réduction des prises de poisson au fil du temps, et cherchera à obtenir de l'aide extérieure venant d'experts techniques pour trouver une solution. Toutefois, dans certains cas (bien que ce ne soit pas idéal), un problème de ressources pourrait avoir été identifié en externe et il faut chercher le soutien de la communauté pour la mise en œuvre de la LMMA. Quoi qu'il en soit, l'adoption de l'approche LMMA comme une solution est un processus à long terme et qui nécessite un investissement important de la communauté pour son fonctionnement.

L'objectif à long terme d'une LMMA consiste à mettre en œuvre une gestion communautaire durable sans, ou avec une aide extérieure minimale. Ainsi, il est important d'évaluer le problème des ressources, ainsi que la volonté et la capacité de la communauté à y remédier avant de prendre la décision de l'aider.

Afin de garantir l'appropriation par les communautés, il est essentiel de ne pas faire pression sur la communauté pour qu'elle accepte des mesures de gestion qu'elle n'est pas très motivée à faire respecter. Une fois que la communauté reconnaît le besoin de gestion et montre sa motivation, vous pouvez passer à l'étape suivante de la mise en œuvre de la LMMA.

Cette première étape est critique et, si elle est bien réalisée, elle permet de garantir une communauté motivée pour gérer ses ressources marines et qui ressent un fort sentiment d'appartenance à l'initiative. Essayez de ne pas proposer des

mesures de gestion (comme une réserve marine) avant que le besoin de gestion et la motivation communautaire ne soit établis. Sinon, l'action proposée peut être perçue comme une initiative « extérieure » et ne pas recevoir le soutien et l'implication communautaires nécessaires.

Les questions à prendre en considération à ce stade sont [2] :

- Qui a eu l'idée ? La demande provenait-elle d'une personne ou d'une institution appropriée ?
- La demande est-elle authentique et la communauté s'est-elle engagée ?
- Y-a-t-il des conflits dans la région (concernant le pouvoir, la propriété, etc.) ?
- Y-a-t-il des problèmes environnementaux insurmontables ?
- Les parties prenantes importantes s'opposent-elles activement au projet ?
- Y-a-t-il un passé avec d'autres projets ; si oui, quels étaient les détails ?
- L'organisation partenaire potentielle est-elle en mesure d'offrir une assistance durable ?
- Les organismes gouvernementaux et provinciaux appuieront-ils le projet ?
- Quelle est la situation en matière de leadership dans la communauté ?

Examiner et répondre à ces questions au début des présentations communautaires permet de déterminer si la communauté présente les « conditions propices » à la réussite de la LMMA :

- Reconnaissance du problème
- Désir de changement
- Accord de l'approche au sein et entre les parties prenantes
- Absence de conflits et d'intérêts personnels qui pourraient bloquer les avancées
- Financement et options suffisants pour maintenir les fonds
- Confiance et compréhension

Rappel !

Si la communauté ne reconnaît pas un besoin de gestion ou n'est pas motivée pour en prendre la responsabilité, préparez-vous à abandonner l'initiative. Cependant, prenez conscience qu'il est peu probable que toutes les conditions propices soient présentes dès le départ. Elles représentent plutôt des éléments à aborder tout au long des étapes de ce kit de ressources. Il est primordial, à ce stade, d'évaluer la reconnaissance du problème par la communauté et son désir de changement. Ceux-ci sont évalués par des diagnostics préliminaires.



8.2 Qu'est-ce qu'un diagnostic préliminaire ?

Les diagnostics préliminaires sont effectués auprès des communautés pour évaluer leur perception de l'état des ressources marines, le besoin de gestion et leur motivation à assumer la responsabilité de la gestion.

Les exercices de diagnostic sont réalisés par des consultations communautaires : des réunions, des entretiens et des ateliers. Lors de ces exercices, il est important de garder à l'esprit les questions suivantes [3] :

- Où se trouvent les principales zones de pêche et existe-t-il des différences importantes entre les zones utilisées ?
- Quelle est la ressource principale ou les ressources principales, s'il y en a plusieurs ? Quelle espèce ?
- Quels sont les principaux habitats de chaque ressource ?
- Comment les ressources sont-elles utilisées ? Quelle est l'importance de la ressource pour les moyens de subsistance locaux et les intérêts commerciaux ?
- Quel est l'engin de pêche utilisé ? Cela varie-t-il ?
- Quelle est la saisonnalité de la ressource ? Les espèces se regroupent-elles dans certaines zones pour la fraie ou existe-t-il d'autres fluctuations dans l'abondance ?
- Comment les stocks de ressources ont-ils évolué au fil du temps ?
- Quels sont les principales menaces pour les ressources ?

- Comment se présente l'accès aux marchés pour vendre la ressource ?
- Existe-t-il des alternatives à la ressource pour la consommation et la vente ?
- Les exercices de diagnostic comprennent (voir l'encadré I3 pour plus de détails) :
 - L'analyse de la situation
 - Cartographie participative des ressources afin d'obtenir une connaissance géographique de la situation
 - Calendriers saisonniers pour comprendre les variations saisonnières de l'abondance des ressources et des activités de subsistance
 - Calendrier historique pour comprendre comment les ressources ont changé au fil du temps
 - Groupes de discussion pour évaluer les connaissances et les attitudes de la communauté sur les ressources, identifier l'existence d'initiatives de gestion formelles ou informelles passées et actuelles, évaluer les moyens de subsistance et la gouvernance locale ainsi que l'organisation sociale (structure de leadership, application de la loi locale, résolution des conflits)
- Classement en matrice
- Analyse FFPM

8.3 Conseils utiles :

Un autre terme fréquemment utilisé pour décrire les activités d'engagement et les exercices de diagnostic dans la gestion communautaire des ressources naturelles est l'**évaluation rurale participative (ERP)**. L'ERP est un ensemble d'approches qui permettent aux communautés de partager et d'apprendre de leurs connaissances et leurs conditions, de participer au suivi et à la gestion des ressources. Les exercices sont toujours dirigés de manière participative, le rôle de la personne extérieure étant toujours assumé par l'animateur qui encourage les informations et aide avec les exercices. La FAO fournit des informations détaillées sur les ERP et les exercices de diagnostic dans sa « boîte à outils ERP » disponible en ligne :

<http://bit.ly/1mWoj11>





Encadré 8.1 Exercices de diagnostic

Un bref aperçu de quelques exercices de diagnostic fréquents est présenté ici. Pour des instructions détaillées sur la réalisation de ces exercices en pratique, rappelez-vous à la section « Références utiles » à la fin de ce chapitre.

Les groupes de discussion

sont des discussions formelles tenues avec un groupe de personnes qui peuvent avoir des intérêts ou des caractéristiques similaires ou peuvent représenter la communauté dans son ensemble. Les participants doivent être choisis au hasard pour éviter toute partialité envers les personnes d'influence ou de pouvoir. Il est souvent utile d'organiser des groupes de discussion séparés pour les hommes et les femmes, afin de permettre un dialogue ouvert dans des cultures qui divisent le travail selon le sexe. Les groupes de discussion sont habituellement structurés autour d'un ensemble de questions prédéterminées et ouvertes qui sont conçues pour être ciblées et centrées autour d'un sujet particulier suffisamment flexible pour permettre l'apparition de nouvelles informations et d'opinions.

La cartographie participative des ressources

est un exercice utile pour établir des relations avec les membres de la communauté tout en fournissant des informations spatiales sur l'infrastructure locale, les limites, les caractéristiques géographiques telles que les différents habitats marins et des informations spatiales concernant l'utilisation des ressources. La cartographie est généralement réalisée dans des groupes de discussion avec des participants qui sont sélectionnés pour représenter la communauté, incluant des hommes et des femmes. Dans cet exercice, les participants sont invités à dessiner sur une carte de la région, ou de dessiner une carte de la région à partir de zéro. Le dessin est réalisé à l'aide d'un questionnaire sur les caractéristiques géographiques, et peut ensuite mener à une discussion plus large sur les problèmes des ressources, qui peuvent être marqués sur la carte à côté de la zone touchée (par exemple la surpêche dans une zone particulière) ou notés séparément.

Les calendriers saisonniers

sont conçus avec la communauté pour discuter et identifier les variations de la ressource et son utilisation au cours de l'année, ainsi que toutes les activités particulières qui dominent le calendrier de la communauté à certaines périodes de l'année (comme les grandes récoltes). Ces informations sont importantes, car ces variations peuvent avoir une incidence sur les activités de gestion. Les calendriers sont habituellement réalisés dans des groupes de discussion, mais doivent être confirmés par toute la communauté dans des réunions de village.

Le classement en matrice

permet aux parties prenantes d'évaluer les problèmes liés aux ressources par ordre d'importance, y compris le type de problème et ses causes (menaces pour la ressource). Ce qui aide la communauté à prioriser les problèmes et les menaces les plus importants et à identifier l'objectif des actions de gestion de la LMMA. Une discussion plus approfondie sur les menaces et la compréhension de la cause du problème des ressources est présentée dans l'Étape 2 : Chapitre 2 « Considérer les impacts.

L'analyse FFPM

permet aux communautés d'identifier leurs forces, leurs faiblesses, les possibilités et les menaces. Celles-ci sont utiles pour identifier les domaines que la communauté peut améliorer et renforcer pour une meilleure gestion de leurs propres ressources. Généralement, les participants sont divisés en groupes et réfléchissent aux points forts de la communauté (les caractéristiques qui peuvent aider la gestion), les faiblesses (les caractéristiques qui peuvent entraver la gestion), les possibilités (les options externes qui peuvent renforcer la gestion) et les menaces (les facteurs externes qui peuvent entraver la gestion). Les groupes présentent ensuite leurs travaux au groupe plus large afin de consolider les résultats.

8.4 Principes de base d'une bonne consultation communautaire

Une consultation communautaire est un terme générique pour décrire le format dans lequel les activités de planification et de mise en œuvre sont menées avec la communauté. Elle prend habituellement la forme de réunions, d'entretiens, de groupes de discussion et d'ateliers.

Étant donné la variété entre les communautés et au sein des communautés, il n'existe pas une manière correcte de réaliser une consultation communautaire, le processus est toujours basé sur le contexte. En général, la meilleure approche est assez logique : être sensible aux opinions et aux attitudes, évaluer continuellement si le style de communication fonctionne et être prêt à s'adapter et à apprendre des échanges avec les membres de la communauté. Cependant, il existe certains principes fondamentaux de bonnes pratiques pour faciliter le processus [4][5] :

Ciblez les personnes les plus susceptibles d'être touchées par la consultation. Il s'agira souvent de la communauté dans son ensemble en cas de consultation pour la planification et la conception de la LMMA. Il peut également s'agir uniquement de femmes, de jeunes, de glaneurs, de pêcheurs pélagiques ou d'utilisateurs de mangroves si la consultation vise un groupe d'utilisateurs de ressources spécifique.

Choisissez le bon moment pour aborder les questions principales afin qu'elles aient un effet sur les décisions du projet. Il est très important d'accorder suffisamment de temps à la communauté ciblée pour leur permettre d'exprimer leur point de vue et d'influencer les résultats.

Les décisions ne devraient pas être prises sans consulter la communauté.



Une consultation précoce minimisera les chances que d'autres utilisateurs de ressource apparaissent une fois que les parties prenantes identifiées ont pris une décision. Cela permet aussi à la communauté d'avoir suffisamment de temps pour apporter des changements aux décisions si la situation au sein de la communauté change soudainement.

Soyez informé en communiquant à l'avance les informations de la consultation aux communautés. Approchez les communautés avant de procéder à une consultation, présentez-vous ainsi que vos objectifs, et invitez les habitants à la réunion. Cela peut être utile de traverser le village d'une manière coordonnée, par exemple du nord au sud, pour garantir que tous les ménages ont été contactés. Cela peut prendre du temps, mais améliorera la participation à une réunion en encourageant ceux qui ne viennent pas normalement et permettra de recueillir toutes les opinions et à établir un profil complet de la communauté.

Soyez éloquent avec les personnes consultées, car le contenu est présenté dans un format clair et compréhensible, et les techniques utilisées sont appropriées pour le contexte. Les films, les photos et les présentations sont des outils de communication utiles ; s'ils sont utilisés de façon interchangeable, ils maintiennent un certain niveau d'intérêt et d'enthousiasme dans les réunions et la prise de décision.

Soyez efficace. Bien que la prise de décision vise à obtenir un consensus, il n'est pas nécessaire que l'accord soit complet.

Soyez clair sur la façon dont les décisions seront prises pour que les participants sachent et comprennent l'impact de leur participation. Assurez-vous que tous les participants ont eu le temps d'être bien informés sur les questions et de comprendre le matériel. C'est important dans le sens où il

est peu probable que la communauté ait une connaissance préalable du sujet.

Animez bien. Il est important qu'un animateur maîtrise l'ordre du jour et son contenu afin de donner plus de crédibilité au processus. Un animateur indépendant, qualifié et souple, sans intérêt direct est essentiel pour y parvenir.

Soyez ouvert, équitable et sujet à évaluation. Les questions d'évaluation devraient être formulées à l'avance, cela permet de définir les critères pour mesurer la « réussite » de la consultation. Incluez des facteurs au-delà de l'adoption des recommandations. Les retours sur les résultats pour la communauté après la fin des consultations est essentiel, ainsi que les retours de la communauté pour améliorer les réunions.

Soyez économique. Les consultations peuvent prendre du temps et coûter cher. Certaines questions nécessiteront une consultation plus large, d'autres une consultation plus ciblée. Les coûts varient selon les besoins en nourriture, en transport et en hébergement. Assurez-vous que l'approche sélectionnée est financée de manière adéquate.

Soyez ouvert dans la considération des opinions, du sexe et des différents groupes. Sélectionnez les participants au hasard offre la meilleure chance de réaliser une coupe transversale de la communauté qui représente une grande variété d'intérêts et d'opinions. Par exemple, attribuez un numéro à chaque individu du groupe cible et sélectionnez les numéros de façon aléatoire jusqu'à ce que vous ayez le nombre requis pour y assister. Afin de minimiser la partialité davantage, il est recommandé que votre groupe cible soit stratifié par des facteurs potentiellement influents, tels que la richesse, le sexe ou l'âge. Vous pouvez donc regrouper les personnes suivant ces facteurs et sélectionnez un nombre égal de personnes de chaque groupe de façon aléatoire, par

exemple tirer des noms au hasard dans un chapeau.

N'oubliez pas que les hommes et les femmes ont souvent des points de vue et des besoins différents et que les différents groupes communautaires (groupes religieux, groupes de petites entreprises, par exemple) peuvent avoir des opinions divergentes et doivent être représentés le mieux possible.

Soyez démocratique afin que chacun ait la possibilité d'échanger des points de vue et des informations, d'écouter et d'aborder ses problèmes.

Concentrez-vous sur la communauté. Découragez les discussions axées sur les intérêts personnels, concentrez-vous sur ce qu'ils considèrent comme approprié pour la communauté dans son ensemble.

Soyez interactif. Encouragez les discussions générales du groupe, essayez d'éviter les questions fermées pour faciliter cette discussion

Adaptez-vous afin de refléter les délais appropriés, le contexte et les langues locales. Les calendriers saisonniers et la cartographie participative peuvent aider dans ce sens

Documentez-vous pour garder une trace de qui a été abordé et des questions principale soulevées. Écrivez et étudiez les données et les notes après chaque réunion.

Donnez des retours en temps opportun aux participants et aux communautés, si possible, en précisant les étapes suivantes.

Offrez un suivi. L'engagement ne s'arrête jamais, et est nécessaire tout au long de la vie du projet dans le cadre d'une approche adaptable.



8.5 Mener une consultation communautaire

Le **but** es consultations communautaires est de parvenir à un accord sur a **une problématique et une mission communes**, c'est-à-dire sur ce que l'on souhaite obtenir de l'intervention LMMA, ainsi que de parvenir à un accord pour que la communauté et le partenaire technique collaborent pour la création de la LMMA

Encore une fois, il n'existe pas une seule bonne méthode de réaliser une consultation, mais en général les étapes suivantes donnent une idée des processus impliqués. Il est important de les adapter à la communauté et au type de consultation en question, les mesures nécessaires seront évidentes après un certain temps consacré aux engagements préliminaires avec la communauté.

Étape 1 : Préparez la première consultation

- Essayez d'anticiper les résultats potentiels de la consultation, y compris les questions qui peuvent être posées et leurs réponses probables. Il est important d'être bien préparé, de minimiser les surprises lors d'une rencontre publique et par conséquent, d'instaurer la confiance à travers les connaissances.
- Rencontrez à l'avance le chef du village et les représentants de la communauté afin de les informer de la consultation :
 - Discutez de l'objectif de la consultation, de ce qui sera abordé, comment, ainsi que les résultats attendus.
 - Discutez de la date et de l'endroit les plus appropriés pour que la population puisse y participer, en laissant suffisamment de temps aux villageois pour être informés et maximiser la participation.

- Énumérez les principales parties prenantes que vous avez identifiées jusqu'à présent dans le village pour définir s'il manque des personnes, par exemple, des groupes sociaux clés ou des personnes qui connaissent le sujet. Assurez-vous que les bonnes personnes seront présentes ou au moins représentées pour la consultation ; cela variera probablement en fonction du type de consultation.
- Demandez des conseils sur la meilleure façon de consulter la communauté, s'il y a des organisations ou des processus sociaux à suivre pour la faciliter
- Discutez du meilleur moment de la journée pour organiser la consultation afin de l'adapter aux activités des habitants. Habituellement, c'est en fin d'après-midi, mais cela peut varier selon les activités de pêche et la marée. Assurez-vous que les activités des femmes et des hommes sont prises en considération pour décider du meilleur moment. Vérifiez bien ceci.
- Prenez des notes et enregistrez les données de cette consultation pour analyser les résultats et continuer à dresser un tableau détaillé de la communauté et de ses besoins.

Étape 2 : Réunissez les participants

- En suivant les normes de la communauté, il est probable que ce soit le chef du village qui soit chargé de convier la communauté aux consultations. N'oubliez pas de rappeler au président que la consultation aura lieu quelques heures avant qu'elle commence.
- Arrivez à la réunion avant l'heure prévue. Si une large audience est nécessaire, rappelez aux villageois que vous croisez de participer et demandez-leur de le rappeler

à leurs amis, familles ou voisins, même si un « appel » tel qu'une cloche ou un sifflet indique généralement la réunion.

Étape 3 : Gérez le temps

- La durée de la consultation est très importante pour s'assurer que les participants ne quittent pas la réunion plus tôt et que les discussions restent animées. Faites-en sorte que la réunion ne soit pas trop longue, surtout pour la première consultation, car les participants pourraient s'ennuyer ou avoir besoin de partir pour d'autres activités telles que la cuisine ou la pêche. Dans l'idéal, les consultations ne devraient pas durer plus d'une heure et demi ou deux heures.
- Sachez à quel moment de la consultation impliquer les participants dans la prise de décision afin de garantir son efficacité/N'attendez pas la fin de la consultation pour prendre les décisions au cas où certaines personnes doivent partir.
- Établissez un plan de consultation, soulignant les objectifs et la contribution nécessaire de chaque participant.

Étape 4 : Réaliser la première consultation

- Assurez-vous que les informations de base sont présentées en premier lieu aux participants afin de définir le contexte de la consultation et pour rappeler à la population l'importance de leur participation.
- La consultation devrait être aussi participative et interactive que possible, l'utilisation de nouveaux matériels tels que les cartes et les images de la région peut stimuler la discussion. Encouragez la participation de tous afin que les opinions soient entendues.



- Énoncez clairement les objectifs et les décisions à prendre. Vous pouvez suggérer des solutions sans toutefois encourager de nouvelles idées, celles-ci doivent venir de la communauté.
- Veillez à prendre des notes afin d'enregistrer les préoccupations, les accords conclus et tout ce qui nécessite un suivi.
- À la fin de la consultation, faites un résumé des résultats obtenus lors de la réunion. Énoncez clairement les responsabilités de l'étape suivante.
- Définissez toujours un calendrier pour les actions suivantes, même si la date de la prochaine action n'est pas confirmée, cela aide à rassurer la communauté que les activités sont en cours.
- Quittez le village, étudiez les données et planifiez l'étape suivante.

Étape 5 : Continuez les activités si nécessaire

- Répétez les consultations ou faites-en de nouvelles si nécessaire jusqu'à ce qu'une image claire des problèmes de ressource soit identifiée.
- N'oubliez pas également de ne pas réaliser trop de consultations, essayez d'être plus efficace sinon cela peut être perçu comme une perte de temps et la communauté peut commencer à s'en désintéresser.

Étape 6 : Présentez les conclusions à la communauté

- Discutez avec la communauté des décisions et des problèmes qui ont été identifiés pendant les consultations et assurez un large consensus concernant les conclusions.

- Maintenant que les problèmes ont été identifiés, vous pouvez commencer à discuter des solutions potentielles. Ne faites pas de promesses et ne discutez pas des solutions potentielles à ce stade, il est important de ne pas susciter d'espoirs ni d'attentes.
- Instaurez la confiance. Identifiez votre rôle en tant qu'animateur, parlez de l'appui possible, mais mettez l'accent sur le rôle de la communauté dans l'application des solutions.
- Évaluez la motivation pour la gestion et discutez tout désaccord possible. Certaines personnes ont besoin de temps pour être convaincues des bénéfices de la gestion, comme les pêcheurs migrants par exemple. Ne soyez pas découragé, c'est un processus qui prendra du temps avant d'obtenir des résultats visibles qui satisferont tous les membres de la communauté et les inciteront à soutenir la LMMA.

Autres idées :

- Le but est que la LMMA soit durable sans aucune aide externe. Essayez de ne pas introduire trop de mesures techniques que la communauté ne pourra pas poursuivre si le soutien s'arrête. Essayez de ne pas créer une culture d'attentes à travers des promesses qui pourraient être difficiles à tenir.
- Vous devrez passer beaucoup de temps dans la communauté et faire beaucoup d'efforts pour gagner sa confiance et avoir un aperçu clair des problèmes du village.

- Informez-vous des mesures appliquées auparavant dans le village. Est-il possible qu'une autre ONG ait tenté de mettre en œuvre une gestion des ressources ici, sans résultats ? Les activités conduites auparavant dans le village peuvent être une barrière à l'instauration de la confiance.
- Gardez à l'esprit les problèmes auxquels le village est confronté, la sécurité alimentaire/de l'eau pourrait être la question la plus importante, qui devra être abordée dans tout plan de gestion.





8.6 Références utiles :

- Govan, H., Aalbersberg, W., Tawake, A., and Parks, J. (2008). Locally-Managed Marine Areas : A guide for practitioners. The Locally-Managed Marine Area Network.
 - Les pages 18-32 énumèrent un certain nombre d'exercices pour permettre de faire participer la communauté et le diagnostic des problèmes, y compris la cartographie, l'identification des problèmes, le diagramme de Venn et le classement en matrice.
- Pomeroy, R.S., and Rivera-Guieb, R. (2006) Fishery Co-Management : A Practical Handbook. International Development Research Centre.
 - Les chapitres 5, 6 et 7 donnent des conseils sur l'organisation de réunions communautaires, l'évaluation des besoins et l'identification des problèmes.
- Mahanty S, Stacey N (2004) Collaborating for Sustainability : A resource kit for facilitators of participatory natural resource management in the Pacific : 246.
 - Un certain nombre d'activités pour la participation des parties prenantes et des exercices de diagnostic y sont présentés, avec des feuilles d'activités faciles à suivre, y compris les analyses FFPM et le classement en matrice.
- Worldfish (2013) Community-based marine resource management in Solomon Islands : A facilitator's guide. Basé sur les leçons de la mise en œuvre de la gestion communautaire des ressources durables avec les communautés rurales côtières dans les îles Salomon (2005-2013). CGIAR Research Program on Aquatic Agricultural Systems. Penang, Malaysia.
 - Le module 3 décrit les activités visant à établir la portée et le diagnostic participatif, tandis qu'un certain nombre d'exercices sont décrits dans la boîte à outils, notamment les groupes de discussion, la cartographie, l'analyse FFPM et les calendriers historiques.
- Pretty, J., Guijt I., Thompson J., Scoones I. (1995) Participatory Learning and Action : A Trainer's Guide. IIED, London.
 - Une ressource utile pour la participation et la consultation de la communauté, utile à toutes les étapes de la création de la LMMA. Contient des exercices pour aider à encourager à la participation.
- IUCN (2004) Managing Marine Protected Areas : A Toolkit for the Western Indian Ocean. IUCN Eastern African Regional Programme, Nairobi, Kenya. p. xii + 172pp.
 - La section B fournit quelques indications utiles sur les processus participatifs.
- Department of Environment and Natural Resources, Bureau of Fisheries and Aquatic Resources of the Department of Agriculture, and Department of the Interior and Local Government (2001) Philippine Coastal Management Guidebook Series No. 3 : Coastal Resource Management Planning. Coastal Resource Management Project of the Department of Environment and Nature Resources, Cebu City, Philippines, 94 p.
 - Le chapitre 3 fournit des conseils sur l'identification des problèmes, y compris des exercices de diagnostic et d'évaluation de base.
 - Disponible en ligne : http://oneocean.org/download/db_files/crmguidebook3.pdf





9. Principes clés d'une LMMA

L'importance de la participation est soulignée tout au long de ce kit de ressources, car elle est au cœur de la nature des LMMA : « Pour les communautés, par les communautés ». Il est donc essentiel de garder à l'esprit les conseils et les exercices identifiés dans cette première étape du kit de ressources pour toutes les étapes de la création d'une LMMA, afin de conserver la flexibilité de l'approche à mesure qu'elle évolue. Ceci permet d'adapter la conception de la LMMA et de connaître constamment les conditions changeantes pour augmenter les chances de sa réussite. Cette gestion adaptative est présentée au cours de l'étape suivante de la création d'une LMMA : « Planification et conception ».

À ce stade, il est important de considérer quelques principes clés de la LMMA qui, s'ils sont identifiés maintenant, permettront d'établir le niveau de motivation des parties prenantes concernant la LMMA ainsi que de maintenir cette dynamique tout au long de la vie de la LMMA :

Renforcer la motivation de la communauté pour participer aux activités de gestion. L'expérience à Madagascar a permis d'identifier les motivations communautaires suivantes dans la création des LMMA :

- Les communautés se soucient de la gestion des ressources pour leurs moyens de subsistance et pour les générations futures.
- Les communautés perçoivent les avantages économiques de l'approche LMMA dans la gestion des ressources, notamment les fermetures temporaires, les jours d'ouverture et les projets d'aquaculture.
- Les communautés adoptent le projet parce qu'il est nouveau, amusant et que les LMMA sont connus dans d'autres zones du pays. La fierté d'y prendre part constitue un grand facteur de motivation.

- Il peut y avoir des attentes économiques en contrepartie de la participation, notamment des indemnités journalières. Il est important d'évaluer ces attentes maintenant et de les aborder.

Gérer les attentes de la communauté dès le début du projet. Les attentes concernant les avantages peuvent être élevées au début du projet. Il est important de les gérer dès le début, assurez-vous que les gens sont conscients de ce à quoi s'attendre, notamment pour :

- Les avantages économiques, qu'ils soient directs à travers des indemnités journalières ou indirects par l'amélioration des prises de la pêche. Les paiements pour la participation (per diems) peuvent créer beaucoup de conflits entre la population s'ils paraissent inégaux. Cela peut aussi créer une culture d'attente, c'est-à-dire que les habitants participent pour le paiement plutôt que pour la ressource. Dans certains cas, le paiement peut être nécessaire, lorsque les habitants consacrent beaucoup de temps aux activités de gestion et perdent ainsi des revenus issus des activités de subsistance traditionnelles. La mise en place de tels paiements devrait être décidée au début du projet et des règles et directives claires doivent être définies avec tous les membres de la communauté.
- Rôles et responsabilités des parties prenantes : précisez qui est responsable de quoi et quand, ainsi que l'ampleur du travail impliqué.
- Viabilité du projet : n'oubliez pas les changements potentiels dans le financement et la gestion des projets.

- Calendrier du projet : discutez du temps qu'il faudra pour sa mise en œuvre et à quel moment les avantages pourront être ressentis.
- **Développez une appropriation locale** de la LMMA pour garantir que la gestion communautaire des ressources est fortement et entièrement ressentie dès le début. Cela peut être difficile à réaliser, surtout si un niveau élevé d'apport externe des partenaires techniques est requis. Pour aider à créer ce sentiment d'appropriation locale, il est important de veiller à ce que les communautés soient consultées à toutes les étapes de la création de la LMMA et qu'elles prennent les décisions finales en matière de gestion, par exemple :
- Assurez la pleine participation des communautés au cycle de vie du projet, de l'évaluation initiale à la planification et la conception, en passant par la mise en œuvre et la gestion..
- Impliquez les communautés dans le processus de suivi et d'évaluation de la LMMA. Ceci est très important pour la gestion adaptative communautaire (voir [Étape 2 : Chapitre 1 « Pouvoir s'adapter »](#)), afin que les communautés puissent identifier par elles-mêmes ce qui fonctionne et ce qui doit être ajusté.
- La gestion des ressources restera intéressante si les communautés locales continuent de percevoir ses bénéfices au fil du temps. Afin de préserver la motivation, il est important que les communautés puissent voir que ces avantages sont liés à leurs propres efforts, et non à une aide extérieure.



- Célébrez chaque réussite ; rendez-les inoubliables en racontant fréquemment les histoires de succès.

La communication est essentielle ! À tous les stades de la création d'une LMMA, il est important de communiquer les objectifs du projet, les avancées et les plans aux parties prenantes et à un public plus large. Utilisez des moyens novateurs dans la mesure du possible, encouragez les événements communautaires de la LMMA et la couverture médiatique en cas de réussite.

Bien que cette première étape du kit de ressources soit axée sur les activités communautaires, il est important de s'assurer que les autres parties prenantes sont informées des activités et des progrès tout au long du projet. Ceci est particulièrement important pour les parties prenantes secondaires dont le soutien est important pour la réussite de la LMMA. Discutez des activités et intégrez les points de vue des parties prenante permettra à la fois de respecter les principes de la LMMA et de garantir sa viabilité à long terme.





10. Références

1. Mahanty S, Stacey N (2004) Collaborating for Sustainability : A resource kit for facilitators of participatory natural resource management in the Pacific : 246.
2. Govan H, Aalbersberg W, Tawake A, Parks JE (2008) Locally-Managed Marine Areas : A guide to supporting Community-Based Adaptive Management : 1–70.
3. WorldFish (2013) Community-based marine resource management in Solomon Islands : A facilitators guide. Based on lessons implementing CBRM with rural coastal communities in Solomon Islands (2005-2013). CGIAR Res Progr Aquat Agric Syst Penang, Malaysia Manual : AA.
4. Carson L, Gelber K (2001) Ideas for community consultation : A discussion on principles and procedures for making consultation work. NSW, Australia.
5. International Finance Corporation (2007) Stakeholder Consultation Report.





Étape 2 : Planification et conception d'une LMMA

Introduction de l'étape 2

13. Choisir les outils de gestion

15. Échanger les informations

11. Pouvoir s'adapter

14. Examiner les options juridiques

16. Références

12. Considérer les impacts



Introduction de l'étape 2

Cette deuxième étape de la création de la LMMA nécessite un examen approfondi de la conception de la LMMA et la planification des approches de gestion qui seront adoptées. L'accent est mis sur l'utilisation d'une approche de gestion adaptative communautaire, en tenant compte des impacts des mesures de gestion pour permettre le suivi et l'adaptation en conséquence.

Des outils potentiels de gestion sont ensuite présentés, avec des descriptions détaillées de l'utilisation de zones interdites à la pêche permanentes ou temporaires (NTZ), ainsi que d'autres outils, notamment des moyens de subsistance alternatifs. Trois mécanismes spécifiques à Madagascar pour établir la protection juridique sont décrits en détail, et enfin, des réseaux d'échange d'informations sont proposés pour encourager le partage communautaire et l'enseignement des expériences.

À la fin de cette étape, vous aurez commencé les processus suivants :

- Développer la théorie du changement de la LMMA, c'est-à-dire comment vous prévoyez que la gestion atteindra les objectifs escomptés
- Prise de décision sur les stratégies de gestion qui seront mises en œuvre
- Prise de décision sur le cadre légal adopté
- Apprentissage par échange d'informations sur les LMMA déjà établies





11. Pouvoir s'adapter

11.1 Qu'est-ce que la gestion adaptative ?

Les systèmes écologiques et sociaux dans lequel les LMMA fonctionnent sont complexes et l'impact des activités de gestion sur ces systèmes peut être imprévisible et changer au fil du temps. À ce stade de la création de la LMMA, le problème de la ressource et ses causes ont été identifiés et une série d'hypothèses seront maintenant formulées sur les solutions potentielles à mettre en œuvre. Bien que ces hypothèses reposent sur des connaissances approfondies et des compétences scientifiques locales, c'est uniquement en les testant que nous pouvons comprendre les actions qui fonctionnent ou non, et pourquoi.

La gestion adaptative décrit le processus de test systématique de ces hypothèses de gestion des ressources, afin de s'adapter et d'apprendre. Cela signifie que les stratégies de gestion sont suffisamment flexibles pour s'adapter aux changements de conditions et peuvent être ajustées à la lumière de nouvelles informations. Il s'agit d'un processus d'apprentissage par la pratique, mais plutôt que de tâtonner, la gestion adaptative est un cycle de mise en œuvre méthodique et continu de la gestion, de l'évaluation des résultats et de la révision des actions en conséquence (Figure 1). En utilisant une approche de gestion adaptative, l'incertitude est réduite et la gestion peut mieux s'adapter aux conditions sociales et écologiques changeantes, et maximiser ainsi l'efficacité à long terme.

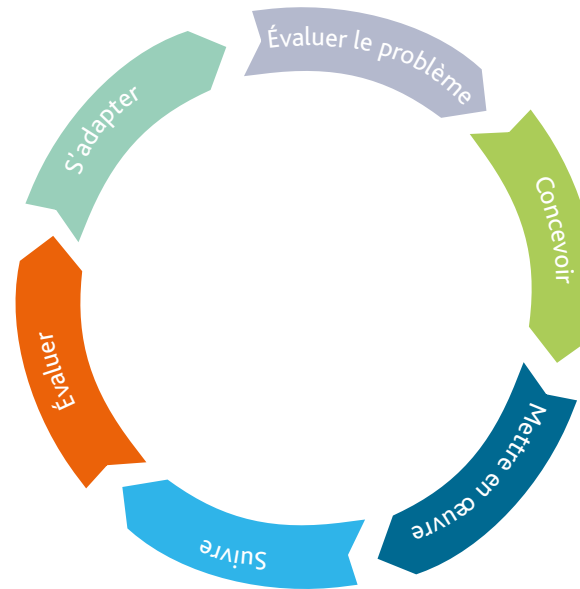


Figure 11.1 Cycle de gestion adaptative

11.2 Références utiles :

- Salafsky, N., R. Margoluis, and K. Redford. 2001. Adaptive Management : A Tool for Conservation Practitioners. Washington, D.C. Biodiversity Support Program. <http://www.fosonline.org/wordpress/wp-content/uploads/2010/06/AdaptiveManagementTool.pdf>
 - Présente le concept de gestion adaptative et décrit les étapes de l'utilisation d'une approche de gestion adaptative dans les projets de conservation
- Foundations of Success est une petite organisation à but non lucratif qui travaille avec les professionnels pour apprendre à mieux réaliser les activités de conservation par le biais du processus de gestion adaptative. Son site Web accueille un certain nombre de ressources disponibles gratuitement pour informer et guider à toutes les étapes du cycle de gestion adaptative : <http://www.fosonline.org/resources>





11.3 Utiliser une approche de gestion adaptative communautaire

La gestion communautaire adaptative est similaire à la gestion adaptative, mais elle est réalisée par les communautés. Cela signifie que les communautés guident toutes les étapes de la gestion : de la planification à la mise en œuvre, en passant par l'évaluation et la révision. Compte tenu de la nature communautaire des LMMA, la gestion communautaire adaptative est recommandée pour obtenir des LMMA durables et significatives qui tiennent compte des connaissances et des besoins de la communauté.

Ce type de gestion permet d'intégrer les connaissances locales approfondies sur les ressources marines dans les plans de gestion, permettant des stratégies plus durables en reflétant des conditions sociales et écologiques réalistes. Par exemple, en 2011, la gestion communautaire adaptative a été utilisée pour examiner et reconfigurer les limites des aires protégées et les règles de gestion des LMMA dans le district de Kubulau de Fidji [1]. Les nouvelles limites visent à renforcer la résilience communautaire face au changement climatique en augmentant la représentation des types de récifs et en intégrant des zones plus critiques. En outre, les parties prenantes locales s'attendent à un meilleur respect, car les limites sont simplifiées et plus conformes aux caractéristiques naturelles familières.

Contrairement aux gestions mises en œuvre et oubliées et qui changent lentement les mentalités, la gestion communautaire adaptative permet aux stratégies de s'ajuster rapidement aux facteurs environnementaux et sociaux qui peuvent changer. Une gestion communautaire adaptative efficace nécessite des objectifs clairs, un suivi systématique des avancées et des structures de gestion flexibles capables d'intégrer de nouvelles informations à mesure que celles-ci

se présentent. Un processus communautaire est à la fois le moyen et le but de la gestion communautaire adaptative. Ainsi, celle-ci peut incorporer un certain nombre d'outils participatifs et peut identifier des résultats de gestion (ex. : les fermetures temporaires des pêches) comme étant les plus appropriés pour la communauté. Les lignes directrices présentées dans ce kit de ressources sont destinées à une approche de gestion communautaire adaptative ; c'est-à-dire que les parties prenantes de la communauté s'occupent elles-mêmes de la gestion ou qu'elles jouent au moins un rôle majeur dans le processus.

Il est important que les parties prenantes communautaires comprennent la gestion communautaire adaptative et ce que cela signifie concernant leur rôle dans la LMMA (voir Étape 1 « Évaluation initiale »). Par exemple, il faut souligner que la gestion communautaire adaptative est un processus d'apprentissage par la pratique ; il ne faut pas être découragé si une approche ne fonctionne pas, mais plutôt se concentrer sur l'apprentissage de l'expérience, l'adaptation en conséquence et l'amélioration des stratégies au fil du temps.



11.4 Références utiles :

- Des réseaux nationaux et régionaux existent pour soutenir les communautés à travers tous les aspects de la gestion communautaire adaptative :
 - Le réseau MIHARI à Madagascar. Depuis 2012, les LMMA de Madagascar sont réunies au sein d'un réseau informel connu sous le nom de MIHARI, créé pour fournir un cadre à l'échange communautaire et au dialogue, partager les expériences locales de gestion communautaire des ressources naturelles ainsi que des outils de formation et des ressources. Plus de 150 communautés sont actuellement membres du réseau et les chefs de communautés se réunissent chaque année dans le cadre d'un forum national sur les LMMA organisé et soutenu par les ONG partenaires du pays. <http://mihari-network.org> (voir Étape 2 : Chapitre 5 « Échanger les informations »)
 - Le réseau LMMA, qui fonctionne principalement en Asie et dans le Pacifique, fournit des informations sur les projets et des ressources utiles : <http://www.lmmanetwork.org/>



12. Considérer les impacts

L'utilisation d'une approche de gestion communautaire adaptative pour les LMMA signifie qu'il faut considérer les impacts des actions de gestion et les méthodes pour les mesurer afin d'adapter et d'améliorer l'approche. Lors de la planification et de la conception de ces actions, et des éléments à évaluer, il est utile de penser à la chaîne d'événements de l'action à l'impact, connue sous le nom de « théorie du changement ».

12.1 Qu'est-ce que la théorie du changement ?

Lors de la première étape de la création de la LMMA « Évaluation initiale », la problématique aura été identifiée et une vision commune décidée, c'est-à-dire la raison pour laquelle une LMMA est nécessaire et le(s) résultat(s) attendu(s) de cette intervention. Maintenant que ceci est déterminé, il faut identifier le parcours pour l'atteindre, connu comme la « théorie du changement ». En termes plus simples, à ce stade, vous connaîtrez le problème [problématique], et ce qui doit changer [vision], vous devez désormais décider des moyens d'y parvenir [quelles stratégies adopter et comment fonctionneront-elles ?]. La théorie du changement peut être considérée comme un plan illustrant les méthodes prévues pour atteindre les objectifs à long terme de la LMMA.

Il est recommandé de réfléchir à la théorie du changement à ce stade de la création de la LMMA, car elle peut apporter plusieurs avantages à long terme pour le projet :

- **Communication avec les parties prenantes**

Les décisions concernant les stratégies à adopter seront basées sur une série d'hypothèses, bien qu'elles reposent sur des connaissances approfondies locales et une

expertise scientifique ([Étape 2 : Chapitre 3 « Choisir les outils de gestion »](#)). Ces hypothèses représentent votre théorie du changement et les cartographier permet d'assurer la communication avec toutes les parties prenantes afin qu'elles puissent à leur tour prévoir l'objectif du projet. Une telle communication des impacts attendus est particulièrement utile pour maintenir l'enthousiasme de la communauté pour le projet, conserver l'appui du gouvernement, répondre aux besoins des bailleurs de fonds et faire face aux critiques potentielles.

- **Meilleure préparation**

Il est très difficile de savoir avec certitude dans les premières phases l'impact des actions de gestion ; il est probable que des facteurs manqueront, mais cela fait partie du processus de gestion adaptative – apprendre par la pratique. Cartographier la théorie du changement consiste à effectuer une « analyse de la situation », qui permet d'identifier autant de menaces et de processus causaux que possible. Cela aide à mieux préparer le projet et à accroître ses chances de réussite, en réduisant la probabilité de conséquences imprévues des mesures de gestion.

- **Suivi des avancées**

Pour qu'un projet indique des avancées claires, il est nécessaire de connaître les résultats prévus et les méthodes permettant de mesurer les impacts ([voir Étape 3 : Chapitre 4 « Suivre les impacts »](#)). Cette démarche s'inscrit dans l'approche de gestion communautaire adaptative, avec des hypothèses testées dans le cadre d'un processus d'apprentissage par la pratique, de suivi et

de mesure des impacts et d'adaptation en conséquence. Suivre une théorie du changement fournit une base pour identifier ce qui doit être mesuré et les indicateurs à utiliser pour montrer la progression, afin d'atteindre une réussite à long terme.

12.2 Développer la théorie du changement

La théorie du changement est « l'hypothèse de développement », la théorie qui permet de passer des « actions planifiées » aux « impacts souhaités ». Les partenaires techniques (ONG) et la communauté élaborent la théorie du changement ensemble, lors des consultations communautaires ([voir Étape 1 : Chapitre 3 « Identifier le problème »](#)). Il est crucial que la théorie soit conçue avec les parties prenantes de la communauté pour intégrer les connaissances locales approfondies. Un bon animateur qui comprend bien la théorie et le processus est essentiel ; si l'animateur ne comprend pas tout à fait la théorie, il est peu probable que la communauté la comprendra et les importantes informations locales risquent de manquer.

Cartographier la théorie du changement sous forme de diagramme (élaborer des modèles conceptuels, identifier des stratégies/projets et les étendre à travers les chaînes de résultats, tel que décrit dans les étapes suivantes) crée la théorie et fournit un outil pour organiser les activités de suivi et d'évaluation et communiquer la théorie aux parties prenantes. Généralement, c'est le partenaire technique qui cartographie la théorie du changement.



12.3 Conseils utiles :

Le Conservation Measures Partnership (<http://www.conservationmeasures.org/>), en collaboration avec Sitka Technology Group, a mis au point un logiciel appelé « Miradi ».

Miradi est un programme facile à utiliser qui permet aux professionnels de la protection environnementale de concevoir, gérer, surveiller et apprendre de leurs projets afin de mieux atteindre leurs objectifs de conservation, en suivant les processus décrits par les Normes ouvertes pour la protection de la nature [2]. Il inclut des logiciels de diagrammes pour aider à concevoir des modèles conceptuels et des chaînes de résultats.

Miradi est populaire auprès de nombreuses ONG de conservation, y compris celles qui se sont associées à des projets LMMA à Madagascar. Des informations en ligne et des tutoriels concernant l'utilisation de Miradi sont disponibles sur www.miradi.org. Le partenaire technique de la LMMA aura probablement des membres du personnel expérimentés dans l'utilisation de Miradi et l'élaboration de la théorie du changement.





Étape 1 : Développer un modèle conceptuel

Un modèle conceptuel illustre l'état actuel du site du projet, en identifiant les principales relations de cause à effet qui sont supposées fonctionner dans la zone. Les principaux composants du modèle conceptuel auront été identifiés lors de la phase d'évaluation initiale, la problématique, ses causes et la vision commune. Le but est maintenant de les cartographier dans un diagramme qui relie les principaux composants (Figure 12.1).

■ Étape 1.1 : Considérer la situation

L'élaboration d'un modèle conceptuel implique une « analyse de la situation », qui contribue à garantir la compréhension commune du contexte de la LMMA auprès des parties prenantes. Les partenaires techniques collaborent avec les communautés pour identifier et convenir des relations entre l'environnement biologique et le système social, économique et politique qui affecte les ressources (voir Étape 1 : Chapitre 3 « Identifier le problème »). Selon les ressources du projet, l'analyse de la situation peut être une évaluation formelle approfondie de la ressource et de la zone, ou une description moins formelle de la situation fondée sur les connaissances locales. Chacune ou les deux sont encouragées, étant donné les avantages importants de la compréhension du contexte local pour la réussite de la LMMA.

Les flèches représentent des facteurs.

Les flèches **bleues** sont les menaces directes, tandis que les **vertes** sont les menaces indirectes et les **orange** sont les opportunités. Chaque facteur est associé à une ou plusieurs parties prenantes.

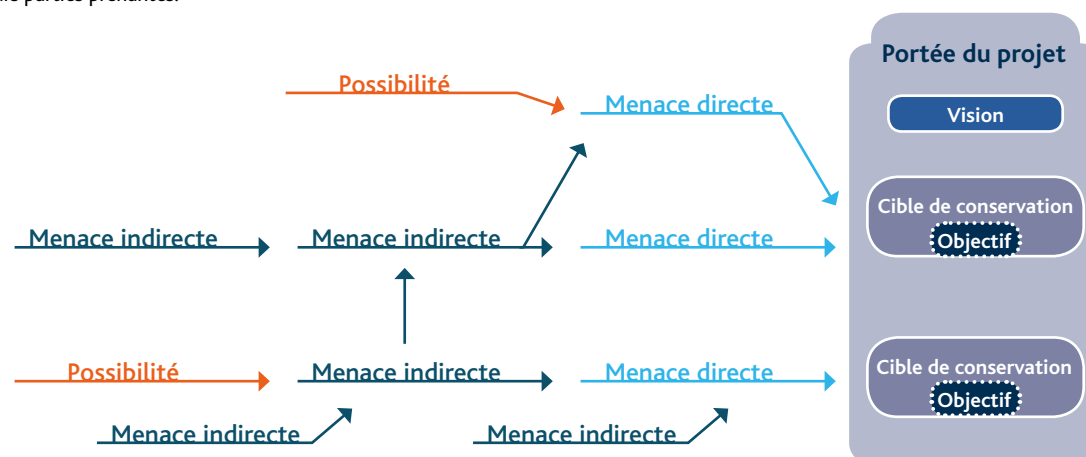


Figure 12.1 Un modèle conceptuel générique [Adapté de 2], où :

Portée du projet : définit les paramètres généraux du projet, c'est-à-dire ce qu'il prévoit d'affecter. Les LMMA sont généralement des projets « adaptés au milieu » dans la mesure où ils ont une portée géographique et comprennent des efforts pour gérer efficacement les ressources prioritaires dans les zones prioritaires.

Vision : l'état ou la condition ultime pour lesquels le projet est établi (ex. : la pêche durable de poulpes).

Cible de conservation : espèces, écosystèmes ou processus écologiques spécifiques qui font l'objet du projet thématique (ex. : *Octopus cyanea* ou habitat des récifs coralliens).

Objectif : Les objectifs sont liés aux cibles de conservation et sont des déclarations officielles de l'impact final que le projet espère atteindre (ex. : augmentation de la taille des prises de l'*Octopus cyanea*).

Menace directe : Il s'agit principalement d'activités humaines qui dégradent immédiatement les cibles de conservation (ex. : les pratiques de pêche non durables), mais peuvent être des phénomènes naturels altérés par les activités humaines (ex. : augmentation du blanchiment corallien dû au changement climatique). Il est utile de considérer l'étendue spatiale de la menace directe pour s'assurer qu'elle est pleinement prise en compte.

Menace indirecte : les causes et les facteurs des menaces directes (ex. : la demande de poulpes, les préférences des consommateurs traditionnels, la nécessité de générer des revenus, le prix du poulpe).

Possibilité : un facteur qui pourrait avoir des effets positifs sur une ou plusieurs cibles, que ce soit directement ou indirectement. Il peut être considéré comme l'opposé d'une menace, et peut ainsi permettre d'identifier les points de départ pour les mesures de gestion (ex. : la demande pour la pêche de poulpe durable).



■ Étape 1.2 : Inclure des objectifs bien-être

Les LMMA étant motivées par le désir de la communauté d'effectuer une gestion durable de la pêche, il est nécessaire d'inclure les avantages des cibles de conservation sur la population dans le modèle conceptuel, connus comme les objectifs bien-être. Le bien-être humain consiste à avoir le matériel nécessaire pour une meilleure vie et santé, de bonnes relations sociales, la sécurité et la liberté ainsi que le choix [3]. Les objectifs bien-être sont les impacts que le projet aura sur le bien-être humain, par exemple :

L'amélioration des moyens de subsistance par l'augmentation du revenu issu de la pêche peut être un objectif de bien-être si la cible de la conservation est l'*Octopus cyanea* et que le but est d'accroître la quantité de la prise de poulpes.

OU,

La protection (du logement) contre les inondations ou la destruction causées par les tempêtes et les cyclones en réduisant l'érosion côtière pourrait être un objectif de bien-être si la cible de conservation est la forêt de mangrove et que l'objectif est de réduire la perte de mangrove.

Dans un modèle conceptuel, les objectifs de bien-être sont cartographiés à droite des cibles de conservation, atteints via un changement dans la prestation du service écosystémique affecté par la cible de conservation (ex. : l'alimentation est un service d'approvisionnement de l'écosystème [3]). Inclure

les objectifs bien-être dans les modèles conceptuels permet d'illustrer et de communiquer l'objectif de la gestion pour les communautés, en montrant le lien direct entre la mesure de gestion et l'amélioration du bien-être ([Figure 12.2](#)).

Étape 1.3 : Considérer les menaces

Les menaces directes et indirectes contribuent au problème des ressources, et celles-ci doivent être influencées pour atteindre les visions du projet, c'est-à-dire que les actions de conservation seront conçues pour affecter et réduire l'influence de ces menaces. En comprenant pleinement ces menaces, les actions - ou les stratégies - peuvent être plus facilement décidées. Pour ce faire, il peut être utile de hiérarchiser chaque menace pour aider à concentrer les stratégies là où elles sont le plus nécessaires.

Les menaces devraient être identifiées lors des consultations pour la théorie du changement. Lors de l'identification des menaces, il est nécessaire de s'interroger en premier lieu sur « les causes » de la diminution de la ressource, afin d'identifier la menace directe. Ensuite, la question : « pourquoi » cela se produit-il afin d'identifier les causes sous-jacentes, c'est-à-dire, la menace indirecte. Par exemple :

Q « Qu'est-ce qui entraîne la baisse de la capture de poulpes ? »

R « L'un des problèmes est la surexploitation »

Q « Pourquoi les poulpes sont-ils surexploités ? »

R « L'une des raisons est l'augmentation des ressources/ utilisateurs et des pêcheurs »

En poursuivant ces questions, d'autres causes sous-jacentes/menaces indirectes peuvent être identifiées, par exemple :

Q « Pourquoi le nombre de pêcheurs augmente-t-il ? »

R « Plus de personnes migrent vers les zones côtières »

Il est alors utile de classer les menaces directes pour les communautés dans les « principales menaces », « menaces secondaires » et « menaces futures ». Il est important de tenir compte à la fois de l'ampleur et de la portée de chaque menace, sur le plan géographique et par rapport au nombre de parties prenantes qui y sont associés. Par exemple, des pratiques de pêche non durables pourraient être identifiées comme une menace directe pour la ressource pendant la consultation communautaire. Cependant, cette menace pourrait ne pas être limitée aux parties prenantes communautaires de la LMMA, mais s'appliquer également aux pêcheurs migrants qui se rendent sur le site du projet. Pour augmenter les chances de réussite, les stratégies devront ainsi tenir compte de ces pêcheurs migrants dans leur conception.

Un certain nombre d'exercices peuvent aider à classer ces menaces, comme le tableau de classement décrit dans [l'Étape 1 : Chapitre 3 « Identifier le problème »](#). En outre, le logiciel Miradi dispose d'un outil qui permet de classer les menaces en fonction de leur portée, de leur gravité et de leur irréversibilité ([voir « références utiles »](#)).



ENCADRÉ 12.1 Approche Santé-Population- Environnement (SPE)

Si la croissance démographique liée aux besoins de planification familiale non satisfaits et au manque d'accès aux services de santé est considérée comme une menace, il peut être utile d'envisager d'établir des partenariats avec des agences sanitaires spécialisées comme Marie Stopes Madagascar comme stratégie de lutte contre cette menace, tout en soutenant l'engagement communautaire dans la gestion marine.

La guide SPE de Blue Ventures explique ces partenariats en détail. Vous pouvez le télécharger gratuitement ici : www.blueventures.org/phetoolkit, tandis que le réseau SPE de Madagascar peut faciliter les échanges d'apprentissage avec des organisations de conservation marine qui ont réussi à intégrer l'approche « Santé-Population-Environnement » (SPE) dans leurs initiatives LMMA : www.phemadagascar.org.

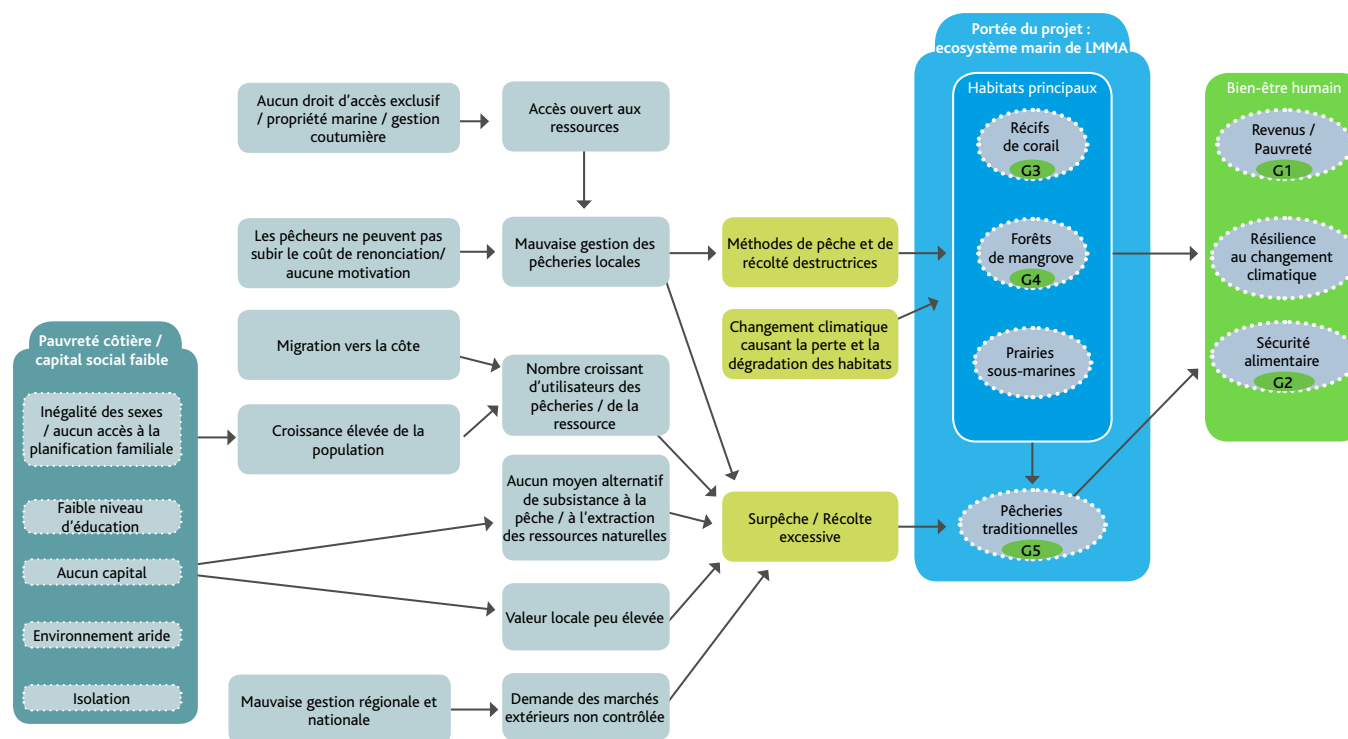


Figure 12.2 Exemple de modèle conceptuel LMMA, incluant les objectifs de bien-être.

G1-5 sont les objectifs du projet : G1=Le revenu des ménages dans les communautés partenaires est maintenu, augmenté ou diversifié ; G2=Le revenu du ménage dans les communautés partenaires est maintenu, augmenté ou diversifié et les communautés sont en situation de sécurité alimentaire ; G3=Augmentation de la santé des récifs dans les aires protégées de la LMMA ; G4=Augmentation de la santé des récifs dans les aires protégées de la LMMA et diminution des taux de dégradation et de déforestation ; G5=Stock maintenu au même niveau ou au-dessus du rendement maximal durable.



Étape 2 : Créer des chaînes de résultats

- Étape 2.1 : Identifier et sélectionner les stratégies
Maintenant que le modèle conceptuel a défini « l'état actuel » sur le site du projet, il est nécessaire de considérer les stratégies à utiliser pour atteindre « l'état désiré » du site du projet (la vision). Il existe un certain nombre de stratégies que les communautés pourraient adopter pour gérer leur LMMA. En bref, les stratégies sont conçues pour aborder les facteurs du modèle conceptuel qui ont été identifiés comme contribuant au problème des ressources. De plus amples informations sur les options stratégiques et leur sélection sont présentées dans le chapitre suivant ([Étape 2 : Chapitre 3 « Choisir les outils de gestion »](#)).

Étape 2.2 : Cartographier la chaîne de résultat

Une fois les stratégies décidées, il faut identifier la manière - ou les chaînes de résultats - pour leur fonctionnement. Les chaînes de résultats sont des diagrammes qui illustrent une série de causalités qui lient les résultats attendus du projet à court, moyen et long terme, c'est-à-dire, « si nous mettons en œuvre [l'action A]... alors nous prévoyons [résultat B] » [4]. Chaque stratégie possède sa propre chaîne de résultat. Les chaînes de résultats peuvent être considérées comme des expansions de modèles conceptuels, de la situation actuelle avant une action de gestion, à la situation souhaitée illustrant le résultat d'une stratégie. Les principaux composants sont :

Stratégie → Résultat → Résultat → Impact [4]
(Figure 12.3).

Les chaînes de résultats sont des outils particulièrement utiles pour illustrer de façon explicite comment l'action de gestion devrait atteindre le résultat souhaité et ainsi contribuer à communiquer les objectifs et les intentions aux parties prenantes pour encourager la confiance et le soutien des activités ([Figure 12.4](#)).

En outre, la cartographie des chaînes de résultats permet d'élaborer le plan de suivi du projet qui est essentiel à l'approche de gestion communautaire adaptative. En effet, définir l'objectif à court terme permet d'identifier ce qu'il faut mesurer lors du suivi du projet au fil du temps. Les

objectifs peuvent être facilement convertis en « indicateurs » mesurables pour le suivi, par exemple : l'objectif « augmentation en pourcentage de l'application des règles en cas d'infraction » impliquerait de mesurer le nombre d'application des règles en cas d'infraction à des périodes précises (votre indicateur) et de suivre les changements de ce nombre au fil du temps. Vous aurez davantage d'informations sur le suivi et les indicateurs dans l'[Étape 3 : Chapitre 4 « Suivre les avancées »](#)).

Le modèle conceptuel montre
« l'état actuel du monde »

Les chaînes de résultats montrent les
résultats anticipés – « l'état désiré du monde »

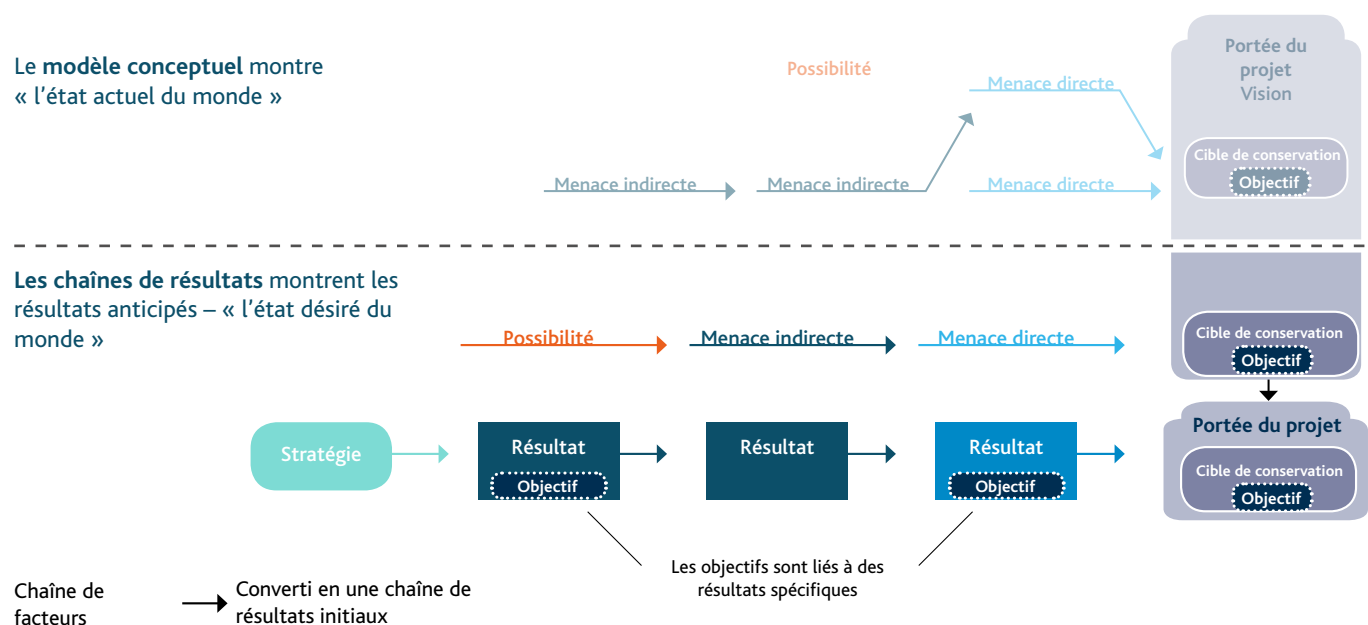


Figure 12.3 Exemple de chaîne de résultats génériques, adapté de [2]. Veuillez consulter la page suivante pour une explication des termes utilisés



La figure 12.3 est un exemple de chaîne de résultats génériques, dérivée du mode conceptuel générique, où :

Les stratégies sont les actions ou interventions qu'un projet met en œuvre (par exemple, les fermetures temporaires).

Les résultats sont l'état futur souhaité d'un facteur de menace ou de possibilité (ex. : renforcer la gestion locale → récolte durable).

Les objectifs sont des déclarations officielles des résultats (ou des résultats intermédiaires) et des changements souhaités qui sont jugés nécessaires pour atteindre les objectifs du projet. Les objectifs précisent les changements souhaités dans les facteurs (menaces et possibilités directes et indirectes) que le projet vise à atteindre à court et moyen terme (ex. : augmentation du pourcentage d'application des règles en cas d'infractions).

Les impacts sont l'état futur souhaité d'une cible de conservation, c'est-à-dire les objectifs finaux souhaités du projet (ex. : augmenter la quantité des captures de poulpes).

Étape 5 : Combiner pour représenter la théorie du changement

Les étapes 1 à 4 combinées représentent votre théorie du changement : comment les actions de gestion sont supposées influencer l'état actuel pour atteindre l'état désiré sur le site du projet. L'étape suivante consiste à tester la théorie du changement : une fois les stratégies décidées et les chaînes de résultats conçues, des mesures de gestion doivent être mises en œuvre et les résultats doivent être suivis au fil du temps (voir Étape 3 – Mise en œuvre).

12.4 Références utiles :

- Margoluis, R. & Salafsky, N. (1998) Measures of success. Island Press.
 - Le chapitre 3 de ce guide pratique bien connu pour la conception, la planification et la mise en œuvre de projets de conservation fournit des conseils détaillés sur l'élaboration de modèles conceptuels, l'identification et le classement des menaces et l'amélioration des modèles conceptuels basés sur l'évaluation du site.
 - Des extraits de cette ressource en anglais sont disponibles en ligne via Google eBooks, et la version espagnole est disponible gratuitement sur <http://www.fosonline.org/resource/measures>
- Govan, H., Aalbersberg, W., Tawake, A., and Parks, J. (2008). Locally-Managed Marine Areas : A guide for practitioners. The Locally-Managed Marine Area Network.
 - Les pages 25-26 fournissent un guide utile pour les exercices de classement matriciel (classement des menaces).
- The Conservation Measures Partnership (2013) Open Standards for the Practice of Conservation. Version 3.0.
 - Les chapitres 1 et 2 (pages 9-28) présentent des orientations détaillées sur l'élaboration de modèles conceptuels et l'utilisation de chaînes de résultats pour identifier les mesures de gestion.
 - Téléchargeable gratuitement sur <http://cmp-openstandards.org/>
- Foundations of Success (2007) Using Results Chains to Improve Strategy Effectiveness. An FOS How-To Guide.
 - Ce document de 15 pages fournit des indications claires et détaillées sur l'élaboration et l'utilisation de chaînes de résultats pour la planification et la conception de projet.
- Téléchargeable gratuitement sur <http://www.fosonline.org/resource/using-results-chains>
- Foundations of Success (2009) Conceptualizing and Planning Conservation Projects and Programs. A Training Manual.
 - Un manuel de formation utile pour appliquer les Normes ouvertes pour la protection de la nature de Conservation Measures Partnership.
 - Les pages 44 à 55 fournissent des conseils spécifiques sur les exercices de classement des menaces.
 - Téléchargeable gratuitement sur <http://goo.gl/tiW1Bm>
- Department of Environment and Natural Resources, Bureau of Fisheries and Aquatic Resources of the Department of Agriculture, and Department of the Interior and Local Government (2001) Philippine Coastal Management Guidebook Series No. 3 : Coastal Resource Management Planning. Coastal Resource Management Project of the Department of Environment and Nature Resources, Cebu City, Philippines, 94 p.
- Le chapitre 4, p. 49 fournit des orientations définissant les buts et objectifs
- Disponible en ligne : http://oneocean.org/download/db_files/crmguidebook3.pdf

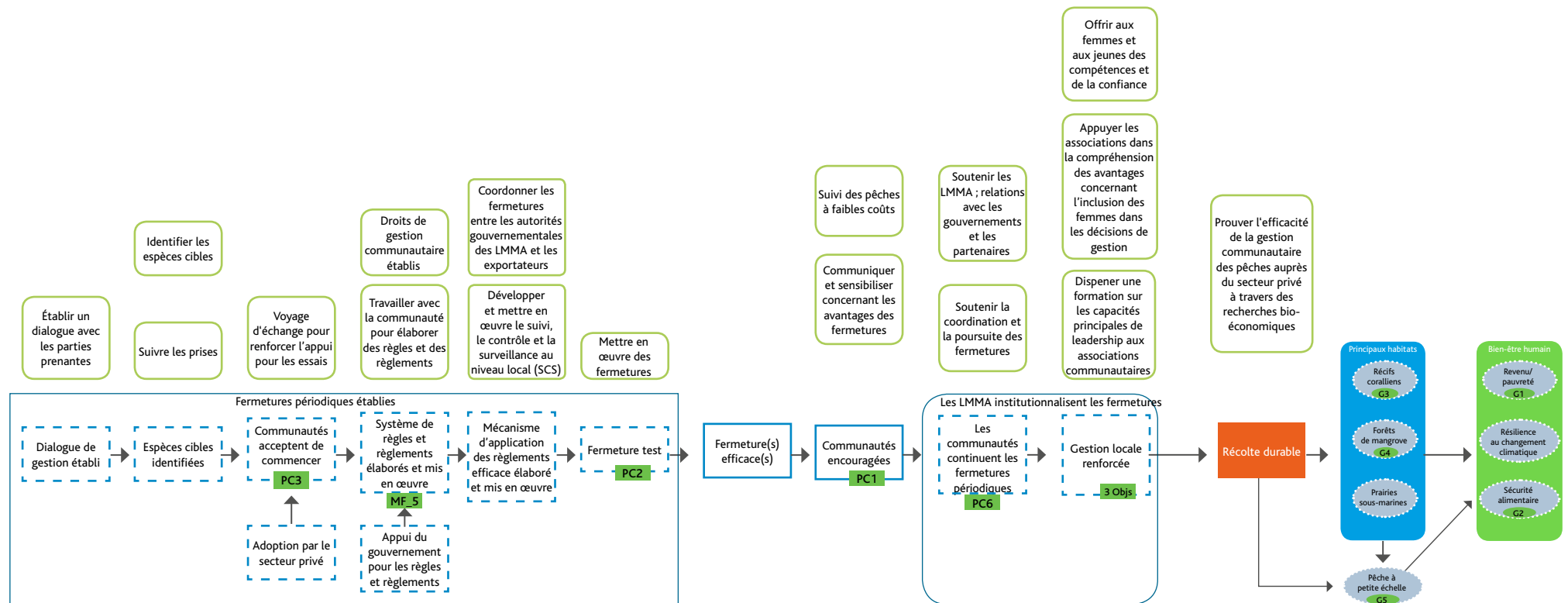


Figure 12.4 Exemple de chaîne de résultats d'une LMMA



13. Choisir les outils de gestion

13.1 Quelle stratégie ?

Comme décrit au chapitre précédent, les stratégies, ou les mesures de gestion, sont conçues pour aborder les facteurs identifiés comme contribuant au problème des ressources. Ces facteurs auront été identifiés au cours des consultations communautaires et, dans de nombreux cas, leurs solutions seront probablement logiques, par exemple : si la pêche au poison a été identifiée comme la cause première du déclin de la pêche, l'interdiction de l'utilisation du poison constituerait une stratégie à adopter. Bien que cela ne soit pas forcément nécessaire, la modélisation conceptuelle permettra de choisir des stratégies en illustrant la situation dans la zone du projet, contribuant ainsi à isoler ces facteurs. Les stratégies devraient être identifiées avec les communautés au moyen de consultations, en utilisant un ensemble similaire de questions comme décrite pour l'identification des menaces dans le chapitre précédent.

Il existe un certain nombre de stratégies que la gestion peut adopter pour traiter les causes du problème des ressources, par exemple [5] :

- Zones ou réserves d'interdiction à la pêche permanente ou temporaire (NTZ)
- Bannir les pratiques de pêches destructrices (ex. : l'utilisation de poisons/ dynamite/destruction de corail)
- Établir des limites de taille pour les prises (seulement lorsque les méthodes de prise sont sélectives et que les animaux trop petits peuvent être remis sans danger à la mer, par exemple, il peut être inutile d'établir des limites de taille pour les requins car ils meurent souvent pris dans les filets avant que les pêcheurs ne puissent les capturer)

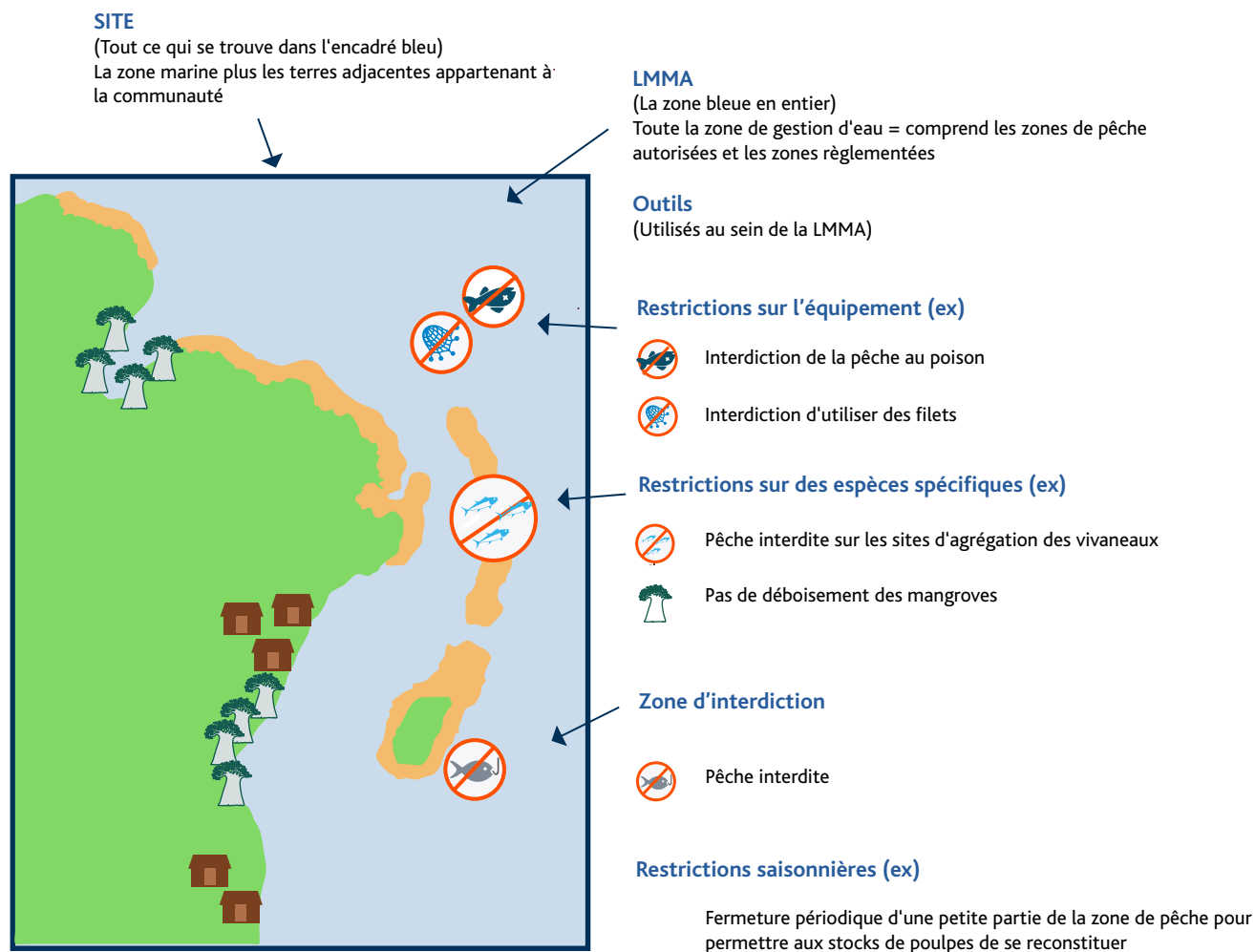


Figure 13.1 Illustration d'une zone potentielle du projet LMMA et des outils de gestion utilisés adaptés de [5,6]



- Interdire la capture des femelles fertiles plus grosses et plus âgées (hypothèse BOFFF)
- Établir des limites/quotas de prise
- Interdire les filets maillants ou les remplacer par des méthodes de capture plus dsélectives
- Établir des tailles minimales de mailles pour les filets de pêche
- Interdire la récolte d'espèces très rares (par exemple les tortues)
- Interdire le rejet de déchets/de matières polluantes dans la mer
- Restauration/gestion des forêts de mangrove
- Protection des frayères
- Restauration/gestion des forêts de mangrove
- Initiatives de moyens de subsistance alternatifs

En général, pour les LMMA, l'approche de gestion globale consiste à créer une réserve avec des zones désignées d'interdiction à la pêche qui sont permanentes ou temporaires. D'autres outils de gestion pourraient ensuite être adoptés en plus de cette approche générale, comme des interdictions spécifiques concernant les espèces capturées ou l'engin utilisé ou autres outils énumérés ci-dessus (Figure 13.1). Pour les besoins de ce kit de ressources, nous présentons plus en détail les quatre outils de gestion des LMMA les plus adoptés à Madagascar, utilisés seuls ou avec d'autres outils :

1. [Réserves permanentes ou fermetures temporaires](#)
2. [Restrictions sur l'engin de pêche](#)
3. [Initiatives de moyens de subsistance alternatifs, par ex. : l'aquaculture](#)
4. [Restauration/gestion des forêts de mangrove](#)

Lors de l'examen de la stratégie à adopter, il est important de garder quelques principes essentiels à l'esprit :

Les communautés devraient choisir l'approche la plus appropriée pour leur site. Le partenaire technique (ONG) peut faire des suggestions, toutefois il est préférable de ne pas donner aux communautés une liste trop longue d'options. Discutez plutôt du problème de ressources lors de consultations communautaires supplémentaires, et laissez la décision venir d'un consensus du groupe. Prenez en compte la connaissance locale des espèces cibles, ainsi que les pratiques traditionnelles de gestion qui pourraient être coutumières dans la région, comme les interdictions temporaires de pêche. Finalement, la communauté devra appuyer pleinement la stratégie adoptée si elle veut se conformer à ses règles, par exemple : la mise en œuvre d'une interdiction de pêche sur laquelle les communautés sont en désaccord aura probablement peu d'effet et peut causer des conflits au lieu de présenter une solution.

Les communautés auront besoin de formations sur les connaissances et les concepts essentiels à la gestion des ressources naturelles, telles que la biologie des espèces et le fonctionnement des écosystèmes, la préparation de plans de travail et de budgets, les méthodes de suivi, les définitions juridiques et les mécanismes pour gérer les conflits. Le partenaire technique devrait dispenser cette formation par le biais d'ateliers ciblés comprenant des exemples

concrets et des exercices pratiques. Des documents d'appui dans la langue locale (comme des affiches ou des fiches d'information) devraient être fournis et des réunions de suivi devraient être organisées pour s'assurer que les informations ont été comprises et que de nouvelles compétences ont été mises en œuvre. Les activités éducatives améliorent la prise de conscience locale et peuvent être réalisées à l'aide de pièces de théâtre et de films, ainsi que des clubs environnementaux.

Pensez aux actions réalisées ailleurs dans la région ou le pays et donnez un exemple. Les LMMA ne sont pas nouvelles ; Madagascar a plus de 65 LMMA (depuis 2015) qui peuvent être examinées pour fournir des exemples des outils qui fonctionnent, où et pourquoi, et peut-être également des outils qui n'ont pas fonctionné. Contactez les réseaux nationaux ou régionaux (par ex. : le réseau MIHARI à Madagascar, le réseau LMMA en Asie et dans le Pacifique) pour obtenir des conseils et une formation, et tirer les leçons des expériences partagées. Par ailleurs, les échanges entre pairs avec les communautés LMMA établies ([voir Étape 2 : Chapitre 5 « Échanger les informations »](#)) peuvent fournir des exemples pratiques d'outils de gestion déjà utilisés ailleurs et répondre aux doutes que la communauté pourrait avoir.

Veillez à ce que l'approche soit réalisable en termes de ressources disponibles. Cela comprend les ressources techniques nécessaires (c'est-à-dire de l'équipements spécialisé, par ex. : des bouées de repérage), des ressources humaines (c'est-à-dire le personnel nécessaire pour une mise en œuvre efficace, par ex. : le nombre de personnes nécessaires pour suivre la LMMA et les formations spécialisées requises) et des ressources financières (c'est-à-dire les coûts opérationnels du LMMA, par exemple le coût



des programmes d'éducation et de sensibilisation). Ceci est particulièrement important en vu de l'objectif à long terme d'une LMMA durable qui ne bénéficie pas de soutien externe. Lorsque vous le pouvez, apprenez des communautés et utilisez des méthodes et des outils locaux, car le matériel spécialisé est coûteux à fournir et à réparer. Essayez également de ne pas encourager une culture d'attente en utilisant, notamment, des indemnités journalières sans examen approfondi ([voir Étape 1 : Chapitre 4 « Les principes clés des LMMA »](#)).

Continuez à communiquer avec les autres parties prenantes pour maintenir leur soutien. Le gouvernement/soutien politique pour la stratégie adoptée pourra aider le projet en fournissant des appuis juridiques ou en soutenant son exécution. En outre, avoir le soutien des parties prenantes commerciales est très important pour la réussite du projet et est essentiel pour l'efficacité des mesures telles que les fermetures périodiques. Par exemple, si une NTZ cible une espèce commerciale comme le poulpe, les acheteurs et les collecteurs de fruits de mer devront être conscients du fait que les zones de pêche actives sont fermées, car cela pourrait entraîner une diminution temporaire de l'offre et des préparatifs pour traiter de grandes quantités de fruits de mer lors d'une journée d'ouverture réussie. En outre, garantir que les entreprises touristiques de la région sont conscientes de la NTZ peut permettre de collecter des fonds pour la LMMA en promouvant le site aux touristes.

13.2 Références utiles :

- Govan, H., Aalbersberg, W., Tawake, A., and Parks, J. (2008). Locally-Managed Marine Areas : A guide for practitioners. The Locally-Managed Marine Area Network.
 - Les pages 33-35 présentent un certain nombre de stratégies de gestion possibles qui pourraient être utiles pour une LMMA, et passe en revue les NTZ en détail.
- The Conservation Measures Partnership (2013) Open Standards for the Practice of Conservation. Version 3.0.
 - Le chapitre 2A, p. 18-21 traite de la sélection de stratégies basées sur des « points clés d'intervention » en utilisant une approche de modélisation conceptuelle
- Department of Environment and Natural Resources, Bureau of Fisheries and Aquatic Resources of the Department of Agriculture, and Department of the Interior and Local Government (2001) Philippine Coastal Management Guidebook Series No. 3 : Coastal Resource Management Planning. Coastal Resource Management Project of the Department of Environment and Nature Resources, Cebu City, Philippines, 94 p.
 - Le chapitre 4, p. 51 traite des stratégies de gestion et des plans d'actions.
 - Disponible en ligne : http://oneocean.org/download/db_files/crmguidebook3.pdf
- Secretariat of the Pacific Community (2011). Guide to information sheets on fisheries management for communities. Coastal Fisheries Programme.
 - Cette ressource comprend un ensemble de fiches descriptives détaillées des espèces et leurs méthodes de gestion (y compris le poulpe et le concombre de mer).
 - Disponible gratuitement en ligne : <http://www.spc.int/coastfish/en/component/content/article/393-guide-and-information-sheets-for-fishing-communities.html>

- Department of Environment and Natural Resources, Bureau of Fisheries and Aquatic Resources of the Department of Agriculture, and Department of the Interior and Local Government (2001) Philippine Coastal Management Guidebook Series No. 6 : Managing Municipal Fisheries. Coastal Resource Management Project of the Department of Environment and Nature Resources, Cebu City, Philippines, 122 p.
 - Le chapitre 2 fournit des informations très utiles sur les fondements de la gestion et des applications des pêches, y compris l'écologie des espèces, l'écologie des récifs coralliens, l'écologie des mangroves et les impacts de l'engin de pêche
 - Disponible gratuitement en ligne : http://oneocean.org/download/db_files/crmguidebook6.pdf
- Blue Ventures a écrit un certain nombre de fiches détaillant leur approche holistique concernant les LMMA :
 - Rebuilding tropical fisheries with coastal communities (2015) Blue Ventures Conservation : <https://blueventures.org/publication/rebuilding-fisheries-factsheet/>.
 - Locally led marine conservation : Putting communities at the heart of marine management. 2015. Blue Ventures Conservation : <https://blueventures.org/publication/locally-led-marine-conservation-factsheet/>.
 - The community catalyst model : Sparking and sustaining locally led marine conservation. 2015. Blue Ventures Conservation : <https://blueventures.org/publication/catalysing-conservation/>.
- Blue Ventures a créé 12 brochures sur les aspects spécifiques de l'approche LMMA qui incluent à la fois des conseils techniques et des bandes dessinées descriptives destinées aux membres de la communauté, en malgache, en français et en anglais.
 - La brochure deux , « Western Indian Ocean Habitats » donne un aperçu des types d'habitats de l'océan Indien occidental qui sont utiles lorsque l'on considère leur gestion



- La brochure deux, « Western Indian Ocean Habitats » donne un aperçu des types d'habitats de l'océan Indien occidental qui sont utiles lorsque l'on considère leur gestion.
- La brochure cinq, « Octopus Fishery Management » fournit un aperçu des outils de gestion spécifiques aux poulpes, en mettant l'accent sur les fermetures temporaires.
- La brochure six, « Coral Reefs in the World's Oceans » fournit des informations éducatives sur le fonctionnement de base de l'écosystème marin.
- La brochure onze, « Marine Turtle Conservation » présente l'importance des tortues et les approches de gestion pour leur protection.
- Ces manuels sont disponibles gratuitement : <http://mihari-network.org/how/>

13.3 Réserves permanentes ou fermetures temporaires

Les réserves/fermetures (ou zones d'interdiction ; NTZ) sont des zones côtières ou marines qui ont été fermées de façon permanente ou temporaire à la pêche (et dans certains cas à toute activité/entrée telle que la baignade ou le canotage).

Les NTZ constituent un outil commun de gestion de la LMMA car elles sont relativement peu coûteuses et simples à mettre en œuvre, tout en offrant de multiples avantages. Ces avantages comprennent [5] :

- L'amélioration de l'habitat et l'augmentation de la taille et du nombre de poissons et d'autres espèces marines. La réduction ou la fin de la perturbation pendant la fermeture donne des avantages rapides, notamment :

l'habitat de la NTZ s'améliore (par exemple, les coraux réagissent bien quand on ne marche pas dessus), les poissons augmentent en taille, et la diversité des espèces augmente souvent en raison de la vie marine (par exemple, les tortues) qui pénètrent dans la région pour profiter de l'habitat amélioré et des poissons de plus grande taille.

- Augmenter les prises de poissons dans les zones de pêche voisines.
Environ 2 à 5 ans après la mise en œuvre, l'augmentation de la taille et du nombre de poissons et d'autres espèces marines commence à « se répandre » dans les zones de pêche avoisinantes, améliorant ainsi les prises dans ces zones.
- Permettre aux poissons et aux autres espèces marines d'atteindre une taille de reproduction.
Grâce à la protection offerte par la zone d'interdiction, les poissons et autres espèces marines ont plus de chance d'atteindre la maturité et de se reproduire. Les petits pourront alors rester dans la NTZ ou atteindre de nouvelles zones, en fonction de l'histoire de la vie des espèces, des courants de marée et de la circulation des eaux, de la croissance de la population de la zone d'interdiction et/ou de l'ensemencement de nouvelles zones extérieures à celle de l'interdiction.

Restaurer la densité de reproduction critique
Beaucoup d'animaux marins sédentaires ou à mouvement lent (par exemple : les palourdes et les concombres de mer) ne peuvent pas se déplacer pour trouver des partenaires, mais se reproduisent en libérant des œufs et de laitance dans l'eau pendant des événements coordonnés tels que des phases lunaires. Une densité de reproduction critique

des animaux est nécessaire pour que ce mécanisme soit réussi, sinon les animaux sont trop éloignés pour que la laitance et les œufs se rencontrent. Si les animaux sont en dessous de cette densité, il peut être facile pour les populations de s'éteindre. Les NTZ contribuent à préserver cette densité critique, et donc l'espèce, par la réduction ou l'arrêt de la perturbation.

Le choix d'établir une NTZ permanente ou temporaire appartient véritablement à la communauté. Les fermetures temporaires sont les plus utiles pour les espèces à croissance rapide qui bénéficieront de courtes périodes de protection, alors que les réserves permanentes sont adaptées à la plupart des espèces.

Les communautés elles-mêmes peuvent avoir une préférence pour la durée de la protection, qu'elle soit permanente ou temporaire, selon les objectifs de la LMMA. Bien que l'approche puisse être flexible, les fermetures temporaires peuvent devenir des réserves permanentes si les collectivités changent d'avis.

La conception des NTZ doit être fondée sur une science exacte, mais doit également compléter les besoins des communautés afin d'être efficace. C'est-à-dire qu'elles doivent se trouver dans les limites des capacités des communautés. Si la science peut identifier un secteur particulier pour une NTZ, il n'y a pas grand-chose à faire si les communautés ne sont pas d'accord.

Lors de la planification et de la conception d'une zone d'interdiction, quelques principes essentiels sont à prendre en considération et doivent être discutés et approuvés par les communautés concernées : Select the target species



Sélectionner les espèces cibles

- Les fermetures temporaires sont appropriées pour les espèces cibles ayant une durée de vie courte et à croissance rapide, car les avantages des NTZ sur la taille des prises peuvent être réalisés rapidement (par exemple le poids des poulpes doublent tous les mois). Toutefois, les espèces à croissance lente peuvent également être gérées par l'utilisation de fermetures temporaires, seulement les communautés auront besoin d'être patientes pour tirer profit de la protection. Les réserves permanentes conviennent à la plupart des espèces, en fonction de leur taille et de leur aire de répartition et de la taille de la réserve.
- Si possible, une espèce économiquement importante garantit des rendements financiers les jours d'ouverture de la fermeture temporaire et constitue une incitation à se conformer à la NTZ et à poursuivre l'approche.
- Les NTZ devraient comprendre un habitat approprié pour les espèces cibles

Emplacement des zones d'interdiction

- Dans l'idéal, elles devraient être placées à proximité des villages, afin que les communautés puissent mieux les surveiller, y accéder et patrouiller. Si ce n'est pas possible, une zone fréquentée aiderait la surveillance, c'est-à-dire une zone par lesquelles les gens passent fréquemment pour aller à la pêche ou dans les villages voisins.
- Les limites devraient être décidées par le village pour tenir compte de la connaissance locale de la région (comme les repères locaux), pour s'assurer que les limites sont facilement reconnues et respectées. Dans l'idéal, les limites devraient également être marquées à l'aide de signes et de bouées, de sorte qu'elles soient à la fois visibles pour les communautés concernées et pour les

communautés voisines. Cela minimise la confusion dans l'emplacement, ainsi les règles et règlements seront probablement mieux respectés. Toutefois, les bouées peuvent être coûteuses à acquérir et si les ressources ne sont pas disponibles, convenez d'un remplacement approprié avec la communauté, quelque chose qui, selon elle, sera visible pour les membres de la communauté et les personnes extérieures.

- Au-delà du ciblage d'une espèce spécifique, la sélection d'une zone avec une variété de types d'habitats (par exemple : récif corallien, herbiers marins, algues marines, mangroves) offrira un avantage supplémentaire à une variété d'autres espèces qui se déplacent entre les différents types d'habitats.

Taille des NTZ

- Afin de produire des avantages pour la pêche locale, les NTZ devraient être assez grandes (si possible, au moins 20 % du terrain de pêche). En outre, dans le cas de fermetures temporaires, les zones d'interdictions plus grandes sont mieux adaptées pour traiter le nombre souvent élevé de pêcheurs qui assistent à une journée d'ouverture.
- Toutefois, celles-ci ne devraient pas être si grandes que les villageois ne peuvent pas se permettre de renoncer à utiliser la zone lorsqu'elle est fermée.
- Lors du choix des zones de mangrove, de nombreux villages préfèrent des zones avec des étangs permanents qui ne se dessèchent pas complètement à marée basse.
- Les NTZ devraient également être assez grandes pour capturer suffisamment d'espèces cibles, par exemple si l'espèce est très mobile, une petite zone d'interdictions ne pourra pas en contenir un nombre suffisant ou, dans le cas des réserves permanentes, si l'espèce se déplace vers d'autres sites pour se nourrir ou frayer, une petite

réserve ne sera pas efficace pour les protéger dans ces zones. Des fermetures temporaires peuvent être utilisées pour protéger les espèces pendant la fraie ou autre rassemblement, mais assurez-vous que les ouvertures ne soient pas effectuées au même moment.

Délais de la zone d'interdiction (fermetures temporaires uniquement)

- La durée de la période de fermeture varie en fonction des cycles biologiques des espèces cibles. Les fermetures temporaires sont généralement mieux utilisées pour les espèces à croissance rapide et doivent être synchronisées avec des périodes de croissance rapide dans le cycle biologique de l'espèce.
- Décidez de la marée au cours de laquelle le jour d'ouverture doit avoir lieu : marée de vive-eau, de morte-eau, haute ou basse. Cela dépendra également des espèces cibles et de leurs déplacements. Ceci est très important et doit être longuement discuté avec les communautés de pêcheurs.
- Considérez le caractère saisonnier : les variations saisonnières de l'abondance des espèces cibles, de l'activité de pêche et de l'utilisation des ressources peuvent signifier que des zones particulières ne conviennent que pour l'installation de zones d'interdictions à certaines périodes de l'année. Le caractère saisonnier s'applique également à la météorologie, c'est-à-dire qu'il peut être préférable d'éviter la saison des pluies en raison des fortes précipitations lors de la journée d'ouverture. Il est également important d'examiner toutes les fermetures nationales ou régionales existantes (par exemple : la fermeture saisonnière de la pêche aux crevettes), car cela peut avoir des conséquences juridiques et économiques pour la NTZ.



- Utilisez un annuaire des marées pour choisir une date d'ouverture, puis comptez à rebours la durée de la zone d'interdiction à partir de la date d'ouverture pour déterminer la date de fermeture.

Consulter les acheteurs commerciaux de fruits de mer

- Discutez et planifiez l'emplacement de la NTZ, des espèces cibles et du calendrier avec ce groupe de parties prenantes afin de garantir leur soutien.
- Les acheteurs commerciaux qui n'apportent pas leur soutien pourraient encourager les pêcheurs à ne pas respecter la NTZ ou à refuser d'acheter des prises provenant des villages qui mettent en œuvre la zone d'interdiction. Les acheteurs qui apportent leur soutien peuvent contribuer à la réussite de la zone en empêchant/signalant le braconnage, et en offrant une incitation financière aux pêcheurs le jour de l'ouverture.
- Les acheteurs qui apportent leur soutien doivent être prêts à traiter et stocker le volume élevé de fruits de mers attendu le jour de l'ouverture.

Règles et règlements de la zone d'interdiction

- Les règles et règlements de la NTZ doivent être décidés dans des réunions avec les communautés. La participation du plus grand nombre de personnes devrait être encouragée pour assurer un niveau élevé d'appropriation et de soutien. Si les règles et règlements ne sont pas largement approuvés comme équitables, ils seront difficiles à appliquer ([voir Étape 3 : Chapitre 3 « Appliquer les règles et résoudre les conflits »](#)).

- Une fois que tout le monde parvient à un accord, un Dina (lois coutumières spécifiques à Madagascar) est créé pour officialiser les règles et règlements ([voir Étape 2 : Chapitre 4 « Examiner les options juridiques »](#)).
- Les amendes en cas d'infractions des règles devraient être un montant réaliste pour les pêcheurs, mais suffisamment élevé pour décourager efficacement le non respect. Les amendes échelonnées avec un montant qui augmente lorsque les infractions sont répétées, constituent une approche utile pour appliquer les règles et règlements ([voir Étape 3 : Chapitre 3 « Appliquer les règles et résoudre les conflits »](#)).
- Il est important de déterminer les procédures d'exécution du Dina au moment de sa création, afin d'éviter de futurs délais ou confusions si une infraction est observée ([voir Étape 3 : Chapitre 3 « Appliquer les règles et résoudre les conflits »](#)).
- L'utilisation du Dina est familière à Madagascar et il existe souvent des procédures établies pour son exécution. Dans la mesure du possible, il est préférable de suivre ces procédures plutôt que de travailler contre elles.

Sensibilisation concernant la NTZ

Une fois que les règlements de la NTZ et le Dina sont décidés, il est important que les informations soient relayées au plus grand nombre. Si plusieurs villages sont inclus dans la LMMA, et que quelques individus représentent chaque village, il n'est pas suffisant de supposer que les informations seront diffusées correctement dans les villages. Attribuez plutôt aux individus la tâche spécifique d'informer les villages de la NTZ et de ses règlements. Faites un suivi avec une visite au village pour garantir que cela a été fait

et pour mesurer la réaction du village. Si vous constatez une réaction particulièrement négative à une décision prise dans un village, abordez le problème dès que possible afin que celui-ci ne mène pas à un conflit plus important qui pourrait rendre la NTZ inefficace et affecter la capacité des communautés à travailler ensemble.

Voici quelques méthodes de diffusion d'informations concernant les décisions prises lors des réunions de planification de la NTZ qui se sont avérées efficaces :

- Par lettre écrite au Président Fokontany ou au Chef du Village dans tous les villages concernés. C'est leur devoir de transmettre des informations à leur village. Cependant, il est important de s'assurer que les chefs sont eux-mêmes bien informés sur la NTZ, son but et ses règlements afin que l'information soit transmise correctement.
- Les annonces radio constituent un outil utile. Une durée de 90 secondes est suffisante, elles sont relativement moins chères, et atteignent un public très large. En plus d'augmenter la connaissance des décisions qui ont été prises, les messages radio ont aussi l'avantage d'exposer de nouvelles communautés à l'idée des NTZ et peuvent susciter un intérêt supplémentaire. Il est utile de se renseigner, en premier lieu, sur les stations de radio les plus écoutées dans les villages cibles et à quelle heure de la journée sont-elles le plus écoutées.

Ces approches supposent que les communautés sont déjà familières avec le concept de NTZ et les raisons pour la création d'une LMMA. Les consultations communautaires sont essentielles pour assurer que la communauté comprend bien et respecte la LMMA. Si ce n'est pas le cas, reportez-vous à l'[Étape 1: Chapitre 2 « Impliquer les parties prenantes »](#) et [3 « Identifier le problème »](#)



Enfin, la NTZ aura probablement besoin d'une démarcation physique, il s'agit généralement de panneaux ou de marqueurs disponibles, placés stratégiquement autour de la NTZ. Aux points d'entrée, les panneaux devraient indiquer le nom de la zone, la date de fermeture/ouverture et que toute entrée est interdite pendant les périodes de fermeture. Il est possible que certains pêcheurs ne sachent pas lire, utilisez donc une couleur, comme le rouge, qui indiquera que la zone est interdite. Parfois, les communautés choisissent aussi de déterminer le montant de l'amende pour avoir enfreint les règles et les règlements indiqués sur les panneaux de la NTZ.

Organiser la fermeture de la NTZ

La planification de la fermeture devrait commencer le plus tôt possible, mais il est préférable de commencer à planifier au moins deux mois avant. Considérons en détail les facteurs logistiques, notamment :

- La construction des bornes : décidez et attribuez la responsabilité de l'achat des matériaux, de la construction et de l'installation des panneaux (si les ressources le permettent).
- Évaluez si la tradition exige qu'une cérémonie (« fomba ») soit réalisée. Si c'est le cas, identifiez le responsable pour effectuer la cérémonie et acheter les matériaux nécessaires. Par exemple, la NTZ « Andpingo » à Belo-sur-Mer est sacrée pour les membres du village de Marofihitse et a donc nécessité le sacrifice d'une chèvre. Pour ce faire, chaque ménage a donné une petite somme d'argent pour recueillir les fonds nécessaires permettant d'acheter la chèvre.
- Veillez à ce qu'un plan de communication clair existe pour tous les villages voisins et qu'il y ait un suivi pour garantir

son exécution avant la fermeture (voir ci-dessus). Cela devrait commencer le plus tôt possible pour assurer la diffusion des informations.

- Garantisiez qu'un accord au sein des communautés et entre celles-ci concernant les règles de la NTZ existe, par exemple si des restrictions de vitesse sont mises en œuvre.

Organiser l'ouverture de la NTZ (fermetures temporaires uniquement)

Les journées d'ouverture peuvent être intéressantes, mais chaotiques. Si elles ne sont pas bien organisées, elles peuvent provoquer des conflits au sein des villages et entre ceux-ci, ainsi que le sentiment d'avoir été trompé et décourager la création de futures NTZ.

Les procédures d'ouverture devraient être établies bien à l'avance et avec la participation de tous les villages concernés. La communication devrait être claire pour que chacun comprenne les règles et qu'il soit facile d'imposer une amende à toute personne qui ne les respecte pas. Si possible, procéder à une simple surveillance des prises le jour de l'ouverture peut s'avérer bénéfique, afin de fournir rapidement aux communautés des retours sur l'efficacité de leur NTZ. Les points clés suivants doivent être pris en compte lors de la planification d'une ouverture :

- Pour être équitable, il est préférable d'avoir un point de départ pour que tout le monde soit à égale distance de la NTZ quand elle ouvre. Une seule personne devrait annoncer l'ouverture officielle de la NTZ, et cette annonce devrait être claire.
- Examinez s'il existe des règles concernant l'engin de pêche utilisé pendant les jours d'ouverture, afin que les

personnes qui ne pouvant pas se permettre de l'engin coûteux et plus efficaces ne soient pas désavantagées. Les ouvertures pourraient être échelonnées par type d'engin, les communautés pourraient partager cet engin ou une interdiction de certains engins pourrait être appliquée.

- Des règles spéciales peuvent être exigées pour l'équipement spécial. Par exemple, on peut décider d'autoriser les pêcheurs de crabe utilisant des crochets et des appâts à pénétrer dans la NTZ pendant la marée haute, les pêcheurs à filets suivent quelques heures plus tard lorsque la marée baisse.
- Si une cérémonie d'ouverture doit être organisée, veillez à ce qu'il y ait suffisamment de temps et que les participants aient le temps de se préparer à pêcher après la cérémonie s'ils le désirent.
- Si vous devez surveiller les prises, assurez-vous que les postes de pesée sont installés, que les responsables du suivi sont préparés et que les pêcheurs savent qu'ils doivent passer par ces postes avant de rentrer chez eux.
- Si on attend une production élevée, coordonnez avec les collecteurs de fruits de mer afin qu'ils soient prêts à acheter et à conserver de grandes quantités de produits le jour de l'ouverture.

Pièges potentiels de la NTZ et solutions

Bien que les NTZ gérées par les communautés soient relativement économiques et faciles à mettre en œuvre, elles font face à un certain nombre de défis. Chercher des solutions aux défis rencontrés est un processus en continu,



et fait partie d'une approche de gestion communautaire adaptative. Ci-dessous les pièges identifiés jusqu'à présent et leurs solutions potentielles :

Trop de participants à une journée d'ouverture (fermetures temporaires uniquement)

Les ouvertures de NTZ peuvent attirer des « profiteurs », des individus qui ne pêchent pas normalement dans la région et qui n'ont donc pas participé à la période de fermeture, mais assistent à l'ouverture pour profiter de meilleures prises. La question des profiteurs est particulièrement difficile à aborder dans l'ouest de Madagascar, en raison de la croyance traditionnelle vezo de l'accès libre aux ressources marines pour tous. Néanmoins, si les communautés de mise en œuvre de la NTZ ne sont pas en mesure de profiter pleinement de leurs efforts, elles peuvent se décourager et hésiter à mettre en œuvre les futures NTZ.

Une solution possible à ce problème est de travailler avec plusieurs villages dans toute la zone et de coordonner les ouvertures de NTZ. Cela aura pour effet de réduire le nombre de profiteurs potentiels, car ils devront s'occuper de leur propre zone d'interdiction.

Une autre solution possible consiste à établir les droits des utilisateurs locaux, à définir qui est autorisé à pêcher dans la NTZ lors de son ouverture et quand le droit d'accès libre sera à nouveau accordé.

Une troisième solution est de mettre en place des droits d'accès, de sorte que les profiteurs contribuent financièrement à la gestion de la NTZ.

Enfin, bien qu'il soit important de partager les informations dans les villages des parties prenantes, la diffusion des dates d'ouverture à la radio peut encourager les profiteurs à y assister. Par conséquent, il peut être préférable de ne pas les annoncer.

■ Les avantages de la NTZ ne sont pas partagés équitablement

Étroitement lié au problème d'un trop grand nombre de participants lors de l'ouverture, le problème peut venir du fait que certaines personnes ont des engins de pêche plus efficaces, et généralement plus coûteux, permettant de meilleures prises. Cela peut désavantager les membres les plus pauvres de la communauté, renforcer leur pauvreté, empêcher ceux qui en ont le plus besoin de profiter des avantages potentiels, et endommager les relations communautaires. Il est important que ce problème soit pris en compte au cours de la phase de planification.

Parmi les solutions, il est possible d'interdire certains équipements ou techniques spécifiques lors de l'ouverture de la réserve, échelonner l'accès à l'ouverture ou partager l'équipement avec la communauté. Tous ces points doivent être discutés avant la fermeture de la NTZ, afin d'accorder suffisamment de temps à tout le monde pour prendre connaissance des règles et y adhérer le jour de l'ouverture.

■ Durabilité financière

L'un des autres défis de la viabilité à long terme des NTZ concerne leur financement. Bien que les NTZ puissent être établies de façon économique, elles impliquent certains coûts modiques, notamment la nourriture et/ou les compensations financières (indemnités journalières si vous avez décidé de les octroyer) afin de participer aux réunions éloignées, la construction et l'entretien des panneaux et des bouées de repérage, ainsi que les frais de cérémonies à la fermeture et à l'ouverture de la zone.

Voici, ci-dessous, quelques possibilités pour générer des revenus en faveur de l'association afin de couvrir ces coûts ([voir aussi Étape 4 : Chapitre 3 « Financement durable »](#))

- Cotisations ou souscription mensuelles ou annuelles des membres de l'association
- Paiement de droits d'accès au poisson pendant les journées d'ouverture
- Introduire un régime de cotisation décidé collectivement, soit une redevance forfaitaire facturée à tous les pêcheurs le jour de l'ouverture ou des redevances calculées en fonction de la taille de la prise (soit 50 Ar/kg pris), ou en fonction des espèces cibles.
- Contributions financières ou en nature des acheteurs commerciaux. Les acheteurs commerciaux, bien qu'ils ne participent pas à la gestion effective de la NTZ, bénéficient des efforts visant à assurer la durabilité des stocks de poisson et sont donc susceptibles de contribuer à des initiatives de gestion efficace.



13.4 Références utiles :

- Govan, H., Aalbersberg, W., Tawake, A., and Parks, J. (2008). Locally-Managed Marine Areas : A guide for practitioners. The Locally-Managed Marine Area Network.
 - Les pages 35-39 présentent des informations détaillées sur les avantages des réserves, des points importants pour la conception de réserves et de guides pour leur mise en place.
- IUCN (2004) Managing Marine Protected Areas : A Toolkit for the Western Indian Ocean. IUCN Eastern African Regional Programme, Nairobi, Kenya. p. xii + 172pp.
 - La feuille C2 donne des indications sur la conception des réserves et l'aménagement
 - Disponible gratuitement en ligne : https://cmsdata.iucn.org/downloads/mpa_toolkit_wio.pdf
- Secretariat of the Pacific Community (2011). Guide to information sheets on fisheries management for communities. Coastal Fisheries Programme.
 - Un ensemble de fiches détaillant les mesures de gestion des pêches dans le Pacifique, y compris les NTZ gérées par la communauté. Bien que spécifiques au Pacifique, les informations générales sont d'une pertinence mondiale. Fournit des conseils utiles sur les questions à poser aux communautés lors de l'établissement d'une réserve ainsi que des fiches d'information spécifiques aux espèces détaillant les cycles de vie et les méthodes de gestion (dont le poulpe et le concombre de mer).
 - Disponible gratuitement en ligne : <http://www.spc.int/coastfish/en/component/content/article/393-guide-and-information-sheets-for-fishing-communities.html>





ÉTUDES DE CAS

Aménagement de l'aire marine protégée gérée par la communauté de Velondriake (CMPA) [7]

À Velondriake, les communautés et leur partenaire technique Blue Ventures (BV) ont mis à l'essai trois méthodes complémentaires lors de la conception de la réserve.

- Cartographie tridimensionnelle des habitats à l'aide de techniques de détection acoustiques et de télédétection.
- Cartographie détaillée participative de l'habitat et de l'utilisation des ressources, associée à une analyse participative des pressions exercées sur ces ressources par les membres de la communauté.
- Enquêtes et suivi scientifiques de la pêche et du statut de l'habitat par des experts marins avec des membres formés de la communauté.

Quatre « zones » différentes ont été conçues dans la réserve globale, chacune mettant en œuvre différents outils de gestion conformément au Dina de Velondriake et au plan de gestion :

1. La zone d'utilisation du village, où la pêche traditionnelle est autorisée, mais les techniques destructrices sont interdites.
2. Les NTZ temporaires, sites temporairement fermés à la pêche pendant au moins deux mois, y compris les glacis récifaux, les zones de récifs et les mangroves.
3. Les NTZ permanentes, qui sont fermées de façon permanente à toute activité d'extraction et incluent des zones de récifs, des forêts de mangrove et de baobab.
4. Des zones d'utilisation spéciale, pour l'aquaculture et pour protéger les zones pour leur beauté naturelle et la valeur du paysage.

Les villageois ont choisi une nomenclature pour les différents secteurs de gestion qui reflète la ressource ou l'habitat géré(e) ou l'utilisation principale de cet habitat, comme suit :

- « Les réserves de poulpes » - NTZ temporaires établies sur des sites connus de pêche au poulpe - généralement les glacis de récifs. Non seulement la pêche aux poulpes, mais tout autre type de pêche sont interdits pendant sa fermeture.

- « Les réserves de poissons » - NTZ permanentes sur des sites reconnus de pêche, typiquement les récifs lagunaires.
- « Les réserves de mangroves » - NTZ permanentes et temporaires dans les sites de mangroves où les villages pêchent le crabe, la crevette et le poisson.

Les réserves ont été placées dans des récifs bien définis ou dans des zones de pêche des mangroves qui étaient déjà délimitées et bien connues de tous les pêcheurs. Cela a permis aux villageois de choisir facilement les réserves et de mettre en œuvre les fermetures. Après sa mise en œuvre, le suivi participatif et l'évaluation des avantages de la pêche dans la réserve ([voir Étape 2 : Chapitre 4 « Suivre les avancées »](#)) ont permis aux sites de réserve d'évoluer pour refléter les meilleurs endroits au fil du temps. Cela a été possible au cours d'une période relativement courte en raison de la courte rotation des fermetures temporaires, dans le cadre de l'approche de gestion communautaire adaptative (CBAM).

Grâce à un processus de cartographie participative, chaque village de la CBAM a posé les bases pour que la communauté passe de simples NTZ temporaires à un aménagement de la gestion communautaire adaptative qui inclut également des NTZ permanentes. Les villageois ont défini les habitats principaux, ont déterminés leur emplacement et leur diversité, les principales ressources qu'ils fournissent, leur état et leurs utilisations, ainsi que leurs problèmes. Les cartes ont également été utilisées pour identifier les principales priorités de conservation, notamment les frayères, les sites de nidification des tortues et les sites culturels et spirituels.

BV a géoréférencé les résultats de ces cartes participatives en imprimant de grandes cartes officielles montrant les contours du littoral, les récifs et les mangroves. Les participants ont ensuite transféré leurs zones définies sur cette carte. Ces cartes combinées forment alors la base de la définition finale et de la négociation communautaire du plan d'aménagement.

Les cartes participatives s'accordent bien avec la carte de l'habitat obtenue grâce à la télédétection, car elles représentent bien l'emplacement et la distribution des habitats essentiels. À partir de ces cartes, ainsi que des informations qu'elles fournissent sur la qualité de l'habitat et l'utilisation des ressources, BV a choisi les

récifs coralliens, les prairies sous-marines et les mangroves pour les relevés écologiques. L'emplacement de l'aire marine protégée a été défini à partir des données scientifiques techniquement avancées, mesurées et analysées par BV. Par ailleurs, ces emplacements ont été présentés au comité de gestion de Velondriake, qui l'a transformé davantage avec tous les membres de la communauté pour obtenir un soutien et une adoption générale de sa conception finale à travers une série de visites et de réunions de village.

Les leçons apprises durant le processus d'aménagement incluent :

- Dans certains cas, la majorité de la communauté voulait mettre de côté certaines ressources en tant que NTZ permanentes ; cependant, une minorité véhément les en a empêchés. Le résultat final pour tenter de parvenir à un consensus n'était pas démocratique ; et il a été décidé de mettre en place des mécanismes garantissant la protection des intérêts de la majorité.
- La différence entre les connaissances scientifiques, ce qui mènera à la réussite d'une aire marine protégée et ce que la communauté est prête à faire a requis un compromis.
- Les décisions de la communauté quant à l'endroit où seront placées les NTZ ne sont pas prises en fonction des connaissances des experts, mais sur ce que la communauté est disposée à faire et les opportunités scientifiques ne sont pas une priorité.
- Le temps et les dépenses considérables consacrés à l'aménagement scientifique d'une aire marine protégée peuvent être mieux utilisés pour amener la communauté à établir des NTZ qui répondent sans délai aux exigences de base en matière de santé de l'habitat. La communauté et les ONG de soutien pourraient alors transformer la conception de l'aire marine protégée à mesure que le soutien de la communauté se développe.
- Ces données scientifiques complètent l'évaluation participative et les connaissances écologiques traditionnelles, et sont nécessaires pour valider les connaissances locales.



- Cette expérience met principalement en évidence l'importance vitale de la participation communautaire à la surveillance de leurs ressources côtières pour plusieurs raisons :
 - combler le fossé entre les scientifiques et la communauté ;
 - permettre à la communauté d'accéder avec précision aux changements de l'état de ses ressources ;
 - leur permettre essentiellement d'adapter leur régime de gestion par rapport aux réalités auxquelles elles seront confrontées pendant la mise en œuvre.
- Ce n'est que grâce à ce processus que les communautés dépendantes des récifs envisageront la fermeture des récifs qui seront, inévitablement les sites de pêche les plus productifs qui leur restent.

13.5 Restriction sur les engins de pêches

Les restrictions sur les engins sont appliquées aux types d'engins de pêche, aux caractéristiques spécifiques des engins et à l'utilisation de certains engins qui sont jugés néfastes ou entraînant une surpêche. Celles-ci incluent [8] :

- **Les interdictions directes** parfois imposées à certains types d'équipements de pêche qui ont pu être identifiés comme étant trop efficaces, c'est-à-dire capable de capturer une quantité non durable de l'espèce cible ou ne sont pas suffisamment sélectives dans leur type de capture, c'est-à-dire débarquant des espèces vulnérables ou critiques comme les filets maillants, ou identifiés comme trop destructeurs tels que la pêche au poison.
- **Les règlements sur les caractéristiques des engins** sont ordinaires ; notamment le maillage minimum ou les dimensions de l'ouverture de l'embouchure des filets ou des pièges. De telles réglementations sont souvent mises

en œuvre pour éviter la capture des juvéniles des espèces cibles et éviter les prises d'autres espèces.

- **Certains équipements** peuvent être interdits qui faciliteraient autrement la capacité de pêche, par exemple : dans certains villages malgaches, il y a un désir d'interdire la pratique consistant à recouvrir des torches avec des préservatifs pour les imperméabiliser afin de permettre la plongée de nuit pour les concombres de mer, les homards et autres espèces.
- **Les restrictions** de certains équipement de pêche, notamment de restreindre certaines équipements pendant des périodes spécifiques de la journée, de la nuit ou de la saison qui pourraient être importantes dans le cycle biologique des espèces cibles (ex. : frayère) ou restreindre le nombre de types d'équipement qu'une personne peut utiliser à la fois, ou restreindre la zone dans laquelle certains types d'équipements peuvent être utilisés (ex. : les sites de pépinières juvéniles).

Les restrictions relatives aux équipements ont tendance à être spécifiques à l'espèce et peuvent donc avoir des conséquences pour les prises accessoires d'autres espèces qui ne correspondent pas à la biologie de l'espèce cible, par ex. : des tailles de mailles minimales conçues pour capturer seulement des espèces cibles matures peuvent encore capturer des individus trop jeunes d'espèces plus grandes de la région.

Voici certaines considérations relatives à l'adoption des restrictions relatives aux équipements :

- Évaluez l'étendu du problème : combien de personnes utilisent ces types d'équipements ? D'où viennent-ils ?

Quels sont les obstacles au changement ? Quels conflits potentiels peuvent se présenter en interdisant ces équipements, et comment peuvent-ils être gérés ?

- Si actuellement, cet équipement est largement utilisé, devrait-il y avoir un plan pour l'éliminer progressivement ?
- Si remplacer l'équipement est coûteux, existe-t-il un plan pour subventionner cet achat ?
- L'interdiction d'équipements touchera-t-elle de façon disproportionnée les membres les plus pauvres de la communauté qui ont le moins de possibilités de le remplacer ou de moyens de subsistance ?
- L'interdiction d'équipements de pêche aura-t-elle une incidence disproportionnée sur les femmes membres de la communauté ?

Ces cas devraient être discutés au cours des consultations communautaires afin de parvenir à un accord sur les restrictions et leurs implications. Mener des entretiens individuels ou en petits groupes avec les utilisateurs De l'équipement peut être également utile pour mieux comprendre la situation. Ce qui aide les utilisateurs à donner leur opinion ouvertement, sans craindre d'humiliation publique (par exemple : se sentir attaqué lors d'une réunion de village, ou avoir honte de dire qu'ils ne peuvent pas se permettre de changer leur équipement).



13.6 Références utiles :

- Blue Ventures a créé 12 guides sur les aspects spécifiques de l'approche LMMA qui incluent à la fois des conseils techniques et des bandes dessinées descriptives destinées aux membres de la communauté, en malgache, en français et en anglais.
 - Le guide trois, « Engins de pêche destructeurs » fournit des outils d'éducation utiles pour permettre de discuter des problèmes concernant les engins de pêche destructeurs.
 - Ces guides sont disponibles gratuitement : <http://mihari-network.org/how/>

13.7 Initiatives de moyens de subsistance alternatifs

Bien que de nombreux outils de gestion visent à remédier à la menace de pratiques de pêche non durables, souvent, ils ne traitent pas directement la demande pour la ressource elle-même. Les projets pour les moyens de subsistance alternatifs sont des activités qui allègent la dépendance de la population aux ressources marines, en fournissant d'autres sources de revenu ou de nourriture.

Les projets de moyens de subsistance alternatifs sont très difficiles à mettre en œuvre et leur succès peut être incertain [9]. Il est préférable de les utiliser comme approche complémentaire à des formes plus directes de gestion des ressources naturelles, comme les NTZ. De cette façon, ils contribuent à la fois à réduire la pression sur la pêche et à compléter le revenu et la sécurité alimentaire des personnes qui seront négativement affectées par la perte de revenus de pêche et de nourriture.

Les exemples incluent :

- **Aquaculture** : une ressource est principalement destinée au commerce (normalement à l'exportation), comme le concombre de mer ou les algues.
- **Écotourisme** : les frais de tourisme liés à la visite de la zone du projet ou des communautés sont facturés, les recettes servent à financer les coûts du projet et les communautés.
- **Production artisanale** : les arts et l'artisanat traditionnels sont fabriqués par les communautés pour les vendre aux visiteurs et aux touristes, les produits servent à appuyer les coûts du projet et les communautés.
- La mise en place d'un projet d'écotourisme au sein d'une LMMA requiert ce qui suit, avant que toute demande relevant du secteur du tourisme puisse être faite et que des frais puissent être facturés.
- La reconnaissance légale des droits de gestion de la communauté devra être acquise (voir le chapitre suivant, [Étape 2 : Chapitre 4 « Examiner les options juridiques »](#)) et ;
- Consultation et autorisation du ministère régional de la Culture et du Tourisme

Une fois que la reconnaissance légale a été accordée, il est recommandé que des panneaux indicateurs soient construits à tous les principaux points d'entrée de l'aire afin d'augmenter la reconnaissance touristique pour la LMMA. Ceux-ci devraient être accompagnés de panneaux d'information qui illustrent une carte de la région, expliquant l'approche LMMA et fournissant des indications sur les

informations touristiques et les tarifs d'entrée. Ces panneaux et signalisations jouent un double rôle de repères et de panneaux d'information pour les communautés. Il peut être avantageux de travailler avec des opérateurs touristiques (les hôtels locaux, opérations de plongée) pour faciliter cette reconnaissance et encourager le tourisme dans la région.

Si possible, il est utile d'avoir un centre d'information dans la région, voire dans le village ayant l'accès le plus facile pour les touristes. Ce centre peut servir de bureau pour le comité de gestion ainsi que de magasin de vente d'art et d'artisanat, de point d'information sur la LMMA et les communautés, de point de rencontre pour louer les services d'un guide écologique pour la région ou pour organiser un séjour au village, ainsi qu'un centre pour payer les frais d'entrée. Il peut également fournir un hébergement aux membres du comité de gestion qui viennent de régions plus éloignées pour les réunions. Des points d'information et affiches pourraient aussi être placés dans les hôtels locaux et les sièges d'autres entreprises touristiques, ou dans les cafés et les bars locaux etc.

Les guides écologiques devront être formés pour être confiants avec les touristes étrangers, apprendre la langue ainsi que les noms étrangers pour les espèces animales et végétales à identifier. La formation devra être assurée par le partenaire technique en partenariat avec le ministère régional de la Culture et du Tourisme. La formation implique généralement des guides potentiels qui accompagnent le personnel sur les tâches quotidiennes et l'apprentissage par l'observation. Les guides peuvent proposer des activités, notamment des excursions d'une journée sur des voiliers traditionnels avec plongée en apnée et observation de la faune ou des voyages et séjours dans les villages pour observer la vie traditionnelle du village.



Lorsque vous considérez des moyens alternatifs de subsistance, le soutien des associations locales existantes, notamment des groupes de femmes, peut permettre d'augmenter la formation et l'éducation. Cela peut conduire à de nouvelles sources de revenus, par exemple la formation de groupes de femmes pour préparer des repas traditionnels pour les touristes, l'artisanat et la vente de vêtements, de broderies et de bijouterie. Lorsqu'on appuie les associations locales, il est important d'accorder une attention particulière à la structure organisationnelle des activités de subsistance, d'écouter les parties prenantes et de veiller à ce que les incitations introduites par d'autres options soient alignées sur ces structures. Sinon, des conflits peuvent surgir rapidement au sein des groupes, surtout si certaines personnes sont perçues comme étant plus bénéfiques que d'autres.

La collaboration avec les parties prenantes privées peut énormément aider les projets de moyens de subsistance alternatifs en soutenant et en favorisant leur commerce. Par exemple, la collaboration avec des exportateurs de fruits de mer pour relier l'aquaculture communautaire aux marchés internationaux et la collaboration avec les agences de tourisme et les hôtels pour faire de la publicité sur le secteur et la NTZ et vendre des produits artisanaux communautaires dans les hôtels et autres points de vente.

13.8 Useful resources :

- Blomley, T. & Richards, M. (2011) Community Engagement Guidance : Good Practice for Forest Carbon Projects. Dans : Building Forest Carbon Projects. Eds. Johannes Ebeling, J. & Olander, J. Washington DC : Forest Trends.
 - Bien que mettant l'accent sur les projets de carbone forestier, le chapitre 6 fournit des informations utiles sur les projets de moyens alternatifs de subsistance et sur leur viabilité.

ÉTUDES DE CAS

Aquaculture d'algues et de concombres de mer par la communauté de Venlondriake.

Depuis 2007, Blue Ventures (BV) travaille en étroite collaboration avec les communautés locales de Venlondriake pour maîtriser les techniques de culture et produire des concombres de mer et des algues marines satisfaisant le marché. En collaboration avec l'Institut des sciences marine (IHSM) de l'Université de Toliara, l'exportateur local de fruits de mer Copefrito et l'entreprise d'aquaculture Indian Ocean Trepang (IOT), les communautés côtières isolées sont reliées à des marchés internationaux lucratifs pour les algues et les concombres de mer, permettant ainsi aux familles de développer leurs entreprises d'aquaculture.

Les spécialistes de l'aquaculture de BV ont formé plus de 700 personnes (depuis 2015) à élever des concombres de mer (*Holothuria scabra*) et cultiver des algues rouges « cottonii » (*Kappaphycus alvarezii*). Les concombres de mer (connus comme trévang après transformation) sont très demandés sur le marché asiatique où ils sont considérés comme des aliments délicats, sains et aphrodisiaques, tandis que les algues rouges sont largement utilisées dans l'industrie alimentaire et cosmétique comme agent de texture.

Pourquoi les algues et les concombres de mer ?

- Bien adaptés aux lagunes côtières peu profondes de Madagascar
- Une demande élevée venant des marchés lucratifs internationaux
- Les fermes fonctionnent à faible coût

- Les méthodes de production sont simples, nécessitant une formation initiale minimale, produisant des effets environnementaux négatifs négligeables
- Un réseau établi d'entreprises et de partenaires de recherche a assuré l'accès aux marchés, à la technologie de l'écloserie de concombres de mer et à l'approvisionnement de juvéniles (indispensable pour mettre en place une écloserie) et l'expertise technique pour maximiser les avantages pour les communautés





Les exploitations sont entièrement détenues et exploitées par les communautés elles-mêmes, BV étant le partenaire technique fournissant du matériel et des conseils et aidant avec les coûts de démarrage en partenariat avec l'IOT, qui a aidé à fournir des juvéniles. En partenariat avec CITE, une ONG malgache qui soutient le développement socio-économique local et l'entrepreneuriat, BV appuie également le développement des petites entreprises par le biais de programmes de formation pour renforcer les capacités techniques, financières, de gestion et organisationnelles des pêcheurs afin qu'ils puissent gérer leurs propres entreprises. Ce soutien est fondamental pour améliorer les revenus et assurer la durabilité à long terme des entreprises.

Plus de la moitié de ces fermiers soutenus par le projet sont des femmes, qui utilisent généralement le nouveau revenu pour payer la scolarisation de leurs enfants ou subvenir aux besoins alimentaires de leurs familles.

Comme toute exploitation, l'aquaculture côtière est complexe et l'introduction de nouvelles innovations pour les communautés de pêche est difficile. De tels projets nécessitent des partenariats techniques solides et une expérience pratique. La nature commerciale des projets signifie que les résultats et les évolutions ne sont généralement pas publiés et que les expériences pour surmonter les difficultés techniques, logistiques et financières de la production sont rarement partagées.

Néanmoins, les communautés peuvent faire face à ces défis avec l'appui des partenaires. Les projets sur Velondriake présentent déjà des résultats encourageant avec, chaque année, un accroissement du nombre de fermiers, ainsi que du revenu généré. Étant donné l'existence de ces projets, des fermes de l'IOT et de Copefrito et d'autres projets d'aquaculture mis en place par ReefDoctor, il existe un

réseau à l'intérieur du pays permettant d'apprendre et d'échanger des expériences pour surmonter les défis inhérents.

13.9 Références utiles :

- Blue Ventures a créé 12 guides sur les aspects spécifiques de l'approche LMMA qui incluent à la fois des conseils techniques et des bandes dessinées descriptives destinées aux membres de la communauté, en malgache, en français et en anglais.
 - Le septième guide, « Élevage de concombres de mer » fournit des directives utiles pour l'élevage de concombres de mer, dont la sélection du site, des méthodes d'élevage et des conseils financiers.
 - Le dixième guide « Écotourisme » présente des approches écosystémique et fournit des informations sur les guides et les conseils pour des initiatives écosystémique réussies.
 - Ces guides sont disponibles gratuitement : <http://mihari-network.org/how/>
- ReCoMap (2011) Handbook for Sandfish Farming. Indian Ocean Commission.
 - ousnit des conseils détaillés sur l'élevage des holothuries/ concombres de mer à Madagascar avec des conseils techniques, des fiches d'information utiles et une bande dessinée représentant l'élevage communautaire d'holothuries.
 - Disponible gratuitement en ligne : <http://www.reefresilience.org/wp-content/uploads/Handbook-for-sand-fish-farming.pdf>
- Ateweberhan, Mebrahtu, Antoine Rougier, and Cicelin Rakotomahazo. "Influence of Environmental Factors and Farming Technique on Growth and Health of Farmed Kappaphycus Alvarezii (cottonii) in South-West Madagascar." Journal of Applied Phycology 27.2 (2015) : 923–934.
- Rougier, Antoine, Mebrahtu Ateweberhan, and Alasdair Harris. "Strategies for Improving Survivorship of Hatchery-Reared Juvenile Holothuria Scabra in Community-Managed Sea Cucumber Farms." SPC Beche-de-Mer Information Bulletin 33.May (2013) : 14–22.
- Blue Ventures aquaculture factsheet : <https://blueventures.org/publication/aquaculture-factsheet/>
- Blog sur l'aquaculture de Blue Ventures, ex. : <http://blog.blueventures.org/development-community-aquaculture-project-going-beyond-technical-aspect-real-sustainability/>
- Les informations en ligne de Blue Ventures sur l'aquaculture avec des vidéos utiles partagent les leçons apprises : <https://blueventures.org/conservation/aquaculture/>
- Ateweberhan, Mebrahtu et al. Community Based Aquaculture in the Western Indian Ocean : Challenges Faced and Lessons Learned (2013) Blue Ventures Workshop Report : <https://blueventures.org/publication/community-based-aquaculture-western-indian-ocean-challenges-faced-lessons-learned/>



13.10 Gestion de la restauration des forêts de mangrove

Les mangroves sont des écosystèmes exceptionnellement productifs, importants aussi bien pour la biodiversité unique qu'ils soutiennent que pour les moyens de subsistance qu'ils fournissent à des millions de populations côtières. Les mangroves assurent la protection côtière contre les tempêtes, stabilisent les rives, filtrent l'eau et fournissent des matériaux de construction, du bois de chauffage et du charbon de bois. Madagascar possède la quatrième plus grande étendue de forêts de mangrove en Afrique, avec près de 2,200 km², l'équivalent de 308 000 terrains de football. Malheureusement, cette couverture est à la baisse en raison de la demande non durable pour les avantages décrits ci-dessus.

Les mangroves sont écologiquement liées à d'autres habitats côtiers, soutenant les importantes pêcheries en agissant comme pépinières pour les juvéniles et comme habitat principal pour les espèces telles que les crevettes et les crabes. Ainsi, la gestion des mangroves complète les autres stratégies LMMA ciblant les pêcheries et les habitats côtiers. À ce titre, les menaces qui pèsent sur ces systèmes incluent non seulement la surexploitation, mais aussi la déforestation et la dégradation.

Comme décrit en détail ci-dessus, la gestion des mangroves peut adopter l'utilisation de fermetures temporaires et de réserves permanentes. En outre, les activités de restauration de mangroves telles que la replantation sont des approches bénéfiques pour améliorer ces habitats et peuvent être menées par les communautés locales. Des formations doivent être assurées dans la mise en place et la gestion des pépinières, et dans les meilleures pratiques en matière de plantation.

Les projets de restauration de mangroves peuvent offrir de multiples avantages en appuyant les précieuses étapes du cycle de vie des pêches ainsi que d'autres espèces non visées, en plus de fournir des avantages en termes de moyens de subsistance grâce à la formation sur les plantations d'arbres, qui pourrait être étendue aux ménages ou au village pour le bois de chauffage et autres avantages pour les ressources forestières.

Les mangroves possèdent également une valeur supplémentaire ; elles stockent des quantités très importantes de carbone dans leur biomasse et leurs sédiments, connus sous le nom de « carbone bleu ». Ce

carbone a une valeur sur les marchés internationaux du carbone, qui a le potentiel d'être réalisé et exploité par les populations locales dont les moyens de subsistance dépendent de l'exploitation des mangroves.

Il est donc possible de financer la restauration des mangroves grâce à la production de crédits carbone bleu, avec des avantages supplémentaires de soutien des moyens de subsistance et de sauvegarde des pêcheries dans les zones côtières de Madagascar ([voir Étape 4 : Chapitre 3 « Options de financement »](#)).





14. Examiner les options juridiques

14.1 Importance des cadres juridiques dans la gestion des ressources

Alors que la philosophie principale d'une LMMA repose sur des règles conçues et appliquées localement, les cadres juridiques pour reconnaître ces règles et garantir aux communautés locales le droit d'utiliser et de gérer leurs ressources sont vitaux pour le succès à long terme de la LMMA.

À Madagascar, les gestionnaires d'une LMMA disposent de trois grandes options de gouvernance. En examinant ces cadres, il existe un compromis clair entre le niveau d'accessibilité pour les communautés et le niveau de sécurité que le mécanisme donne aux utilisateurs locaux.

Des examens des cadres juridiques offerts aux gestionnaires de LMMA sont actuellement en cours, dirigés par les ministères en collaboration avec les membres du réseau MIHARI, et en vue de créer des options plus efficaces et plus accessibles pour atteindre la promesse du gouvernement de tripler la couverture de protection marine.

14.2 Gouvernance des ressources naturelles à Madagascar

Le gouvernement de Madagascar est chargé de la gestion de toutes les ressources naturelles de Madagascar. Deux ministères, en particulier, reconnaissent les LMMA comme un outil de gestion des ressources qui répond à la fois aux besoins des communautés et qui permet aux ministères d'atteindre leurs objectifs :

- Le ministère des Ressources halieutiques et de la Pêche (MRHP), y compris les administrations régionales (DRRHP)

- Le ministère de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts (MEEMF) y compris les administrations régionales (DREEMF)

Un troisième ministère, celui chargé des Projets présidentiels et de la Planification de l'aménagement du territoire (MEPATE) qui supervise les processus de planification pour la terre et la mer. Les plans maritimes inclueront les LMMA.

Le MEEMF est actuellement à la tête de la réalisation de l'objectif de Madagascar visant à tripler la couverture des aires marines protégées d'ici 2020 par le biais de la Direction générale de la mer, créée récemment.

Par le biais de ces ministères, le gouvernement de Madagascar délègue l'autorité de gestion et les droits au niveau local à travers deux mécanismes principaux :

- La création d'une aire marine protégée (AMP) selon les catégories 5 et 6 d'aires protégées de l'UICN
- Le transfert de gestion des ressources naturelles (TGRN)
- Depuis la fin des années 1990, un troisième mécanisme juridique (initialement utilisé pour la sécurité publique) a été largement utilisé dans la conservation des ressources naturelles
- Le Dina

Ces trois mécanismes sont décrits ci-dessous, par ordre croissant de complexité.

14.3 Le Dina

Quels sont les caractéristiques du Dina ?

Les Dina sont des lois coutumières qui ont été utilisées à Madagascar pendant des siècles pour la sécurité publique. Ils servent à régler la criminalité, faire respecter les contrats et, plus récemment, à gérer les ressources naturelles. Bien que, dans les années 1990, les Dina aient été reconnus en droit malgache et aient le poids légal à condition qu'ils aient été validés par les tribunaux régionaux, leur conception et mise en œuvre reposent sur les villages.

Les Dina sont les mieux placés pour traiter des problèmes locaux, comme l'application d'une fermeture de la pêche aux poulpes ou l'interdiction de la pêche avec du poison.

Ne liant que les membres de la communauté qui y ont souscrit, les Dina ne sont pas appropriés pour aborder des questions plus importantes comme l'exploitation minière, la pêche industrielle ou le développement touristique. Ainsi, le Dina ne peut pas contredire le droit national, il ne peut que le compléter. Contrairement aux AMP et au TGRN, un Dina ne confère pas l'autorité de gestion réelle de l'État à une communauté locale ; il permet seulement aux communautés d'interdire et de pénaliser certaines activités.

Comment le Dina est-il géré ?

Autrement dit, la gestion de la LMMA est régie par une convention locale ou « Dina ». Les Dina mettent en place des règles de gestion pour la LMMA, y compris les pratiques et les engins interdits et l'établissement de zones de réserve temporaires ou permanentes. Ils sont largement utilisés à Madagascar pour les LMMA qui dépendent de la fermeture temporaire des pêcheries comme principale mesure de gestion. Le contenu d'un Dina se compose des éléments suivants :



- Objectif du Dina
- Les ressources ou les outils de gestion règlementés par le Dina
- La population ou la communauté touchée par le champ d'application
- La procédure d'exécution
- Les règles et amendes pour chaque règlement
- Les règles générales

Comment le Dina est-il gouverné ?

Les décisions de gestion de la LMMA sont prises au sein d'un vaste comité de gestion composé de membres de la communauté, par le biais de réunions de consultation au sein des villages. Le Dina peut être créé par un village, ou collectivement par plusieurs villages si tous sont d'accord.

Un Dina est un texte juridique qui est mis en place pour gérer les relations entre les communautés impliquées dans sa conception et sa mise en œuvre. Compte tenu de ce qui précède, il peut être difficile de l'imposer aux utilisateurs de ressources migrants dans le cadre de la LMMA. C'est pourquoi, dans certains cas, les Dina sont créés au sein de plusieurs communautés, afin d'élargir la couverture et donc l'efficacité de la gestion de la LMMA.

Les Dina sont reconnus comme un outil efficace pour favoriser l'intérêt de la communauté pour la gestion des ressources et pour accroître le respect des mesures de gestion. Ainsi, ils peuvent également être adoptés dans le cadre des deux autres options juridiques présentées ici (AMP et TGRN), pour compléter leur gestion.

Comment le Dina est-il mis en œuvre ?

Les étapes détaillées pour créer un Dina sont présentées ci-dessous. Cependant, il n'est pas toujours nécessaire d'effectuer toutes les étapes du processus. Si la communauté elle-même perçoit la nécessité de la gestion, ils peuvent mettre en œuvre un Dina sans consultation externe. Ainsi, les LMMA gérées par les Dina sont les cadres juridiques les plus élémentaires, car outre le processus de validation des tribunaux régionaux, ils ne nécessitent pas le même nombre d'étapes formelles que pour le TGRN et les AMP.

L'évaluation et le suivi des ressources ne constituent pas une étape nécessaire du processus de Dina. Cependant, les partenaires techniques, comme les ONG, exigent souvent de telles évaluations s'ils soutiennent les communautés dans la création du Dina.

La mise en œuvre d'un Dina spécifique pour une LMMA peut être divisée en deux phases principales :

Phase de création

- Identification de toutes les parties prenantes affectées
- Examen de tous les règlements tels que le droit national qui sont similaires au potentiel Dina
- Sensibilisation dans toutes les communautés touchées et étude de faisabilité
- Effectuer une évaluation de la cartographie, avec une mise en page simplifiée de la LMMA, y compris les différents aménagements
- Les règles et règlements de l'aire doivent être décidés lors d'une réunion de village, en encourageant la participation

du plus grand nombre de personnes possible pour assurer un niveau élevé d'appropriation et de soutien communautaire.

- Si les règles et règlements ne sont pas largement approuvés comme équitables, ils seront difficiles à appliquer
- Création d'un comité de gestion ([Étape 3, chapitre 1](#))
- Création d'un comité local de patrouille et d'exécution ([Étape 3, chapitre 3](#))
- Établir un système de suivi écologique et socio-économique ([Étape 3, chapitre 4](#))
- Une fois que la communauté est satisfaite des règles et des règlements de la réserve, un Dina devrait être convenu et discuté ouvertement. Les amendes devraient être un montant réaliste à payer pour les pêcheurs, mais suffisamment élevées pour décourager efficacement le vol (ex. : 50 000 à 60 000 Ariary - depuis 2015). Il est également important de déterminer les procédures d'application du Dina au moment de sa création afin d'éviter les reports et/ou les confusions en cas d'infraction.
- Inclure une disposition qui définit la procédure de modification éventuelle de son contenu à l'avenir
- Officialiser le Dina dans les tribunaux régionaux pour assurer sa légalité ainsi que pour fournir un soutien institutionnel solide si une infraction doit être appelée devant les tribunaux



Points forts du Dina	Points faibles du Dina
■ Amélioration de la participation des communautés dans la gestion des ressources ■ Le moins coûteux et le moins compliqué à mettre en œuvre parmi les trois mécanismes juridiques LMMA ■ Le moins coûteux et le moins compliqué à mettre en œuvre parmi les trois mécanismes juridiques LMMA	■ L'application du Dina est difficile dans le cas des migrants ■ La frontière de la zone régie par le Dina (LMMA) n'est pas officiellement définie ou enregistrée par l'État, donc ne garantit pas les droits des utilisateurs locaux ■ Le Dina ne peut pas influencer d'autres secteurs (pêche industrielle, pétrole, exploitation minière) potentiellement nuisibles aux ressources ■ Les problèmes internes au sein de la communauté, tels que les liens familiaux ou la fierté/la honte, peuvent parfois empêcher l'application d'une sanction/peine

Tableau 14.1 Les forces et faiblesses du Dina

Phase de Communication

- Communiquer et publier le Dina aussi largement que possible une fois qu'il aura été convenu par toutes les communautés impliquées
- La publication implique l'annonce du Dina à la radio ainsi que la distribution d'une copie en version papier dans tous les villages, en particulier aux présidents du village et à tous les responsables de la LMMA. Cependant, il est important de s'assurer que le Dina est affiché dans un endroit visible pour tous les membres de la communauté et non seulement transmis aux autorités locales
- Assurez-vous que le Dina est aussi simple que possible et facile à lire et à comprendre
- Continuez la sensibilisation, même une fois que le Dina est mis en œuvre
- Il est important de toujours informer de la raison du Dina, de mettre en évidence les intérêts et les avantages de l'approche, comme la durabilité des ressources, et non seulement les points négatifs tels que les activités interdites

14.4 Transfert de gestion des ressources naturelles (TGRN)

Quels sont les caractéristiques du TGRN ?

En 1996, le MEEMF a promulgué la loi sur le transfert de gestion des ressources naturelles (GELOSE ; Gestion Locale Sécurisé) (loi no 96-025) pour garantir « la participation effective des populations rurales à la conservation durable des ressources naturelles renouvelables ». Grâce

au mécanisme de TGRN, l'autorité de gestion officielle de la LMMA est déléguée de l'État à une association communautaire (COBA), qui est un groupe non gouvernemental de volontaires au sein d'une communauté locale.

Comment le TGRN est-il géré ?

Les modalités du transfert de la gestion des ressources sont déterminées par :

- Un contrat
- Un cahier des charges
- Un Dina
- Un plan de gestion

Les contrats de TGRN sont subordonnés à la création d'un plan de gestion et d'aménagement simple, accompagné de spécifications détaillant les obligations de gestion de la COBA. Le transfert de gestion peut être annulé si le plan n'est pas mis en œuvre efficacement par la COBA, semblable à celui des aires protégées.

Dans le cadre du TGRN, la communauté crée également un Dina pour faciliter la gestion des ressources.

Qui gouverne le TGRN ?

Les communautés ont le droit de contrôler l'accès, l'utilisation et l'exploitation de la ressource conformément aux règles établies par la COBA, à condition qu'elles soient conformes à la réglementation nationale. Les COBA sont autorisées à percevoir des impôts sur l'utilisation durable des ressources pour financer leur fonctionnement.



Les contrats GELOSE sont établis entre la COBA, la municipalité hôte ou « commune », le MEEMF et le MRHP (ou s'ils se sentent légalement compétents, le DREEMF et le DRRHP) pour une durée initiale de trois ans renouvelable par la suite pour dix ans.

Le renouvellement du contrat fait l'objet d'une évaluation par les administrations régionales du ministère afin de s'assurer que les communautés respectent le plan de gestion défini dans leur contrat. Les règles et schémas de gestion peuvent être mis à jour à chaque renouvellement de contrat afin de suivre l'évolution des conditions environnementales et socio-économiques.

Cependant, bien que la pêche puisse certainement être considérée comme une ressource naturelle renouvelable, le débat autour de l'interprétation actuelle de la loi 96-025 a établi que celle-ci ne peut être appliquée au milieu marin. Ainsi, le TGRN a été largement utilisé à Madagascar pour la gestion des forêts et des mangroves, mais il n'est pas courant dans la gestion des ressources marines.

Pour remédier à ce problème, le MRHP a établi un transfert de gestion des pêches en vertu d'un nouveau code de la pêche qui serait équivalent au TGRN mais propre à la pêche. Ce nouveau code est actuellement en cours d'adoption (depuis 2015) et, par conséquent, les détails ne sont pas encore connus.

Comment le TGRN est-il mis en œuvre ?

La mise en œuvre des contrats GELOSE comprend les étapes suivantes :

- Consultation communautaire participative et analyse de la situation. Cela garantit que toutes les parties prenantes sont intégrées dans les discussions et représentées dans

les comités de gestion. Un médiateur environnemental indépendant doit être impliqué pour rassembler une vision commune entre différents points de vue

- Création de la COBA
- Une fois la COBA établie, une demande formelle de création de TGRN est soumise à la commune hôte (district administratif). Après validation, la commune informe le DREEMF (et parfois le DRRHP) ou les ministères centraux du processus de création
- Chaque plan de gestion est traduit en un plan de gestion simplifié et formel : « Plan d'aménagement et de gestion simplifié (PAGS) »
- Des ateliers consultatifs locaux sont réalisés pour valider chaque PAGS et pour protéger des conflits entre les communautés ou au sein de celles-ci
- Après validation, les PAGS sont soumis à la DRRHP et la DREEMF
- La DRRHP et la DREEMF compilent les contrats de gestion à la suite de l'examen et de la validation du PAGS. Ils sont ensuite signés avec les communes hôtes et les comités de gestion.
- Les contrats nouvellement signés sont officiellement annoncés lors d'une cérémonie et d'un lancement.
- Les comités de gestion reçoivent une formation sur le cadre juridique et le fonctionnement administratif du TGRN. Les partenaires techniques (ONG) dispensent souvent cette formation, en raison des ressources limitées de l'État.

Points forts du TGRN	Points faibles du TGRN
■ Améliore la collaboration entre les communautés et les autorités régionales, ainsi qu'au sein de la commune ■ Améliore la reconnaissance des pouvoirs et des droits des communautés grâce à l'accord tripartite	■ Le Dina peut être difficile à appliquer ■ Les membres de la communauté qui ne font pas partie de la COBA peuvent se sentir marginalisés ■ Le transfert n'implique pas l'acquisition d'un régime foncier qui peut être source de confusion pour les communautés ■ L'appui pour le suivi et l'exécution par les ministères font défaut, ce qui représente un fardeau pour les communautés. ■ L'interprétation actuelle de la loi sur le TGRN a établi qu'elle ne peut pas être appliquée aux ressources marines

Tableau 14.2 Points forts et points faibles du transfert de gestion des ressources naturelles (TGRN)



14.5 Création d'une aire marin protégée (AMP)

Quelles sont les caractéristiques d'une AMP ?

Les LMMA peuvent être mises en œuvre à travers le système existant d'aires protégées de Madagascar. Récemment, le Code des aires protégées (COAP) a été mis à jour pour correspondre à la catégorisation de l'UICN pour les aires protégées. Certains sites LMMA soutenus par des ONG de conservation telles que Blue Ventures, WCS, WWF et CI sont maintenant des AMP de catégorie V et VI, dont l'objectif principal est l'utilisation durable des ressources.

Le statut officiel d'aire protégée au sein du système des aires protégées de Madagascar (SAPM) garantit aux utilisateurs locaux les droits d'accès aux ressources et offre à ces zones le niveau de protection le plus élevé, garantissant l'absence de nouveaux permis accordés aux industries d'extraction minière et de pêche. Cela signifie également que le développement de projets dans ces aires, tels que le tourisme ou l'aquaculture, sera tenu à des normes très strictes de durabilité environnementale.

Comment les AMP sont-elles gérées ?

Souvent, les partenaires techniques et financiers gèrent conjointement ces LMMA, généralement une ONG nationale ou internationale. En théorie, cela pourrait aussi être un opérateur du secteur privé bien que cela n'ait pas encore été réalisé dans la pratique à Madagascar. Les AMP se composent d'un certain nombre de zones différentes, comme stipulé par le COAP :

- Les zones principales interdites à la pêche (noyau dur). Toutes les activités liées à l'utilisation des ressources sont interdites dans les zones principales interdites.

- Dans le cas des aires marines protégées de catégories V et VI, ces zones ont tendance à être très petites (100 ha).
- Et les zones tampons, qui entourent le noyau dur, qui sont généralement soumises à des activités restreintes. Le terme « zone tampon » peut être trompeur, car il implique que ces zones sont en dehors de l'AMP, alors qu'en réalité, elles y sont incluses. Le terme le plus approprié serait « zones d'utilisation durable », car elles sont généralement assujetties à des restrictions sur les engins et/ou aux zones de fermeture temporaire. Les filets à petites mailles constituent un exemple d'équipement susceptible d'être interdit dans les zones tampons d'une AMP de catégorie V ou VI.

Ces différentes mesures de gestion sont détaillées dans le plan d'aménagement et de gestion (PAG) des aires marines protégées, élaboré à l'issue de consultations approfondies auxquelles participent toutes les parties concernées, y compris les communautés de pêcheurs et les ministères. Le processus de consultation rigoureux est conçu pour assurer un appui local et gouvernemental solide, et offre la protection la plus robuste et la plus sûre de la région. Il peut falloir du temps avant qu'un PAG soit convenu et mis en œuvre, et souvent, un Dina est créé pour améliorer la protection avant que le processus de consultation soit complet et le statut de protection accordé. Le COAP de 2015 a établi un nouveau document intitulé « convention communautaire », actuellement en cours d'élaboration, qui vise à préciser davantage les droits et la participation de la communauté dans l'AP.

Qui gouverne l'AMP ?

Lorsque le statut de protection définitive est obtenu, le MEEMF et le MRHP délèguent l'autorité de gestion d'une

zone protégée à un gestionnaire officiel, tel que l'ONG ou l'association de gestion qui soutient l'AMP, par le biais d'un contrat de délégation.

Un comité de cogestion est constitué, composé d'une association communautaire (similaire au comité de gestion tel que décrit dans ce kit de ressources) et d'un partenaire technique, généralement une ONG. Ce comité de cogestion prend les décisions de gestion de l'AMP.

Parallèlement au comité de cogestion, un comité de directeur composé des autorités compétentes (ministères) est également établi. Le comité directeur fournit des conseils et valide les documents adoptés au sein de l'AMP, comme le PAG.

Si les règles et règlements de l'AMP ne sont pas exécutés efficacement, les droits de gestion peuvent être révoqués et le contrat de délégation annulé. Par exemple, si les efforts visant à interdire l'utilisation de filets à petites mailles dans la zone protégée échouent, le contrat de délégation peut être annulé.

Comment les AMP sont-elles mises en œuvre ?

Le processus peut être divisé en deux phases principales :

Phase 1 : Obtenir un statut de protection temporaire

Cette première phase comprend les consultations initiales avec les parties prenantes, les évaluations socioéconomiques et écologiques de base et la création d'un projet de plan de gestion et d'aménagement pour la future AMP. Le but de cette première phase est de faire valoir l'importance de la protection de la zone et de démontrer son appui à la zone protégée de la part de toute la communauté locale, des autorités locales et régionales, et des parties prenantes du secteur privé.



Le but de cette première phase est de faire valoir l'importance de la protection de la zone et de démontrer son appui à la zone protégée de la part de toute la communauté locale, des autorités locales et régionales, et des parties prenantes du secteur privé. La première phase aboutit à l'obtention d'un ordre interministériel, accordant à la zone proposée deux ans de protection. Essentiellement, cette protection de deux ans empêche la délivrance de nouveaux permis d'exploitation pour la pêche industrielle et les projets miniers.

Les étapes vers l'obtention d'un statut protégé temporaire sont les suivantes :

- Soumission d'une lettre d'intention au MEEMF qui comprend des informations succinctes sur le site et les arguments en faveur de la protection, ainsi que la preuve qu'il n'y a pas de chevauchement avec les projets économiques existants, comme la pêche industrielle, les blocs miniers ou l'aquaculture.
- Initiation du processus de gestion intégrée des zones côtières (GIZC), avec des consultations préliminaires avec toutes les parties prenantes de la zone côtière pour assurer le soutien et la participation au processus de création des APM.
- Baseline ecological and socioeconomic assessments are conducted, further establishing the importance of protection as well as the status of local communities and considerations for safeguarding their wellbeing. Results of these studies are summarized in a Simplified Environmental Impact Study (EIES; Etude d'Impact Environnementale Simplifiée).

- Des évaluations environnementales et socioéconomiques de base sont menées, ce qui confirme l'importance de la protection, ainsi que le statut des communautés locales et les considérations pour préserver leur bien-être. Les résultats de ces études sont résumés dans une étude de d'impact environnemental simplifiée (EIES).
- Consultations initiales avec toutes les parties prenantes de l'AMP. Ces consultations servent à démontrer davantage l'appui à l'établissement des AMP, ainsi qu'à établir les limites proposées et à mettre en place un plan d'aménagement préliminaire.
- Soumission d'une demande formelle de protection temporaire.

Phase 2 : Obtenir un statut de protection définitive

Après l'obtention d'un statut de protection temporaire, les étapes vers la création définitive d'une AMP comprennent :

- Création d'un conseil d'orientation et d'évaluation (COE) qui regroupe les représentants des acteurs régionaux et donne des orientations générales sur le processus de création de l'AMP, et veille à ce que le promoteur/partenaire technique de l'AMP (habituellement une ONG) adhère aux conditions établies dans l'ordonnance de protection temporaire
- Création d'un contrat de délégation temporaire des droits de gestion de la part du MEEMF et du MRHP au promoteur/partenaire technique de l'AMP

- Consultation supplémentaire des parties prenantes pour finaliser le plan d'aménagement et de gestion de l'AMP. Les résultats de ces consultations sont à la base du plan d'aménagement et de gestion (PAG) de l'AMP. Le PAG est ensuite validé par des ateliers régionaux et nationaux.
- Élaboration de l'EIES et d'un plan de sauvegarde social et environnemental (PSSE).
- Validation des documents EIES et PSSE par une visite du site de la part de l'Office national pour l'environnement (ONE).
- Procédures de délimitation par le Service régional de la topographie. Il en résulte la création d'un plan de repérage, l'établissement des limites de la zone protégée, l'identification des revendications territoriales dans les limites et la demande de gel de l'octroi de nouveaux permis d'exploitation et de titres fonciers dans les limites de l'AMP.
- Formalisation du contrat de délégation de droits de gestion entre les deux ministères et le promoteur de l'AMP, rendant les termes définitifs.
- Création formelle de l'AMP par décret officiel du Conseil gouvernemental via le département des Aires marine protégées au sein du MEEMF.



Points forts de l'AMP	Points faibles de l'AMP
■ Renforcement de la protection juridique par le décret ■ Droits d'utilisateurs reconnus dans les plans d'aménagement nationaux et régionaux ■ Contrôle des activités d'autres secteurs (tels que l'exploitation minière, le pétrole) à travers le décret et le plan de gestion	■ L'obtention d'un statut officiel de protection est longue et onéreuse, en particulier pour les communautés qui dépendent entièrement du soutien d'une ONG partenaire ■ Difficulté dans l'exécution du Dina envers les migrants et même au sein de la communauté, en raison des liens familiaux ■ Une fois obtenue, les coûts permanents de gestion des AMP sont élevés, ce qui accroît la dépendance vis-à-vis de l'ONG partenaire pour la viabilité financière

Tableau 14.3 Points forts et points faibles de l'AMP





14.6 Présentation des étapes juridiques

En résumé, chaque cadre juridique est différent et comporte un certain nombre de mesures distinctes à établir. Il existe toutefois quelques similitudes entre les étapes requises pour chaque cadre (Tableau 14.4).

Tableau 14.4 Étapes pour établir chaque cadre juridique.

DINA	TGRN	AMP
■ Évaluation du désir de la communauté en matière de gestion des ressources ■ Analyse, consultation et familiarisation avec les parties prenantes potentielles ■ Analyse de la situation des ressources et des besoins de gestion locale ■ Recoupement des connaissances scientifiques et locales sur les ressources ■ Priorisation des besoins et mesures de gestion ■ Élaboration et approbation du Dina ■ Établissement d'une structure de gestion comprenant une association communautaire ■ Aménagement et mise en place de la réserve ■ Mise en œuvre d'un système de suivi écologique	■ Enquêtes auprès des communautés et identification des zones potentielles ■ Demande de l'avis de la DRRHP et de la DREEMF ■ Constitution et formalisation de la COBA, y compris un président, un vice-président, un trésorier et un secrétaire ■ Études socioéconomique sur l'utilisation des ressources par les communautés ■ Élaboration d'outils de gestion comprenant le plan de gestion, le Dina, les spécifications et le contrat de gestion ■ Délimitation participative des ressources avec les parties prenantes pour le transfert ■ Contrat signé entre les communautés, les municipalités, la DRRHP et la DREEMF ■ Renforcement des capacités de mise en œuvre des outils de gestion	■ Consultations préliminaires pour garantir le soutien et la participation des parties prenantes ■ Évaluations écologiques et socio-économiques ■ Présentation d'une demande formelle de protection temporaire ■ Obtenir un décret de protection temporaire ■ Création du Comité d'orientation et d'évaluation (COE) ■ Création d'un code pour le transfert temporaire des droits de gestion ■ Élaboration et validation d'un plan de développement et de gestion (et si possible, d'un Dina) ■ Consultations avec les parties prenantes pour l'aménagement de l'AMP ■ Préparation d'une étude d'impact environnemental et social (EIES) et mise en œuvre d'un plan de sauvegarde sociale et environnementale (PSSE) pour l'obtention d'un permis environnemental ■ Création d'une carte d'utilisation des terres, établissant les différentes limites et utilisation des terres dans la zone ■ Accord de responsabilités de gestion entre les ministères et le promoteur de l'AMP ■ Soumission d'une demande officielle de protection ultime pour obtenir la protection finale ■ Obtenir un décret officiel du gouvernement pour la création formelle de l'AMP



Quel cadre légal adopter ?

En bref, cela dépend du contexte et de la situation actuelle, des ressources financières, techniques et humaines dont vous disposez, ainsi que du temps disponible et de la capacité des communautés à gérer la LMMA. Le Dina est le plus simple des processus, suivi par le TGRN, puis les AMP. Si de tels facteurs de ressources n'étaient pas une limitation, une AMP serait le cadre le plus souhaitable, compte tenu de la protection étendue qu'elle fournit.

Le processus de création d'une AMP est compliqué et coûteux, nécessitant des investissements considérables en termes de ressources financières, humaines et de temps. Des consultations approfondies, des études scientifiques, des évaluations sociales et environnementales sont nécessaires, ainsi que des évaluations régulières par l'Office national pour l'environnement (ONE). Ainsi, étant donné leurs capacités actuelles, la création d'une AP est inaccessible à la plupart des communautés côtières à Madagascar, et des soutiens techniques et financiers venant d'une organisation partenaire comme une ONG sont souvent nécessaires.

Comme il favorise un modèle de gestion des ressources très décentralisé, le TGRN assure un processus décisionnel fortement participatif et permet de prendre en compte les particularités socio-économiques, culturelles et de gouvernance d'une communauté. Le TGRN permet également une grande souplesse, puisque les règles de gestion peuvent être modifiées à chaque renouvellement de contrat. Toutefois, étant donné que les transferts de gestion sont mis en œuvre pour chaque communauté, ce processus nécessite un niveau élevé d'investissement initial pour élaborer les contrats et développer les capacités communautaires, ainsi que pour fournir le soutien technique requis pendant les trois à cinq premières années. De plus,

le renouvellement du contrat de gestion nécessite une évaluation de la part de la DREEMF et la DRRHP. Donc, l'engagement financier nécessaire pour appuyer cette structure de gestion à long terme sera probablement semblable ou supérieur à celui requis pour une AMP formelle.

La mise en œuvre d'une AMP offre une solution à plus long terme par rapport au cadre du TGRN, puisque le statut de protection permanente, une fois atteint, n'a pas de limite de temps, bien que l'ONE doive effectuer des audits réguliers. Comme elle permet une gestion sur une plus grande échelle géographique, l'engagement financier nécessaire pour assurer le fonctionnement de l'AMP après la création est probablement inférieur à celui de plusieurs TGRN.

Alors que le TGRN octroie des droits de gestion directement aux associations communautaires, la gestion des AMP nécessite un niveau de capacité technique plus élevé. Il est donc probable qu'une ONG soit le gestionnaire officiel de la zone protégée. Il est toutefois possible de déléguer certaines responsabilités de gestion de l'ONG aux associations communautaires, ce qui permet une progression par étapes vers une véritable gestion communautaire à mesure que la capacité se développe.

L'expérience des LMMA à Madagascar a montré que les communautés et les ONG partenaires ont souvent commencé la création de LMMA avec un Dina pour la région, qui est ensuite devenu un TGRN ou une MPA pour garantir une plus grande protection des ressources.

Le gouvernement de Madagascar s'est fortement engagé à améliorer le cadre légal des LMMA. Les gestionnaires des LMMA et les ONG préconisent actuellement à travers le réseau MIHARI un mécanisme plus accessible pour assurer la gestion et les droits des utilisateurs aux ressources marines, et espèrent que cela changera rapidement.

14.7 Références utiles :

- Blue Ventures a créé 12 guides concernant les aspects spécifiques de l'approche LMMA qui incluent à la fois des conseils techniques et des bandes dessinées descriptives destinées aux membres de la communauté, en malgache, en français et en anglais.
 - Le quatrième guide, « Conventions locales pour la gestion des ressources côtières » décrit l'histoire du Dina à Madagascar et aide à communiquer les similitudes et les différences entre le Dina traditionnel et le Dina de conservation.
 - Ces manuels sont disponibles gratuitement : <http://mihari-network.org/how>
- Bérard, M.-H. (2013). Légitimité des normes environnementales dans la gestion locale de la forêt à Madagascar. *Canadian journal of law and society* 26(01) : 89-111.
 - Couvre les aspects juridiques en général à Madagascar, y compris le DINA et le TGRN.
- Randrianarison, M., et al. (2009). La réalisation du développement durable à Madagascar : Le contrat de transfert de gestion n'est pas une fin en soi. *McGill International Journal of Sustainable Development Law and Policy* 5(2) : 171-197.
 - Discute en particulier du TGRN.
- Gardner, C. J. (2011). IUCN management categories fail to represent new, multiple-use protected areas in Madagascar. *Oryx* 45(03) : 336-346.
 - Discute de la complexité des AMP.



15. Échanger les informations

À ce stade de la création d'une LMMA, il est probable que les communautés concernées aient travaillé dans un isolement relatif. Étant donné la géographie et le manque d'infrastructures, les canaux de communication entre les communautés sont susceptibles d'avoir été limités, offrant peu d'occasions de partager des expériences. Cependant, l'approche LMMA est de plus en plus populaire à travers Madagascar et la région de l'océan Indien, et une richesse en expérience et en connaissance existe au sein des communautés qui mettent déjà en œuvre les LMMA. La création de réseaux entre ces communautés et le partage des leçons apprises offrent de multiples avantages, allant de la confiance dans l'approche à l'échange d'informations sur ce qui a fonctionné ou non, permettant à l'approche des LMMA de s'améliorer à plus grande échelle. C'est pour cette raison que la création de liens entre les communautés et le partage des informations sont encouragés, ce qui peut être réalisé par le biais de réseaux LMMA existants, comme MIHARI, et en initiant des échanges entre pairs.

15.1 Le réseau MIHARI

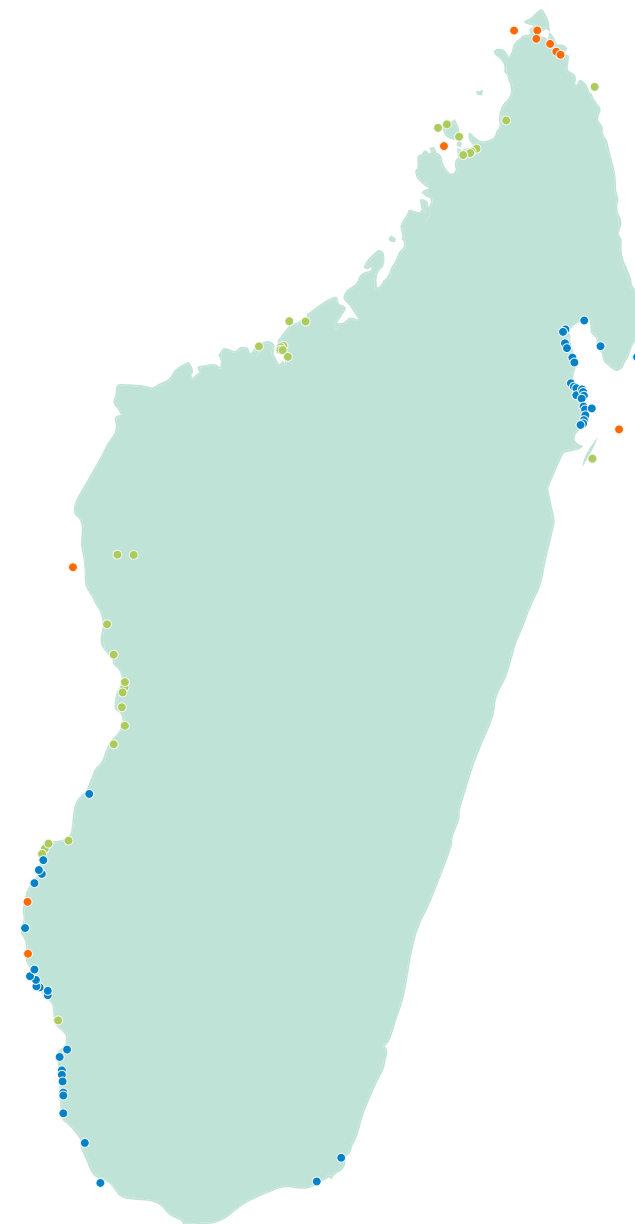
Depuis 2012, les LMMA de Madagascar ont été réunies au sein d'un réseau informel connu sous le nom MIHARI, acronyme de « **M**ilitantana ny **H**Arena an-**d**Ranomasina avy any **I**fotony », qui se traduit par « gestion des ressources marines au niveau local ». MIHARI a été créé pour fournir un cadre d'échange et de dialogue communautaire, afin de partager les expériences locales de gestion communautaire des ressources naturelles.

MIHARI offre également une plateforme pour réunir les groupes de parties prenantes des gouvernements, des communautés et des partenaires techniques et promouvoir l'engagement et l'apprentissage entre groupes.

Le réseau comprend maintenant plus de 100 initiatives LMMA et associations de gestion (depuis 2015) réparties sur 12 degrés de latitude, à partir des côtes de Madagascar longeant l'océan Indien et le canal du Mozambique (Figure 15.1). Cela représente plus de 7,250 km² d'habitat marin et côtier sous la gestion locale, soit 11% de la plateforme littorale de Madagascar, soit près d'un tiers de plus que la couverture marine du réseau de parcs nationaux de Madagascar. Les LMMA au sein du réseau englobent divers environnements marins et côtiers, depuis les archipels de corail jusqu'aux forêts de mangroves, les expériences étant tirées d'un large éventail de pêches cibles, de contextes socioéconomiques, d'ethnies, de structures de gestion et de régimes d'application.

- Zone protégée co-gérée
- DINA
- Transfert de Gestion (TGRN)

Figure 15.1 Carte des sites de LMMA à Madagascar





Le réseau MIHARI favorise le partenariat entre plus d'une douzaine de partenaires techniques LMMA opérant à Madagascar, y compris des ONG internationales comme Conservation International (CI), World Wide Fund for Nature (WWF), The Wildlife Conservation Society (WCS) et Blue Ventures (BV) ainsi que des institutions nationales telles que le Service d'Appui à la Gestion de l'Environnement (SAGE) et le Development and Environmental Law Centre (DELIC).

MIHARI fait également participer les acteurs gouvernementaux, notamment le MEEMF et le MRHP et les systèmes d'aires protégées de Madagascar ainsi que les autorités régionales et locales concernées. En faisant participer différents groupes de parties prenantes, l'objectif est de renforcer la capacité technique globale pour mettre en œuvre, surveiller et appliquer la gestion communautaire des ressources naturelles.

Les dirigeants communautaires se rencontrent périodiquement dans des forums nationaux et régionaux de LMMA organisés et appuyés par les ONG partenaires. Il s'agit d'une occasion inestimable pour les participants de partager leurs expériences, d'explorer des problèmes communs et de développer des solutions collaboratives en face-à-face.

En outre, le réseau vise à communiquer régulièrement aux membres des mises à jour par courrier électronique et par des bulletins radiophoniques. À la suite d'une série d'ateliers régionaux et internationaux sur les LMMA, MIHARI a facilité les échanges communautaires et les visites d'ONG partenaires, et a accueilli des personnes du Mozambique et du Mexique avec des visites planifiées du Kenya, de la Tanzanie, de l'île Maurice et des Comores.

Le Réseau renforce actuellement sa capacité (depuis 2015) et, dans les années à venir, il vise à développer de nouveaux outils et ressources de formation et d'éducation partagés, à établir des systèmes de surveillance coordonnée pour mesurer l'efficacité de la LMMA, d'explorer les options de viabilité financière des LMMA et de développer un référentiel central et un système d'organisation pour les données LMMA.

15.2 Références utiles :

- Les fiches d'informations de MIHARI sont disponibles gratuitement en ligne en français et en anglais
 - MIHARI – Madagascar's locally managed marine area network. 2015 : <http://blueventures.org/wp-content/uploads/2015/05/Mihari-Leaflet-2015-ENGLISH-online.pdf>
 - MIHARI – Gestion Locale des Ressources Marines – Réseau Madagascar. 2015 : <https://blueventures.org/publication/mihari-gestion-locale-des-ressources-marines-reseau-madagascar/>.
- La plateforme en ligne www.mihari-network.org héberge des informations, des nouvelles et des matériels sur les LMMA de Madagascar et le réseau MIHARI
- Pour plus d'informations sur MIHARI, contactez Vatosoa Rakotondrzafy, le coordinateur du Réseau MIHARI sur vatosoa@mihari-network.org
- Un réseau LMMA similaire existe pour la région Asie et Pacifique, et son site web <http://www.lmmanetwork.org/> fournit de nombreuses ressources pour les professionnels et les communautés LMMAHBJ7Y





15.3 Échanges entre pairs

Les échanges entre pairs de communautés de pêche isolées constituent un des moyens les plus efficaces pour susciter et diffuser de nouvelles idées. Un échange entre pairs se fait lorsque les pêcheurs des communautés ciblées (c'est-à-dire les communautés qui participent au processus de mise en œuvre d'une LMMA) visitent des communautés qui en mettent déjà en œuvre.

Grâce à ces échanges, les communautés en visite apprennent à connaître l'approche LMMA directement à partir des expériences réelles de pêcheurs aux histoires similaires et voient les effets communautaires des LMMA personnellement.

L'objectif consiste à ce que les communautés cibles réalisent que c'est une approche qu'elles peuvent adapter à leur propre contexte. De cette façon, les échanges sont des outils utiles pour aider à instaurer la confiance dans les communautés cibles et soulager toute préoccupation.

Elles constituent également un outil très puissant pour créer ou renforcer le sentiment de leadership et de motivation pour les personnes prenant part à l'échange. Cependant, les échanges ne sont pas une partie obligatoire du processus LMMA, si la communauté cible est suffisamment motivée pour mettre en œuvre sa LMMA, l'échange n'est pas nécessaire. Cependant, si la motivation baisse à ce stade de la création de la LMMA, ou que quelques membres de la communauté ne sont pas complètement satisfaits de l'approche, les échanges sont un excellent outil pour surmonter ces doutes et ces préoccupations.

Les communautés expérimentées qui accueillent les visiteurs racontent souvent non seulement les avantages des LMMA, mais aussi les défis auxquels ils ont été confrontés

dans la mise en œuvre de la gestion communautaire et permettent ainsi aux nouvelles communautés de se préparer ou même d'éviter ces difficultés.

Les communautés expérimentées profitent également de l'échange elles-mêmes, car elles maintiennent leur motivation et s'enorgueillissent des progrès qu'elles accomplissent face aux grands défis.

Il a été prouvé que les échanges entre pairs aident à surmonter l'hésitation initiale à l'approche LMMA, particulièrement les préoccupations concernant la suggestion de fermeture de la zone de pêche. En adoptant une « approche souple » à travers ces visites, les communautés voient par elles-mêmes les LMMA en action avec peu ou pas de pression pour continuer si elles ne sont pas satisfaites de ce dont elles sont témoins. Cependant, l'hésitation est souvent surmontée, non seulement parce que les communautés observent les LMMA en activité, mais aussi parce qu'elles témoignent de la confiance entre les communautés expérimentées et leur partenaire technique (ONG). Les communautés voient qu'en effet, la pêche rouvre et qu'elles ne perdent pas leur possession et leur accès aux terres.

Il n'existe pas de méthode fixe pour organiser un échange entre pairs, il faut plutôt établir un lien entre les communautés cibles et les communautés expérimentées. Le réseau MIHARI peut aider à identifier les communautés appropriées pour établir des liens et appuyer la connexion initiale. Ci-dessous quelques points clés à garder à l'esprit lors de la planification d'un échange entre pairs :

Associer des communautés travaillant dans des contextes similaires, c'est-à-dire des espèces cibles similaires (ex. : poulpe ou concombre de mer), des emplacements cibles (ex. : récif corallien ou mangrove) et des pratiques de pêche

similaires (ex. : pêche à la ligne). Les distances entre les communautés participantes peuvent être importantes ou petites, avec des échanges entre les communautés proches les unes des autres sur la côte (voir l'étude de cas A) et des échanges internationaux, comme celui mené entre le Mozambique et Madagascar (voir l'étude de cas B).

Le financement est nécessaire pour soutenir l'échange, notamment pour couvrir les coûts logistiques, tels que le transport, la nourriture et l'hébergement. Ces coûts varient selon la distance entre les communautés et le besoin en hébergement, mais ils peuvent s'élever jusqu'à 2000 £. Il peut également être nécessaire d'indemniser les pêcheurs venant de la communauté expérimentée pour le temps passé à ne pas travailler pour assister à l'échange. L'indemnisation devrait être convenue à l'avance, et avec un montant raisonnable en fonction de l'économie locale, mais pas trop important qui encouragerait une culture de compensation. Les échanges sont mutuellement bénéfiques, et cela devrait être souligné.

Lors de la sélection des participants issus de la communauté cible à envoyer pour l'échange, assurez-vous qu'ils sont considérés comme « légitimes » par leur communauté d'origine (c'est-à-dire les pêcheurs eux-mêmes) et respectés afin que leurs messages soient écoutés. Les participants doivent être suffisamment perspicaces pour saisir les messages de l'échange.

Il est également utile de choisir des personnes sceptiques qui posent des questions difficiles, étant donné que ces personnes seront souvent les plus difficiles à convaincre et les premières à s'opposer à la LMMA, ainsi, si l'échange les aide à surmonter leurs doutes, elles encourageront à leur tour les autres membres de la communauté moins hésitants. Choisir les bons participants peut être difficile, et nécessitent des connaissances locales.



Ne choisissez pas nécessairement les villageois eux-mêmes ou le président du village, car cela pourrait être dû à la politique locale. Essayez plutôt de passer du temps avec les habitants à travers des réunions et des consultations (comme décrit lors de l'étape « Évaluation initiale »), et il deviendra clair si un échange est en effet nécessaire et les participants qui conviennent le mieux pour l'échange. Les participants venant de la communauté expérimentée devraient inclure les membres du comité de gestion et représentés différents groupes des communautés, y compris les hommes et les femmes et les personnes moins riches ou marginalisées.

Il n'est pas nécessaire d'avoir un agenda très stricte pour l'échange. Au contraire, la flexibilité permet aux communautés cibles d'observer les communautés expérimentées et le site LMMA. Le fait de permettre aux participants de se parler sans la pression d'une structure peut aider à éviter la surcharge d'informations et permettre de se concentrer sur les points essentiels. Les communautés cibles et les communautés expérimentées devraient être préparées pour savoir ce à quoi s'attendre. Il est possible que les communautés expérimentées, si elles n'ont pas reçu de visites d'échange auparavant, puissent avoir besoin d'une formation particulière pour faciliter l'échange d'informations (voir l'étude de cas A).

Encourager le partage des bonnes pratiques, plutôt que des mauvaises. Par exemple, essayez d'éviter la propagation de pratiques de pêche destructrices (ex. : pièges à poissons) dans les voyages d'échange.

Le suivi après un échange est crucial pour s'assurer que les participants ont compris les messages principaux de la communauté d'accueil, synthétisé ce qu'ils ont appris et sont à l'aise pour diriger les discussions dans leurs communautés.

ÉTUDES DE CAS A

Échanges de villages dans le Sud-Ouest de Madagascar [7] Blue Ventures (BV) et Wildlife Conservation Society (WCS) ont œuvré à la création de 50 nouvelles zones interdites à la pêche (NTZ) basées sur le modèle de Velondriake dans le cadre du « Projet d'appui aux communautés de pêcheurs de Toliara » (PACP). L'objectif du PACP s'agissait du développement durable des pêcheries marines traditionnelles dans le Sud-Ouest de Madagascar. Le projet a couvert 310 km de littoral entre Morombe et Soalany et a été financé par la Banque africaine du développement.

Le PACP visait à aider les villages à établir leurs propres NTZ en tant qu'outil de gestion de la pêche, selon ce que la communauté Velondriake avait réalisé. Le premier pas de BV et de WCS dans ce cadre a été d'organiser un certain nombre de visites pour de nouveaux villages cibles à Velondriake. Les participants représentaient une section de chaque village : pêcheurs et femmes, jeunes et vieux, et chefs de village. Au total, 122 personnes de 14 villages ont entrepris un « voyage d'initiation » à Velondriake, chacun pendant trois jours.

Avec la facilitation de BV et WCS, les membres de l'Association Velondriake (VA) ont organisé des ateliers de formation pour les visiteurs. Premièrement, les membres de Velondriake ont relaté l'histoire et les expériences de leur LMMA, puis ils ont assuré une évaluation des visiteurs de leurs propres ressources naturelles et des problèmes qu'ils ont rencontrés. Ensuite, les membres de Velondriake ont décrit les mesures pratiques qu'ils avaient prises pour surmonter ces problèmes : la mise en œuvre de NTZ et leur réussite ; la création de la structure de gestion de Velondriake et son fonctionnement ; la création d'un Dina

à Velondriake pour gérer les ressources naturelles et son exécution.

Les membres de Velondriake ont fait faire aux visiteurs des exercices pratiques : ils ont visité les NTZ actuelles pour déterminer la qualité du site à choisir. Ils ont fait du porte-à-porte dans différents villages de Velondriake pour questionner et apprendre des expériences d'autres pêcheurs et de femmes. Ce que les visiteurs ont appris à Velondriake les a inspirés à établir leurs propres NTZ à leur retour dans leurs villages et plusieurs ont depuis été mises en œuvre.

Avant les échanges villageois, BV et WCS ont passé trois jours à former et à préparer les membres de la VA à faciliter les ateliers et à former les visiteurs sur la façon d'établir une NTZ. Cette formation comprenait les avantages des NTZ pour la pêche, le choix du site, le processus participatif nécessaire pour les mettre en place, la façon d'élaborer et de légaliser un Dina et la coopération avec les autorités locales. Cette formation et leur animation des ateliers leur ont permis de mieux comprendre la gestion communautaire des ressources naturelles et la confiance en tant que leaders de Velondriake. Les réunions ont également donné à la VA l'occasion d'apprendre des visiteurs ; certains avaient des idées différentes et des approches de gestion communautaire des ressources naturelles qui avaient bien fonctionné. Les visites ont donné un réel sentiment de fierté à Velondriake pour ce qu'ils avaient réalisé.



ÉTUDE DE CAS B

Un échange communautaire international à travers le canal du Mozambique

Le premier échange des pêcheurs entre Madagascar et le Mozambique a eu lieu en février 2015, avec des invités venant du Mozambique accueillis par l'Association LMMA de Velondriake (VA) à Madagascar. Situé juste en face du canal, le Mozambique possède des pêcheries et des emplacements similaires à Madagascar. Parmi les invités figuraient des représentants de deux villages côtiers de pêcheurs du nord du Mozambique (Quirindi et Quiwia), dont un collecteur d'huîtres, un commerçant de poulpes, un pêcheur de poulpes et un président de village. Ont également participé des représentants des organisations soutenant ces communautés pour développer la gestion des pêches au Mozambique (ZSL, Bioclimate et AMA). L'échange a été organisé par ZSL avec le soutien de Bioclimate, de l'AMA, de la LMMA de Velondriake et de Blue Ventures, et du financement du GPAF (projet : GPAF-INN-029).

Les premiers jours de l'échange ont été des visites du village d'Andavadoaka, des sites de pêche aux poulpes et des visites au site d'aquaculture pour rencontrer les pêcheurs transformés en cultivateurs d'algues. Des discussions se sont tenues avec les vendeurs de poulpes et les collecteurs de données sur l'histoire et les efforts de la VA pour accroître la participation des femmes dans la prise de décisions relatives à la gestion. La VA a organisé des présentations, des excursions et des réunions, mais ce sont souvent les discussions individuelles qui ont été jugées les plus instructives et les plus utiles aux participants.

Les membres de la VA ont souligné de nombreux aspects de leurs expériences, y compris une sensibilisation accrue au

potentiel de conservation des fermetures temporaires pour les poulpes ainsi que les avantages de former un comité cohérent de représentants de 24 villages et de relier un réseau de réserves permanentes de récifs et de mangroves. Avec les invités engagés du Mozambique posant plusieurs questions pertinentes, la passion et l'enthousiasme de la VA se sont répandus. Encouragés par la voix des femmes de la VA, les invités mozambicains masculins et féminins étaient impliqués de manière égale, chose inhabituelle dans leurs villages dominés par les hommes.

Pendant l'échange, les visiteurs et les hôtes ont appris les uns des autres, par exemple les invités du Mozambique ont informé leurs hôtes des bienfaits de l'assainissement mené par la communauté dans leurs villages ayant observé ce besoin le long des plages qu'ils visitaient. Cependant, ils n'ont pas partagé uniquement les réussites. Les visites d'échange constituent une excellente occasion d'apprendre des erreurs commises et de la manière dont elles ont été surmontées, comme l'a déclaré M. Roger, le président de VA : « Il est toujours important de faire preuve d'autocritique de manière constructive ... et de voir comment Velondriake doit s'améliorer et les leçons que peut en tirer le Mozambique. » Parmi les questions soulevées au cours de ce voyage figurent le besoin continu d'éducation et de sensibilisation dans toutes les communautés, l'importance d'inclure les communautés à toutes les étapes de la consultation et de la prise de décision afin de générer un soutien durable aux activités et de faire face aux pêcheurs migrants qui ne sont pas toujours au courant des lois locales régissant Velondriake.

Dans l'ensemble, la visite d'échange a été considérée comme un succès par les deux parties, les invités du Mozambique sont partis plein d'enthousiasme pour l'approche LMMA

et disposés à appliquer les leçons apprises à Madagascar dans leurs villages. Le message de départ du VA était clair et puissant : « Ne jamais se décourager ; il y aura toujours des personnes qui ne seront pas d'accord avec ce que vous proposez, mais vous devez rester positif et continuer. Ce travail est vraiment important et, au final, vous obtiendrez l'engagement de tous. » Au cours des mois qui ont suivi cette visite, les villages d'échange au Mozambique ont réfléchi sur les expériences de leur visite et ont mis en place leurs premières fermetures pour les poulpes.

15.4 Références utiles :

- Blue Ventures a écrit un certain nombre d'articles de blog qui décrivent différents échanges entre pairs qu'ils ont facilités, par ex. :
 - <http://blog.blueventures.org/seeing-is-believing-western-madagascar%E2%80%99s-first-community-exchange-for-marine-conservation/>
 - <http://blog.blueventures.org/divided-by-sea-united-by-vision/>
 - <http://blog.blueventures.org/coast-to-coast-fisher-exchange-from-reef-octopus-to-spiny-lobster/>



16. Références

1. Weeks R, Jupiter SD (2013) Adaptive Comanagement of a Marine Protected Area Network in Fiji. *Conserv Biol* 27 : 1234–1244. doi :10.1111/cobi.12153.
2. The Conservation Measures Partnership (2013) Open Standards for the Practice of Conservation. Version 3.0.
3. MEA (2005) Ecosystems and Human Well-being : Biodiversity Synthesis.
4. Foundations of Success (2007) Using Results Chains to Improve Strategy Effectiveness. An FOS How-To Guide.
5. Govan H, Aalbersberg W, Tawake A, Parks JE (2008) Locally-Managed Marine Areas : A guide to supporting Community-Based Adaptive Management : 1–70.
6. WorldFish (2013) Community-based marine resource management in Solomon Islands : A facilitators guide. Based on lessons implementing CBRM with rural coastal communities in Solomon Islands (2005-2013). CGIAR Res Progr Aquat Agric Syst Penang, Malaysia Manual : AA.
7. Cripps G, Harris A (2009) Community creation and management of the Velondriake marine protected area. 692-702 p. doi :10.1038/ismej.2011.124.
8. FAO Fishery Resources Division and Fishery Policy Planning Division. (1997) Fisheries management.
9. Roe D, Day M, Booker F, Zhou W, Allebone-Webb S, et al. (2014) Are alternative livelihood projects effective at reducing local threats to specified elements of biodiversity and/or improving or maintaining the conservation status of those elements? : a systematic review protocol. *Environ Evid* 3 : 1–8. doi :10.1186/2047-2382-3-6.





Étape 3 : Mise en œuvre d'une LMMA

Introduction de l'étape 3

19. Appliquer les règles et résoudre les conflits

17. Créer un comité de gestion

20. Suivi des progrès

18. Élaborer un plan de gestion

21. Références



Introduction de l'étape 3

La troisième étape de la création de la LMMA consiste à mettre les plans en action. Pour ce faire, un comité de gestion est généralement créé avec des individus nommés pour chaque rôle et responsabilité. Un plan de gestion doit également être mis en place, détaillant les activités et les objectifs de la LMMA et le délai prévu pour les atteindre. Le comité ainsi que le plan sont importants pour assurer la structure et la responsabilité, garantir que les plans sont bien pensés et compris pour aider la LMMA à fonctionner en douceur dans la pratique.

La mise en œuvre de la LMMA exige l'instauration de règles et de règlements, et l'importance de ceux-ci est présentée dans cette étape ainsi que des recommandations pour l'application des règles LMMA. En outre, les sources potentielles de conflit doivent être identifiées ainsi que les méthodes pour les résoudre. Enfin, on souligne l'importance du suivi dans une démarche gestion communautaire. Des directives sur les approches de surveillance sont présentées et des instructions sur la façon de surveiller le LMMA suggérées.

À la fin de cette étape, vous aurez :

- Mis en place le comité de gestion de la LMMA et le plan de gestion
- Décidé des règles et règlements de la LMMA et planifié leur application
- Compris le potentiel des conflits, leurs sources et leurs mécanismes de résolution
- Mis en place un plan de suivi, identifié les indicateurs et les méthodes, et le responsable du suivi





17. Créer un comité de gestion

17.1 Qu'est-ce qu'un comité de gestion?

Un comité de gestion est une organisation communautaire légitime et démocratique qui forme la structure de gestion de la LMMA. Le comité joue un rôle très important dans la LMMA, en étant responsable de la planification, de la budgétisation et de la mise en œuvre de tous les aspects de la LMMA, y compris du plan de gestion ([voir Étape 3 : Chapitre 2 « Choisir les outils de gestion »](#)).

Le comité sera le point de contact pour tous les autres partenaires et parties prenantes de la LMMA.

La structure et la composition du comité de gestion dépendront du contexte de la LMMA : le nombre de villages représentés, leur taille, le système de gouvernance et le cadre légal dans lequel la LMMA est gérée (chacun comporte des exigences spécifiques pour les structures de gestion). Pour le comité, l'objectif est d'être représentatif des communautés au sein de la LMMA. Dans une LMMA englobant plus d'un village, chaque village choisit souvent par vote un ou plusieurs villageois comme membres du comité de gestion. Le comité est composé uniquement de villageois représentant chaque village. Tous les résidents permanents des villages de la LMMA sont, de droit, également membres du comité pouvant participer à des réunions et à d'autres actions puisqu'ils bénéficient de la LMMA. Cependant, ce sont généralement les membres élus qui participent aux activités quotidiennes du comité de gestion.

Le fait d'être membre peut prendre beaucoup de temps, surtout en plus d'autres activités quotidiennes de subsistance. Cette question devrait être discutée avec les membres du comité et les plans prévus pour que les activités du comité correspondent aux engagements existants. Il est

possible de décider d'une forme de compensation pour le temps consacré aux travaux des comités - que ce soit sous forme de nourriture ou de prestations de la LMMA (ex. : les amendes provenant des pénalités) ou de paiement financier qui est pris en compte par le budget LMMA - ce qui doit être décidé. Comme pour toute forme de compensation financière, il est important que les attentes soient gérées soigneusement et que les avantages soient largement discutés en premier, afin de ne pas créer une injustice ([voir Étape 1 : Chapitre 4 « Les principes clés des LMMA »](#)).

Les rôles et responsabilités du comité de gestion sont les suivants :

- Représenter les communautés LMMA auprès des ONG partenaires, des bailleurs de fonds et autres parties prenantes : présenter les enjeux et les préoccupations des communautés
- Communiquer les activités de la LMMA ainsi que les plans aux autres membres de la communauté et aux parties prenantes
- Sensibilisation générale des activités de la LMMA au sein des communautés, par ex. : l'importance de la gestion durable des ressources
- Collaborer avec les ONG partenaires pour la planification et la mise en œuvre de la LMMA, tels que l'élaboration du plan de gestion et la gestion financière
- Assister les communautés locales communities à appliquer le Dina

- Gérer et résoudre les conflits
- Aider au suivi et à l'évaluation de la LMMA, par ex. : recueillir des données sur l'utilisation des ressources dans le cadre de la LMMA, comme l'effort de capture
- Développer une stratégie financière durable avec les ONG partenaires
- Soumettre un rapport périodique aux autorités régionales

17.2 Comment mettre en place un comité de gestion ?

La communauté LMMA plus large, c'est-à-dire tous les villageois que le LMMA englobe, élit les membres du comité de gestion. Les partenaires techniques/ONG peuvent être chargés d'expliquer le but du comité et de superviser les élections si nécessaire. Les élections sont généralement organisées par le(s) président(s) du village, et les communautés ont souvent des protocoles existants pour de tels événements. Nous faisons généralement face à des contextes locaux spécifiques et il n'y a donc pas de meilleure façon d'organiser une élection, mais il est important de garantir que les processus sont équitables, communiqués largement (tenus pendant que la majorité des villageois sont disponibles pour participer) et que la population soit en accord avec le processus et le résultat.

Étant donné le rôle du comité et les tâches qu'il accomplit, il est utile qu'ils respectent certains ou tous les critères de base suivants. Ces critères doivent être expliqués avant les élections au niveau du village :



- Avoir des connaissances de base sur la gestion des ressources
- Être sociable et respecté (avoir une bonne réputation dans le village)
- Être disponible, c'est-à-dire pas une personne qui sera souvent absent du village ou qui aura d'autres engagements plus pressants
- Représenter les deux sexes et tous les groupes/clans, y compris les minorités
- Prêt à travailler
- Intéressé, capable
- Impliqué dans la pêche et comprend les besoins de la communauté, ses enjeux et l'état de ses ressources

La composition du comité de gestion dépend de la structure de la LMMA, c'est-à-dire du nombre de villages qui composent la LMMA. Si la LMMA est composée d'un seul village, le comité de gestion ne comprendra que des représentants de ce village. Cependant, si la LMMA réunit plusieurs villages, le comité de gestion comprendra des représentants de chaque village. Dans certains cas, les représentants des villages sont organisés en différents comités régionaux (par exemple : Nord, Centre, Sud) qui feront ensuite un rapport à un comité exécutif central élu.

Une fois les membres du comité élus, ils peuvent alors s'organiser en différentes composantes, par exemple :

- **Une assemblée générale (AG)** : tle comité dans son ensemble (c'est-à-dire tous les membres). L'AG passe en revue les comptes financiers et définit le plan de gestion global ainsi que le budget. L'AG élit les membres du comité exécutif.
- **Le comité exécutif (CE)** : établit le plan de travail, supervise le travail des comités régionaux et des directeurs généraux des LMMA. Relie les sous-comités régionaux et les partenaires. Le comité exécutif a son propre président, son secrétaire, son trésorier et ses conseillers (tous les autres membres), c'est-à-dire que le président de la CE est le président du comité de gestion.

- **Le sous-comités régionaux (dans les LMMA de plusieurs villages)** : représentent des sous-divisions régionales de la LMMA. Les comités régionaux sont chargés d'exécuter les travaux dans leurs zones respectives, tels que définis par le comité central et l'AG. Chaque comité régional a un président, un secrétaire, un trésorier et des conseillers.

N.B! Il ne s'agit que d'un exemple de structure de comité, les comités peuvent varier en fonction de la structure et du contexte de la LMMA. Par exemple, dans la Baie d'Antongil au nord-est de Madagascar, plusieurs villages ont individuellement mis en place des LMMA plus petites régies uniquement par le Dina. Chacune de ces LMMA de niveau villageois a son propre comité de gestion mais coordonne avec les LMMA voisines les problèmes de gestion plus larges par le biais d'une fédération régionale de pêcheurs. Une telle structure peut aider à renforcer les capacités et à créer des opportunités d'apprentissage entre les petites LMMA.





17.3 Réunions du comité de gestion

Les réunions constituent un élément très important pour les activités du comité de gestion. Les réunions permettent aux membres de discuter des activités de gestion, d'élaborer le plan d'action, d'évaluer les actions en cours et de discuter et décider des activités futures. Les réunions permettent également aux membres de se familiariser les uns aux autres et de développer des compétences d'équipe.

Les comités de gestion devraient se réunir au moins une fois par mois, bien que dans certains cas cela puisse être trop fréquent pour certains villageois (comme ceux qui parcourent de longues distances), auxquels cas des réunions toutes les 6-8 semaines sont recommandées. Les réunions doivent être organisées au moins une semaine à l'avance pour s'assurer que tous les participants sont informés et peuvent prendre des dispositions pour y assister. Il est important de tenir compte des facteurs qui peuvent retarder les réunions ou entraver la participation à ces dernières, par exemple, les responsabilités du village ou les conditions météorologiques pourraient retarder les réunions ; le manque de communication et la capacité d'accéder aux fonds pourraient affecter la participation. Ainsi, les dispositions de la réunion devraient permettre une certaine souplesse, mais devraient néanmoins être conçues pour maximiser la fréquence et la participation.

Quelques conseils importants pour que les réunions du comité de gestion fonctionnent bien [1] :

- **Les notifications** des réunions doivent être communiquées à l'avance afin que tous les membres soient bien informés de l'heure et du lieu. Si possible, un ordre du jour de la réunion et des documents nécessaires devraient être distribués à l'avance afin que les membres puissent se préparer suffisamment pour y contribuer.

- **La participation** de tous durant les réunions devrait être encouragée. Arrangez les chaises de manière à encourager la participation pourrait être utile, par exemple la disposition en forme de U. L'utilisation cartes avec les noms peut aider lorsque les participants ne se connaissent pas. Le monopole de toute discussion devrait être découragé, si certaines personnes dominent la conversation, leur temps de prise de parole doit être limité à un temps maximum avant que ce soit le tour d'une autre personne.
- **Mettez en place** des normes pour le comportement lors de la première réunion du comité, et respectez-les.
- **Préparez un ordre du jour** pour chaque réunion afin de planifier les éléments importants. Ne permettez pas les discussions sans rapport avec les réunions.
- **Allouez un temps** pour chaque point de discussion en fonction de son importance.
- **Faites preuve de ponctualité** : commencez et terminez la réunion à l'heure. Si l'ordre du jour n'est pas terminé lorsque le temps est écoulé, négociez un autre moment pour une discussion plus approfondie.
- **Récapitulez** : concluez chaque réunion avec un résumé de ce qui doit être ensuite fait et par qui.
- **Documentez** : assignez les prises de notes à quelqu'un (habituellement le secrétaire) pour chaque réunion ; ceci comprend les questions soulevées, les personnes qui ont contribué à la discussion et les décisions prises. Il s'agit d'une tâche spécialisée et qui demande de la pratique
- afin de garantir que tous les points importants sont notés et archivés. Incluez l'identification des tâches assignées/

actions de suivi, en quoi la tâche consiste et le moment

- de sa réalisation. Les compte-rendus peuvent être revus et compilés après la réunion, et doivent ensuite être envoyés à tous les membres.
- **Soyez équitable** : veillez à ce que les tâches de suivi/facilitation soient partagées de manière égale entre les membres. Soyez très précis sur la nature des actions et leurs délais. Assurez-vous que tout le monde est crédité pour les réalisations du comité.
- **Revérifiez les accords** sur les problèmes importants, mais n'insistez pas et ne rediscutez pas des points. Veillez à ce que des décisions soient prises, même si le consensus ne peut être atteint. Il peut être utile de passer par un vote si on ne parvient pas à un accord.
- **Faites preuve d'ouverture** : veillez à ce que les points de vue opposés soient recherchés et entendus.
- **Gardez un climat décontracté** ! Laissez un peu de temps pour les activités sociales après chaque réunion, offrir des rafraîchissements peut permettre à l'équipe de faire connaissance.

17.4 Conseils pour des comités de gestion efficaces

La clé d'un bon comité de gestion est de permettre le renforcement de capacités au fil du temps ; il est difficile d'avoir un comité qui fonctionne bien dès le départ.

Toutefois, quelques points essentiels sont à garder à l'esprit pour maximiser l'efficacité :



- Une bonne compréhension des communautés aide à former le comité de gestion, car la connaissance préalable de leurs compétences et connaissances permet de séparer la communauté en différents groupes qui mettront l'accent sur ces compétences au profit du comité. Par exemple, il n'est peut-être pas nécessaire que seules les personnes les plus instruites qui composent le comité, certains peuvent ne pas être alphabétisés (même si on peut travailler en sémiotique), mais peuvent être très efficaces pour parler en public ou assez courageux pour faire respecter le Dina ; d'autres pourraient être jeunes et ne pas participer à la prise de décisions, mais pourraient être alphabétisés et impliqués dans la rédaction de rapports ou la comptabilité.
- Le rôle du partenaire technique (ONG) est d'appuyer le comité, de montrer l'exemple afin que chaque action soit une formation pour les membres du comité, ce qui contribue à renforcer les capacités au fil du temps afin que le comité puisse fonctionner indépendamment à l'avenir.
- Un leadership fort mais large. Le succès ou l'échec du comité dépendra souvent des qualités de son chef. Il est important que les partenaires de soutien le reconnaissent et le soutiennent de façon appropriée grâce à la formation et au mentorat, mais aussi que les capacités des autres leaders potentiels soient également renforcées afin de réduire la dépendance à certaines personnes.
- Ne surchargez pas les tâches ; équilibrez les responsabilités avec la période du projet.
- Le comité devrait être impliqué à 100 % dans chaque étape de la création et de la mise en œuvre de la LMMA.
- Assurez-vous que tous les membres du comité connaissent leur rôle et le but général du comité et qu'ils sont d'accord.
- Assurez-vous que le comité sache que les membres qui ne conviennent pas au comité ou qui n'y participent pas peuvent être retirés de leur poste.
- Comprenez et exercez vos droits et responsabilités en tant que comité.
- Les nouveaux membres devraient être correctement initiés et encadrés afin qu'ils comprennent leur rôle et leurs responsabilités.
- Ne poussez pas les gens à prendre plus de responsabilités qu'ils ne le souhaitent.
- Il peut être utile de prendre les responsabilités à tour de rôle pour les membres afin de maintenir le niveau d'enthousiasme.
- Assurez la bonne communication entre les membres, afin que tout le monde soit informé des progrès et des nouveaux développements.

17.5 Références utiles :

- Worldfish (2013) Community-based marine resource management in Solomon Islands : A facilitator's guide. Basé sur les leçons de la mise en œuvre de la gestion communautaire des ressources marines avec les communautés rurales côtières dans les îles Salomon (2005-2013). CGIAR Research Program on Aquatic Agricultural Systems. Penang, Malaysia. Manual : AAS-2013-17.
 - Le module 4 fournit beaucoup de détails sur la planification de la gestion ; la page 30, en particulier, présente des informations sur les comités de gestion.
- Pomeroy, R.S., and Rivera-Guieb, R. (2006) Fishery Co-Management : A Practical Handbook. International Development Research Centre.
 - Le chapitre 10, p. 171-177, fournit des indications sur la création d'organes de gestion, les procédures de négociation et le développement d'une mission de gestion commune.





18. Élaborer un plan de gestion

18.1 Qu'est-ce qu'un plan de gestion ?

Un plan de gestion de LMMA définit les objectifs et les priorités de gestion de la ressource en question : il présente les données et informations disponibles sur l'état de la ressource, y compris son exploitation et les intérêts socio-économiques qui y sont rattachés ; et il précise les mesures de gestion en place pour assurer la gestion durable de la ressource.

Un plan de gestion fait des objectifs LMMA définis dans l'étape précédente de la création du LMMA ([voir Étape 2 : Chapitre 2 « Considérer les impacts »](#)), une réalité. C'est la spécification écrite pour la mise en œuvre de la gestion, des stratégies utilisées et des sites choisis, aux personnes impliquées et leurs rôles.

Le plan de gestion définit des contrats de travail clairs en énonçant les rôles et les responsabilités des individus, les résultats attendus et la reddition de comptes. Le plan décrit également les procédures comptables, y compris le budget prévisionnel et les dépenses annuelles.

Essentiellement, c'est la forme écrite de tous les processus décrits dans ce kit de ressources. Des formulaires spécifiques pour les plans de gestion sont requis pour le TGRN ou les aires protégées dans le cadre du COAP. Compte tenu de l'étendue des informations qu'il contient, un plan de gestion peut être un document complexe et technique à compiler. Généralement, c'est le rôle du partenaire technique/ONG de diriger l'élaboration du plan de gestion avec l'apport du comité de gestion.

Malgré le processus souvent complexe et le produit final, il est également important de trouver des moyens de communiquer le contenu du plan de gestion à la communauté dans son ensemble.

La création d'un plan de gestion est importante car elle contribue à [2] :

- Améliorer l'utilisation des ressources précieuses en établissant des priorités
- Assurer la continuité en cas de changement de personnel
- Accroître la prise de responsabilités
- Remplir les obligations en ce qui concerne le cadre légal pour la gestion de la LMMA (COAP ou TGRN)
- Améliorer la communication avec toutes les parties prenantes
- S'assurer que les décisions de gestion reposent sur une compréhension claire des buts et des objectifs de la LMMA.

18.2 Comment élaborer un plan de gestion

À ce stade de la création de la LMMA, une grande partie du contenu du plan de gestion aura été décidée, et doit donc être formalisée dans un plan écrit. Cela comprend :

- L'identification des parties prenantes et leurs rôles ([Étape 1 : Chapitre 1 « Identifier les parties prenantes »](#))
- L'identification du problème des ressources ([Étape 1 : Chapitre 3 « Identifier le problème »](#))
- L'analyse de la situation et l'identification des objectifs ([Étape 2 : Chapitre 2 « Considérer les impacts »](#))

- L'identification des stratégies et la définition des actions de gestion ([Étape 2 : Chapitre 3 « Choisir les outils de gestion »](#))
- La description du cadre juridique ([Étape 2 : Chapitre 4 « Examiner les options juridiques »](#)).
- Ceux-ci auront été décidés au cours d'un processus continu de réunions et d'ateliers avec les communautés en question ([Étape 1 : Chapitre 2 « Impliquer les parties prenantes »](#)). Avec ces informations compilées, il est utile d'établir une matrice de planification pour encadrer le plan de gestion ([voir Encadré 18.1](#)). L'objectif de la matrice est d'atteindre un plan d'action convenu et réalisable qui servira de guide pour les actions de la communauté et un point de référence pour le suivi des progrès du projet.

Une matrice de planification indique :

- Chaque problème ou objectif
- La solution proposée et les activités nécessaires pour y parvenir
- Indique clairement qui est responsable de chaque problème/objectif identifié
- À quel moment le travail devrait être terminé et par qui
- Les méthodes de communication des activités au comité.



D'autres renseignements qui sont décrits plus loin dans ce kit de ressources sont également formalisés dans le plan de gestion :

- Le plan de suivi et d'évaluation ([Étape 3 : Chapitre 4 : « Suivre les avancées »](#))
- Mécanismes de retours ([Étape 4 : Chapitre 1 « Maintenir la dynamique »](#) et [Étape 1 : Chapitre 5 « Échanger les informations »](#))
- Budgets ([Étape 4 : Chapitre 3 « Financement durable »](#))
- Délais/Calendriers ([Étape 4 : Chapitre 4 « Calendrier »](#))

La matrice de planification aide le comité de gestion à définir les calendriers des activités et des budgets.

Les budgets comprennent en grande partie des détails sur le coût du carburant, du transport, du logement et de la nourriture, de l'engin et des indemnités journalières/salaires alloués au comité de gestion et aux autres membres du personnel, le cas échéant ([voir Étape 4 : Chapitre 3 « Financement Durable »](#)).

Encadré 18.1 Comment créer une matrice de planification (adapté de [3])

Le comité de gestion devrait élaborer la matrice de planification, avec la facilitation du partenaire technique ou de l'ONG (cela peut également inclure tous les membres du village qui ne sont pas membres du comité, mais qui possèdent des connaissances utiles à partager).

Étape 1 :

Divisez les participants en groupes logiques pour permettre de réaliser la tâche avec plus d'efficacité, par exemple, regroupez les pêcheurs, les anciens, les femmes, les jeunes, les propriétaires d'entreprises, etc. La question de savoir si et quels groupes utiliser dépendra du cadre local, mais devrait être facilement à reconnaître.

Étape 2 :

Affectez l'un (ou plus, selon le nombre) des groupes à chacune des menaces et problèmes prioritaires identifiés lors de l'étape 2 de la création de la LMMA (Étape 2 : Chapitre 2 « Considérer les impacts »).

Étape 3 :

Demandez à chaque groupe de :

- a. discuter de la menace ou du problème qui leur a été assigné et de ce qui est fait pour y remédier ;
- b. parler de la solution proposée et établir la liste des activités, du processus et des mesures à prendre pour faire face à cette menace ;

- c. déterminer la partie prenante, le groupe ou la personne approprié(e) qui devra prendre la tête de la mise en œuvre des solutions ; et

- d. estimer un délai ou des dates pour la fin prévue de la tâche.

Étape 4 :

Prévoyez le plus de temps possible pour que les groupes puissent résoudre les problèmes et remplir la matrice de planification (voir l'exemple ci-dessous).

Étape 5 :

Demandez à chaque groupe de présenter leur matrice remplie et de présenter leur raisonnement. Encouragez les autres participants à donner des conseils dans le but d'obtenir un accord de groupe plus large sur le plan proposé. Encouragez l'animateur du groupe à ne pas s'inquiéter si d'autres personnes ne sont pas d'accord ou si des choses doivent être changées et à accueillir les commentaires, car il s'agit d'un effort collectif.

Étape 6 :

Réunir les tableaux de matrice convenus de chaque groupe en une matrice principale. Celle-ci devrait ensuite être présentée au(x) village(s), peut-être pendant une réunion de village, pour en discuter davantage et assurer un consensus avant que la mise en œuvre ne se poursuive.

Étape 7 :

Une fois que toutes les communautés se sont mises d'accord sur la matrice, les copies papier de la matrice principale devraient être présentées et enregistrées par le comité de gestion. Au cours de la prochaine réunion du comité, les discussions devraient se porter sur les étapes suivantes, la finalisation du plan de gestion et la mise en œuvre des actions.

Exemple de matrice de planification

Exemple de matrice de planification	Menace/ problème prioritaire	Que faire pour traiter la menace ou le problème ?	Solution : Quelles stratégies ? Solution : Quelles activités ?	Qui la mettra en œuvre ? (quel groupe d'acteurs)	Calendrier de mise en œuvre ?	Qui est responsable de la surveillance ?	Comment les mises à jour doivent-elles être rapportées ?



18.3 Conseils utiles !

- La matrice de planification doit être aussi précise et détaillée que possible, avec une description de chaque étape et des délais clairs
- Malgré cela, rappelez aux participants que la matrice de planification n'est pas figée. Les détails peuvent être adaptés à mesure que la mise en œuvre de la LMMA progresse et se développe ([voir Étape 2 : Chapitre 1 « Pouvoir s'adapter »](#)). Si un plan ne fonctionne pas et doit être changé, ce n'est pas une source de préoccupation.
- N'affectez pas les parties prenantes aux rôles et aux personnes responsables de la supervision sans leur accord et des attentes raisonnables qu'ils peuvent satisfaire.
- Un engagement total des parties prenantes affectées est nécessaire pour atteindre les buts et les objectifs de la LMMA. Il est utile de publier la matrice sur des affiches pour accroître la sensibilisation et l'engagement des communautés et pour informer les étrangers des activités.

Menace ou problème identifié	Solutions proposées		Qui est responsable de la tâche ?		Période de mise en œuvre
	Qu'est-ce qui a été fait concernant ce problème ?	Tâches proposées pour résoudre le problème	Au niveau du district	A l'extérieur du district	
Destruction du récif	Rien n'a été fait à ce sujet	Campagne de sensibilisation sur la destruction des coraux n'ayant aucun avantage pour la communauté	Participants à l'atelier Comité pour l'environnement	Agent des pêches A, (Unité de recherche FAB, Agent B) OISCA	Décembre 2002
Surpêche	Réserves marines pour les villages A, B et C	■ à publier par le gouvernement ■ démarcation de la zone de pêche ■ sélection de comités et de gardiens de pêche ■ surveillance des réserves marines	Village et réunions du conseil Tikina et « Bose Vanua »	Conseil provincial Réunion Commissions des terres autochtones Pêches FAB	Dans les six mois et à surveiller annuellement
Duva (plant fish poison)	L'utilisation de « duva » a été interdite lors d'une réunion de village	Les gardiens de pêche appliquent strictement la loi et la résolution par le conseil de village	Gardiens de pêche Comité pour l'environnement Chef	Office de la pêche provinciale	1/02/2003

Tableau 18.1 Exemple de matrice de planification complétée [3]



18.4 Références utiles :

- Pomeroy, R.S., and Rivera-Guieb, R. (2006) Fishery Co-Management : A Practical Handbook. International Development Research Centre.
 - Le chapitre 10.9 « Co-Management Plan – Goals, Objectives, Activities » p. 179-185 donne des informations détaillées sur les plans de gestion ainsi que des conseils utiles sur les objectifs et les activités.
- IUCN (2004) Managing Marine Protected Areas : A Toolkit for the Western Indian Ocean. IUCN Eastern African Regional Programme, Nairobi, Kenya. p. xii + 172pp.
 - Le document C3 « Management Plans » fournit des informations et des conseils utiles, bien que spécifiques aux aires marines protégées.
- Mahanty S, Stacey N (2004) Collaborating for Sustainability : A resource kit for facilitators of participatory natural resource management in the Pacific.
 - Le thème 6.3 fournit des conseils pour la préparation d'un plan de travail.





19. Appliquer les règles et résoudre les conflits

19.1 L'importance des règles et règlements

Pour atteindre leurs buts et objectifs, les LMMA exigent que les utilisateurs des ressources changent de comportement, comme s'abstenir de pêcher pendant les périodes de fermeture de la réserve. Pour ce faire, les règles et règlements doivent être définis et approuvés par la communauté, lors des consultations communautaires ([voir Étape 1 : Chapitre 2 « Impliquer les parties prenantes »](#)). Les règles et règlements de la LMMA seront spécifiques aux ([voir Étape 2 : Chapter 3 « Choisir les outils de gestion »](#)), par exemple :

- Interdiction de l'utilisation de certains engins de pêche
- Interdit d'entrer et de pêcher dans les réserves permanentes ou pendant les fermetures temporaires
- Règles concernant les quotas de pêche
- Règles spécifiques aux espèces concernant les pratiques de pêche

Lors de l'élaboration des règles, la participation du plus grand nombre possible de membres de la communauté devrait être encouragée afin d'assurer un niveau élevé de soutien et d'appropriation par la communauté. Les règles et règlements de la LMMA seront définis par le mécanisme juridique qui, à Madagascar, est le plus souvent le Dina. Étant donné l'utilisation traditionnelle du Dina dans le pays, les communautés connaissent les procédures pour établir et appliquer ces lois coutumières. Dans la mesure du possible, il est préférable de suivre ces procédures qui sont déjà bien établies. Pour que la LMMA soit efficace, les règles et règlements devront être respectés. S'ils sont largement non acceptés, ils seront difficiles à appliquer.

19.2 Communiquez les règles et les règlements

Si les règles et les règlements doivent être respectés, ils doivent d'abord être compris et soutenus par les communautés. Cela signifie qu'ils doivent être bien communiqués pour s'assurer que tous les villageois connaissent les nouvelles restrictions. Conseils pour sensibiliser les habitants aux règles et règlements et au mécanisme légal de la LMMA en général :

- Visitez des villages ; organisez des réunions de comité, des réunions avec les autorités locales, d'autres parties prenantes et des consultations et ateliers avec les communautés. Pensez aussi de façon créative, comme la distribution de dépliants ou montrer des films ou des présentations sur la LMMA et ses règles et règlements.
- Utilisez les mécanismes de communication existants et reconnus tels que les réunions de village. Assurez-vous que les chefs et les membres ou groupes religieux respectés de la communauté sont impliqués.
- Distribuez des copies des règles et règlements signés et légalisés à tous les présidents de village et membres du comité, ainsi qu'aux autres parties prenantes et partenaires, dont le gouvernement local. Garantisiez qu'ils soutiennent ces règles et règlements, ainsi que leur application.
- Mettez en place un pack contenant : le mécanisme juridique, les règles et règlements, le plan de gestion, y compris la matrice de planification, les statuts du comité, etc. avec la carte de la zone y compris les zones de réserve. Donnez le pack dans une pochette carton solide à chaque membre du comité et aux présidents de village, et

placez-le à la vue du public dans la base centrale LMMA, s'il y en a une.

La bonne communication des règles et règlements institutionnalise la LMMA et sa légalité dans chaque village. Cela donne au chef de chaque village une responsabilité devant le plus grand comité de gestion pour l'application des règles et règlements dans son village et pour réprimander les transgresseurs.





19.3 Qu'est-ce que l'exécution ?

Il est rare que les règles et les règlements soient décidés et respectés ; le plus souvent ils n'ont pas besoin d'être appliqués. L'application de la loi est le processus visant à assurer la conformité aux règles et règlements et est très importante pour le succès de la LMMA. L'application de la loi exige l'interception des contrevenants et l'imposition d'une pénalité pour l'infraction, comme le paiement d'une amende, la confiscation des engins de pêche ou l'interdiction de la pêche pendant une période prolongée.

Pour attraper les contrevenants, il est nécessaire d'éduquer les gens à surveiller ou à garder la LMMA pour attraper les personnes qui ne respectent pas les règles et règlements. Cependant, payer un gardien pour la LMMA afin de surveiller les contrevenants peut être rédhibitoire pour les communautés ; donc, tous les membres de la communauté devraient être considérés comme des gardiens de la LMMA. De cette façon, tous les membres de la communauté devraient être encouragés à signaler les infractions aux règles et règlements auprès du comité de gestion de la LMMA.

Les sanctions doivent être suffisamment strictes pour dissuader les contrevenants, mais ne pas créer une insatisfaction et une dissidence parmi les membres de la communauté. Comme pour les règles et règlements, les communautés doivent décider elles-mêmes comment les appliquer, ainsi que des sanctions.

Le partenaire technique (ONG) peut faire des suggestions, mais la communauté elle-même doit décider de surveiller les zones et des sanctions appropriées.

Pour ce faire, les communautés devraient se rappeler de la vision commune de la LMMA, c'est-à-dire la raison pour laquelle la gestion était désirée au départ et décider des

sanctions contre les personnes n'agissant pas dans le sens de cette vision commune. Le but de ces sanctions est de modifier le comportement humain et de réduire les chances de répétition de l'infraction.

Il est important d'établir des mesures claires en matière d'exécution et des sanctions à prendre à ce stade de la création de la LMMA, afin d'éviter les délais et la confusion éventuels si un contrevenant est pris en flagrant délit.

Voici les étapes suggérées pour appliquer les règles et les règlements :

- 1 Dans un premier temps, un avertissement verbal ou écrit peut dissuader le(s) contrevenant(s).
- 2 Dans le cas des infractions répétées, signalez le(s) contrevenant(s) au comité de gestion de la LMMA. Signalez l'infraction dans un journal d'infractions.
- 3 Le comité de gestion annonce l'infraction aux présidents de village et autres dirigeants, et commence une enquête.
- 4 The village president calls for an enforcement meeting.
- 5 Les villageois débattent de l'infraction lors de cette réunion et conviennent d'une amende finale pour le(s) contrevenant(s). Les rapports de la réunion d'exécution doivent être rédigés et archivés pour servir de preuve.
- 6 Le comité d'exécution fait le suivi des amendes
- 7 La procédure d'exécution s'arrête lorsque l'amende est versée.

19.4 Conseils pour l'exécution

Voici quelques étapes suggérées pour appliquer les règles et les règlements :

- Tenir un registre de toutes les infractions aux règles dans un journal d'infractions. Cela peut être un livre dans chaque bureau de village ou centre LMMA. Non seulement cela aidera à s'assurer que les amendes sont payées, mais permettra également de surveiller l'augmentation ou la diminution des infractions au fil du temps ([voir Étape 3 : Chapitre 4 « Suivre les avancées »](#)).
- Les amendes échelonnées peuvent être un moyen efficace de décourager les récidives tout en montrant de la compassion pour un contrevenant qui a commis une première infraction et ainsi, ne pas créer de ressentiment pour le comité de gestion. Voici un exemple d'amende échelonnée : Une amende est fixée à 100.000 Ariary. Toutefois, un contrevenant pour sa première infraction est condamné à une amende de 20.000 Ariary, la deuxième fois à 50.000 Ariary et 100.000 Ariary pour une troisième infraction.
- Si le contrevenant est incapable de payer l'amende complète (ou échelonnée) au moment de l'application, il est important d'insister sur au moins un paiement partiel (par exemple 10.000 Ariary), pour aider à renforcer le message que le contrevenant a admis avoir été en faute, et s'engage à payer l'amende.
- Les prises illégales dans la réserve devraient être confisquées et vendues/partagées. Les communautés, et non le comité de gestion uniquement, devraient décider du partage.



- Confisquer les engins de pêche jusqu'à ce qu'une amende soit versée n'est pas toujours efficace, souvent, la personne peut avoir besoin de l'engin pour gagner de l'argent pour payer l'amende.
- Le partage des amendes entre les participants aux réunions peut augmenter la confiance dans le projet et le comité de gestion, et encourager la participation aux réunions.
- Il est important de souligner que les amendes sont destinées à dissuader le braconnage dans la réserve et ne doivent pas être considérées comme un outil de collecte de fonds ; le but ultime devrait être de zéro infraction.
- Si tout échoue, même si cela peut paraître lourd, il peut être efficace d'amener les autorités locales à sensibiliser aux règles et règlements, leur pertinence par rapport aux lois nationales et les sanctions appliquées à leur infraction. Cela est particulièrement important lorsque, organisées par des groupes externes, des infractions apparaissent ou si l'application par la communauté est jugée comme un risque à la sécurité des membres de la communauté.
- Faites attention lors de l'application des règles et règlements, essayez de ne pas être agressif ou d'utiliser d'armes, car cela pourrait mettre le contrevenant en colère et déclencher une confrontation hostile.
- Soyez créatif, pensez aux méthodes de dissuasion et de surveillance qui pourraient ne pas être trop coûteuses. Les mesures de dissuasion peuvent inclure des avertissements visibles et des sons enregistrés, et la surveillance peut inclure l'utilisation de structures existantes comme des stations d'observation où des personnes surveillent la nuit à tour de rôle.

- Il est important de se rappeler que la plupart des gens qui enfreignent les règles et règlements le font parce qu'ils ont peu d'alternatives ou aucun autre forme de revenu. Ce problème est difficile à résoudre par des amendes seulement et devrait être considéré comme faisant partie de l'approche LMMA à plus long terme, par exemple dans des projets de moyens alternatifs de subsistance.

Les obstacles à l'application efficace de la loi peuvent être l'existence d'un traitement préférentiel par les agents de police pour les membres de la famille ou ceux ayant un pouvoir politique ou une influence dans la communauté. Les habitants peuvent avoir peur d'appliquer une sanction de peur de vexer.

Les étrangers (personnes qui ne proviennent pas des villages de la LMMA ou des pêcheurs migrants) constituent également un problème connu. Il peut être difficile d'appliquer des règles et des règlements auprès de

personnes qui considèrent ne pas être soumises aux lois du village ou au Dina. Ce ne sont pas des problèmes faciles à résoudre, mais voici quelques conseils pour essayer de trouver une solution :

- Les nouveaux arrivants doivent toujours rencontrer le président du village, qui leur expliquera la LMMA et ses règles et règlements, et signera leur livret (le livret est une exigence dans les villages malgaches).
- Les familles qui accueillent les nouveaux arrivants/migrants savent qu'elles sont responsables d'informer leurs invités de la LMMA et de ses règles et règlements, et de s'assurer qu'ils les respectent.
- Les nouveaux arrivants/migrants doivent savoir que s'ils ne respectent pas les règles et règlements, le président imposera les pénalités complètes, indépendamment du statut de migrant.





- Dans le cas d'infractions répétées de la part des étrangers, organiser une réunion avec les chefs de ces villages extérieurs pourrait aider. Expliquez la situation et négociez avec les chefs afin qu'ils puissent essayer d'aborder le problème dans leur juridiction. Si cela ne fonctionne pas, faites en sorte que les chefs des communautés LMMA et des communautés extérieures se rencontrent et essaient de discuter et de trouver une solution.
- Si l'on ne parvient pas à trouver une solution entre les villages, il peut être utile d'obtenir l'aide des autorités locales pour informer les villageois étrangers des règles et règlements et des sanctions en cas de non respect.

Si le non respect des règles LMMA continue d'être un problème, un atelier sur l'application de la loi peut être utile :

- Invitez les membres du comité, les présidents de village et les chefs ainsi que les habitants connus pour enfreindre le Dina à participer à l'atelier pour discuter de la meilleure façon d'appliquer les règles et règlements de la LMMA.
- Répétez les règles et règlements lors de l'atelier. Expliquez comment ceux-ci sont essentiels pour la gestion durable de la ressource, et que cela est réalisé à la demande de la communauté en raison de la préoccupation concernant la ressource. Demandez aux villageois d'identifier les problèmes liés à l'utilisation actuelle des ressources, montrez comment les règlements et les règlements LMMA les abordent.
- Évaluer les points faibles des règles et règlements, et la meilleure façon de les faire respecter. Demandez aux contrevenants d'exprimer leur opinion. Trouvez un plan d'action pour une meilleure application, notamment :

- Organiser d'autres réunions de village pour expliquer la LMMA et les procédures légales.
- Ajuster les sanctions en conséquence pour augmenter le respect des règles.
- Collaborer avec tous les groupes locaux de sécurité contre le crime pour appliquer les règles et règlements. Les villages malgaches ont souvent une milice locale formée de villageois pour se défendre contre les bandits et les voleurs de bétail, connus comme Kalaony. Cela est particulièrement utile pour aider à surmonter la peur des représailles, en particulier dans l'application des règles et règlements aux étrangers.
- Après les ateliers, assurez-vous que les décisions prises sont expliquées à tous les villages lors de réunions de village, afin d'assurer la pleine consultation et le consensus ainsi que le soutien du village.

19.5 Références utiles :

- Pomeroy, R.S., and Rivera-Guieb, R. (2006) Fishery Co-Management : A Practical Handbook. International Development Research Centre.
 - Le chapitre 12, section 4 (p. 225-227) fournit une introduction au processus d'application de la loi
- IUCN (2004) Managing Marine Protected Areas : A Toolkit for the Western Indian Ocean. IUCN Eastern African Regional Programme, Nairobi, Kenya. p. xii + 172pp.
 - La section G2 décrit l'application des règles dans les aires marines protégées.
- Worldfish (2013) Community-based marine resource management in Solomon Islands : A facilitator's guide. Basé sur les leçons de la mise en œuvre de la gestion communautaire des ressources naturelles avec les communautés rurales côtières dans les îles Salomon (2005-2013). CGIAR Research Program on Aquatic Agricultural Systems. Penang, Malaysia. Manual : AAS-2013-17.
 - Le module 4, p. 31-35 fournit des conseils sur les règles et les contrôles de la gestion, des sanctions et de l'application des règles.
- Department of Environment and Natural Resources, Bureau of Fisheries and Aquatic Resources of the Department of Agriculture, and Department of the Interior and Local Government (2001) Philippine Coastal Management Guidebook Series No. 3 : Coastal Resource Management Planning. Coastal Resource Management Project of the Department of Environment and Nature Resources, Cebu City, Philippines, 94 p.
 - La page 58 discute de l'application de la loi
 - Disponible en ligne : http://oneocean.org/download/db_files/crmguidebook3.pdf



19.6 Qu'est-ce que le conflit ?

Le conflit se produit lorsqu'il y a un désaccord ou une dispute, souvent prolongé, entre plusieurs personnes ou groupes de personnes. Étant donné l'ampleur des intérêts en jeu en ce qui concerne les ressources naturelles et le nombre et les différents types de parties prenantes impliquées, il est fréquent que des conflits surviennent au niveau des LMMA. Des conflits peuvent survenir dans de nombreuses situations, par exemple des différends concernant :

- L'emplacement des limites de la LMMA (par exemple : entre les pêcheurs locaux et industriels ou les pêcheurs migrants).
- Les différentes utilisations d'engin (par exemple les méthodes traditionnelles par rapport aux pratiques plus destructrices mais efficaces, comme la pêche à la senne).
- La transparence des transactions financières (par exemple : les allégations de corruption au sein du comité de gestion).
- Développement contre conservation (par exemple : un nouvel hôtel à l'intérieur ou à proximité de la LMMA).
- Litiges familiaux et relationnels latents (par exemple : les litiges en cours concernant les procédures de gestion).
- Élitisme (par exemple : déséquilibre du pouvoir/ responsabilités/bénéfices au profit des personnes plus riches/mieux éduquées ou celles qui ont un pouvoir politique).
- Politique (par exemple : allégeance à un chef local, nouveau ou existant, en conflit avec la structure de la gestion LMMA).

- Infractions continues/manque de coopération (par exemple : difficulté à appliquer les règles auprès des étrangers/nouveaux arrivants/récidivistes).
- Renforcement du ressentiment si les règles et la gestion sont perçues comme injustes
- Conflits culturels (par exemple : entre les habitants et les migrants).
- Désaccord dans l'approche de gestion/attentes entre les parties prenantes (par exemple : insatisfaction de la communauté avec le partenaire technique/l'ONG).

19.7 Comment identifier un conflit ?

Certaines sources de conflit peuvent être présentes avant la création de la LMMA, comme les conflits concernant l'utilisation des engins ou les tensions existantes dans les relations personnelles. D'autres sources de conflit pourraient ne pas exister avant la LMMA, mais survenir à la suite de sa mise en œuvre. Ces sources de conflit doivent être identifiées ou évitées pour limiter les effets négatifs et destructeurs qu'elles pourraient avoir sur la mise en œuvre de la LMMA. Être capable de reconnaître les conflits, de comprendre ses causes et de développer les compétences nécessaires pour les gérer est un aspect très important de la bonne gestion [4].

Le conflit peut avoir plusieurs étapes, reflétant sa gravité ou sa durée. Par exemple [4] :

- **Un conflit est caché ou sous-jacent** lorsqu'il n'a pas été ouvertement reconnu par les parties concernées, mais il existe des rumeurs et des tensions entre les parties prenantes.

- **Un conflit surgit** lorsqu'il devient plus évident pour les parties impliquées, et peut-être aussi pour les autres parties/individus qui ne sont pas directement impliqués. Les tensions s'expriment peut-être à travers des parties qui évitent d'être en contact, organisent des discussions informelles ou forment des alliances.
- **Un conflit est visible** lorsqu'il est reconnu publiquement et qu'il est de grande envergure. Cela peut impliquer une hostilité absolue, des plaintes et d'autres formes de désaccord public.

Pour mieux gérer un conflit, il peut être utile d'y faire face aux premiers stades, mais ces types de conflits peuvent être difficiles à reconnaître, étant donné qu'ils ne sont généralement pas publics à ce stade. Les signes à observer pourraient être la non participation des individus ou des groupes aux réunions, ou les alliances formées lors de réunions contre certaines personnes ou parties. Pour éviter les conflits avant qu'ils ne commencent, il est préférable de demander aux communautés au cours des consultations si elles peuvent penser à des sources potentielles de conflit avec la création de la LMMA, et d'explorer les suggestions avec les parties impliquées.

19.8 Comment gérer un conflit ?

Lorsqu'il s'agit de gérer et de résoudre les conflits, il est important de poser autant de questions que possible sur les personnes impliquées et le conflit et d'analyser les attentes des gens en matière de gestion des conflits. Voici d'autres conseils pour résoudre les conflits :

- Définir clairement les rôles. Qui agira comme médiateur de ce conflit ?



- Reconnaître qu'il y aura des perspectives différentes
- Identifier les erreurs
- Faire attention aux facteurs de réactions émotionnelles
- Essayer ne pas aggraver la situation
- Agir pour contrôler la situation
- S'engager à régler le problème
- Calmer la situation
- Rester calme

Les lignes directrices du Programme des eaux internationales (IWP) du Programme Régional Océanien de l'Environnement (SPREP) indiquent les étapes suivantes pour résoudre un conflit [5] :

- 1 Rassembler autant d'informations que possible sur les parties concernées et le conflit en soi. Discuter de la question séparément avec chaque partie et indiquer clairement votre intention de résoudre le conflit.
- 2 Organiser une réunion pour tous les parties afin de recueillir et discuter du conflit, à un moment qui convient à tous.
- 3 Pendant la réunion :
Inviter chaque partie à expliquer clairement sa position. Les personnes ne devraient pas être interrompues. Permettez des questions de clarification lorsque chaque partie a expliqué sa position. Identifier les domaines d'entente ou les intérêts similaires et les domaines de désaccord ou les intérêts contradictoires.

Proposer et rechercher un accord sur un objectif général commun à négocier (une solution). Compiler une liste d'options possibles pour atteindre cet objectif et évaluer chacune de ces options par rapport à des critères jugés importants pour les deux parties (par exemple, les menaces pesant sur la ressource, les moyens de subsistance, etc.)

Faciliter un accord sur les options que les deux parties trouvent satisfaisantes. Aider les parties à déterminer un processus de mise en œuvre de l'entente, incluant un calendrier et des responsabilités.

- 4 Après la réunion, rédiger toutes les décisions prises et assurer que toutes les parties signent l'accord. Lorsqu'on essaie de résoudre un conflit, il est utile que les parties concernées soient disposées et prêtes à négocier. Ci-dessous d'autres conditions à retenir pour une résolution de conflit réussie [5] :

- Il existe des problèmes et des intérêts communs sur lesquels les parties peuvent convenir
- Les parties manifestent leur volonté de résoudre leurs conflits
- Les parties sont disposées à faire des compromis dans une certaine mesure
- Les parties ressentent la pression ou l'urgence de résoudre le conflit
- Le problème est négociable

- Les parties ont une certaine autorité pour prendre une décision
- Tout accord conclu est faisable et réalisable.

Cependant, il est important de se rappeler qu'il n'est pas toujours possible de résoudre un conflit, mais écouter le point de vue de chaque partie peut aider à l'atténuer ou à réduire les tensions des relation [4].

19.9 Leçons tirées de l'application des règles et de la résolution de conflits

Voici quelques leçons tirées des LMMA existantes à Madagascar concernant l'application de la loi et la gestion des conflits :

- Les LMMA basées sur le Dina sont renforcées par l'utilisation et le respect antérieurs du Dina comme outil juridique dans le village
- Les règles et règlements légitimes au niveau du village sont mieux respectés que ceux imposés par des niveaux plus élevés tels que le gouvernement local ou régional.
- La nature communautaire de la formation des règles et règlements renforce le soutien apporté à la gestion en reflétant les besoins des moyens de subsistance et en se fondant sur la gouvernance traditionnelle.
- Malgré ce qui précède, il y a probablement des divisions à la fois au sein et entre les villages qui peuvent créer des conflits.



- Les pêcheurs étrangers ou migrants constituent l'une des plus grandes sources de conflit dans une LMMA. L'application des lois locales auprès d'étrangers peut être très difficile et nécessite une gestion plus sensible.
- Les politiques locales ont un grand impact sur l'efficacité de l'application de la loi et de la gestion des LMMA et doivent être soigneusement comprises et respectées.
- L'engagement des parties prenantes, l'éducation et la sensibilisation à l'égard de la LMMA et de ses règles et règlements sont des processus continus qui ne se limitent pas à un seul stade de la création et de la gestion de la LMMA.

19.10 Références utiles :

- Mahanty S, Stacey N (2004) Collaborating for Sustainability : A resource kit for facilitators of participatory natural resource management in the Pacific : 246.
 - Module 2 : Le thème 2.6 « Understanding and managing conflict » donne un aperçu des conflits, de leurs sources potentielles et des méthodes pour traiter les doléances.
- Pomeroy, R.S., and Rivera-Guieb, R. (2006) Fishery Co-Management : A Practical Handbook. International Development Research Centre.
 - Le chapitre 11 « Conflict Management » fournit des descriptions détaillées des différents types de conflits et de la meilleure façon de les gérer.

- Means K, Josayma C (2002) Community-based forest resource conflict management : a training package. FAO, Rome.
 - Ce module de formation fournit des conseils et des analyses approfondies sur la gestion de conflits qui, tout en se concentrant sur les systèmes forestiers, demeurent pertinents pour une gestion plus large des ressources naturelles.
 - Téléchargeable gratuitement dans les sections via <http://www.fao.org/docrep/005/y4301e/y4301e00.HTM>





20. Suivre les avancées

20.1 Qu'est-ce que le suivi ?

Surveiller consiste à observer et à vérifier les avancées ou la qualité de quelque chose au fil du temps. Cela permet de consigner les activités et de mesurer l'impact de la LMMA sur les résultats. Le suivi vous permet de savoir si ce que vous faites est efficace, et donc essentiel pour une approche de gestion adaptative. En effet, le suivi permet de mieux comprendre l'impact des actions de gestion sur les systèmes écologiques et sociaux complexes, de sorte que la gestion puisse s'adapter en fonction de cette compréhension changeante pour améliorer les résultats à long terme.

20.2 Pourquoi le suivi est-il important ?

Le suivi est important non seulement pour suivre les avancées des activités de la LMMA, mais aussi pour améliorer leur efficacité à long terme. Il permet également de mieux communiquer ces progrès aux parties prenantes et aux bailleurs de fonds, contribuant ainsi à la sensibilisation publique et politique, à stimuler l'action et à motiver les communautés concernées.

Concevoir et mettre en œuvre des programmes de suivi peut être compliqué, peut sembler « scientifique » et très technique. À ce titre, il peut être difficile de communiquer l'importance du suivi aux communautés, qui pourraient considérer qu'il s'agit d'un fardeau supplémentaire pour les activités de gestion qui prennent déjà beaucoup de temps. Une communication attentive sur le but du suivi peut aider à gagner la confiance. Comme pour toute étape de la création et de la gestion du LMMA, il est essentiel de bien consulter les communautés à chaque étape du suivi, de décider ce qu'il faut surveiller pour interpréter les résultats. Voici quelques conseils pour communiquer l'importance du suivi :

- Souligner que le but du suivi est de mesurer la façon dont la LMMA fonctionne et de l'améliorer au fil du temps pour maximiser sa réussite. Rappeler aux communautés le temps et les efforts nécessaires à la mise en œuvre de la LMMA et les restrictions imposées aux comportements de pêche. Ça n'en vaudrait pas la peine s'il n'était pas possible de montrer que ces « coûts » profitent réellement aux communautés à long terme.
- Pour instaurer la confiance, il est utile qu'un membre de la communauté ou du comité de gestion, qui comprend le concept de surveillance et les approches à adopter, explique le processus à la communauté entière.
- Dans la mesure du possible, le suivi participatif est encouragé (voir ci-dessous). C'est à ce moment que les membres de la communauté eux-mêmes, plutôt que les « experts » qui peuvent être perçus comme des étrangers, mènent toutes les étapes du suivi. Dans le cadre de ce processus, les communautés déterminent les indicateurs qui leur diront si l'activité fonctionne, ce qu'elles mesureront et comment les mesurer, et comment présenter au mieux ces informations au reste de la communauté.

20.3 Suivi participatif

Une approche de gestion communautaire des ressources naturelles aux LMMA exige une approche communautaire du suivi. Le suivi participatif engage toutes les parties prenantes dans le processus plutôt qu'un suivi effectué par des scientifiques ou des experts techniques extérieurs au projet. Dans la plupart des cas, ces parties prenantes seront les membres de la communauté eux-mêmes qui mèneront

le suivi, de la conception et la mise en œuvre à l'analyse et l'information.

Cependant, cela se fait habituellement en collaboration avec le partenaire technique qui fournit une formation et des conseils et aide à interpréter les données [6].

Le suivi participatif offre de nombreux avantages, notamment en aidant à impliquer et à inclure les communautés dans le processus de gestion, en les rendant plus sensibles aux besoins de la communauté et en augmentant les compétences locales. Le suivi participatif peut aussi être une approche plus rentable, nécessitant des coûts de main-d'œuvre, de transport, de restauration et d'hébergement plus faibles que les experts techniques (non locaux) à long terme [7]. Cependant, les coûts initiaux peuvent être élevés car il est probable que des formations seront nécessaires pour que les communautés puissent effectuer un suivi de manière indépendante.

20.4 Que faut-il suivre ?

Étant donné la complexité des systèmes écologiques et sociaux, il peut être difficile de mesurer tout ce qui touche à la gestion des ressources naturelles. Au lieu de cela, les indicateurs de ces systèmes sont souvent mesurés pour simplifier le processus de suivi.

Les indicateurs sont des éléments spécifiques d'informations mesurables qui servent de substituts ou d'approximation pour indiquer l'état ou le niveau du système dans son ensemble. Par exemple, si l'on veut connaître l'efficacité de la gestion, le nombre d'infractions aux règles appliquées pourrait être utilisé comme une approximation de l'efficacité. Cela nécessiterait très probablement de compter



simplement le nombre d'infractions consignées et de totaliser le nombre à des périodes déterminées pour fournir un indicateur d'efficacité dans le temps.

Choisir les meilleurs indicateurs peut prendre du temps, mais prendre une décision avec soin est un exercice important, car l'établissement de bons indicateurs réduira la quantité d'informations à recueillir et assurera une utilisation optimale des ressources limitées (voir « Complexité du suivi » ci-dessous). Un bon indicateur devrait être spécifique, mesurable, atteignable, pertinent et temporellement défini (S.M.A.R.T.) [8] :

Spécifique – L'indicateur doit être particulier et discret, et refléter l'objectif.

Mesurable – Il doit être possible de mesurer et d'interpréter l'indicateur sans ambiguïté, et doit être comparable parmi le personnel de l'enquête, dans les projets et dans le temps.

Atteignable – Il doit être possible de mesurer l'indicateur avec les ressources et les outils en main et dans la période de temps disponible.

Pertinent – L'indicateur doit se rapporter à la valeur qui est intéressante pour le projet, et qui est pertinent pour l'objectif.

Temporellement défini – Les résultats de l'indicateur doivent être accessibles dans le délai de suivi et, si on suit une tendance, ils doivent préciser le moment du changement (par exemple, changement annuel).

Les LMMA fonctionnent à la fois dans les systèmes écologiques et sociaux, et donc le suivi des impacts biologiques et socio-économiques de la gestion sont importants pour une approche de gestion adaptative.

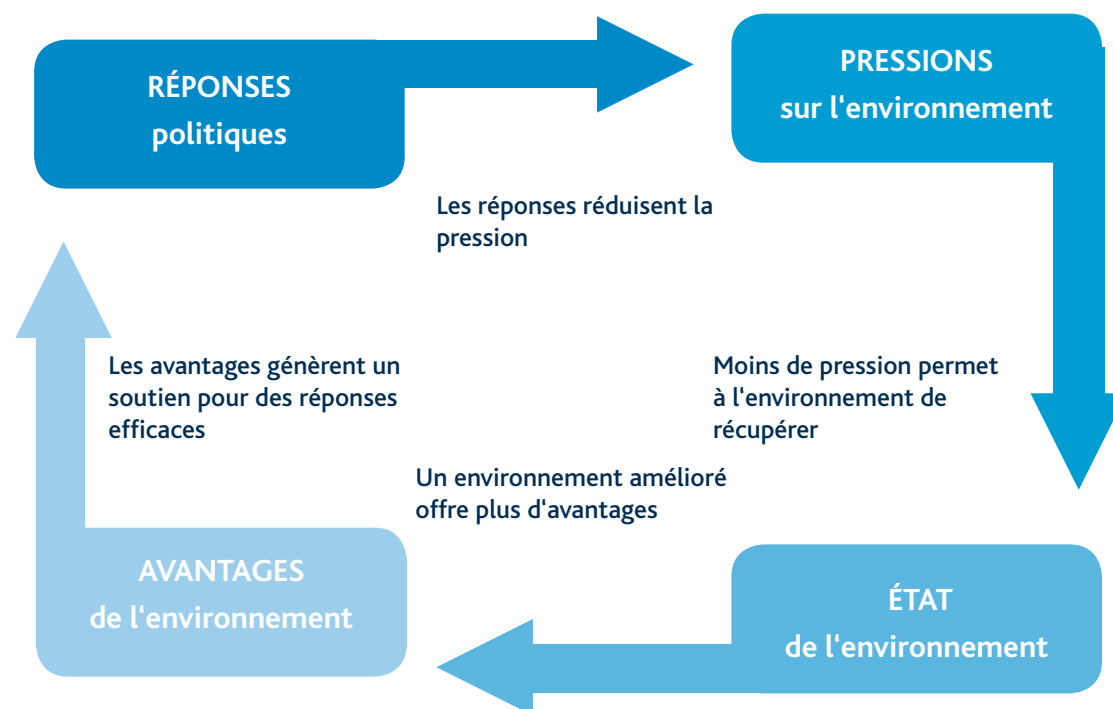


Figure 20.1 Diagramme schématisant l'approche Pression-État-Avantages-Réponse au suivi des ressources naturelles (adapté de [10])



En effet, pour la gestion adaptative, il est nécessaire de pouvoir attribuer ces impacts aux actions de gestion mises en œuvre, c'est-à-dire pour pouvoir évaluer si ces actions fonctionnent ou non et pourquoi. Une approche de surveillance couramment utilisée pour cette attribution conceptualise les systèmes environnementaux en termes de Pressions, État, Avantages et Réponses (cadre PSBR) [9]. Ce cadre stipule que les activités humaines exercent des pressions sur l'environnement (par exemple : le changement d'affectation des terres et l'utilisation des ressources) qui influent sur l'état de l'environnement (par exemple : les changements dans la diversité des habitats et l'abondance des espèces). Ces changements d'état affectent ensuite les services écosystémiques ou les avantages qu'ils fournissent (par exemple : l'air et l'eau propres, le bon sol et la nourriture), ce qui motive la société à réagir en mettant en œuvre des politiques et des activités (par exemple : les LMMA) pour réduire ces pressions et donc mieux gérer l'environnement et ses avantages (Figure 20.1)

Le cadre PSBR, non seulement contribue à délimiter et à définir ce qu'il faut surveiller, mais il aide aussi à comprendre le système écologique et social dans son ensemble, et pas seulement l'état de l'environnement. Le suivi à travers les indicateurs du PSBR (Tableau 20.1) aide à comprendre les changements dans l'environnement, et leurs causes, permettant ainsi d'attribuer des changements aux actions de gestion et d'améliorer ces actions au fil du temps.

Type d'indicateur	Exemple d'indicateur	Exemple de méthode
Pression		
Pression de pêche	Nombre de pêcheurs	Enquêtes auprès des ménages, entretiens avec les pêcheurs, relevés des débarquements
	Accès au marché	
	Type d'engin	
	Prises par unité d'effort (CPUE)	
Utilisation des terres	Exposition au blanchiment corallien	Sondages visuels sous-marins, télédétection
Sensibilité sociale	Dépendance à la pêche	Enquêtes auprès des ménages, entretiens avec les pêcheurs, relevés des débarquements
État		
Résilience écologique	Couvert corallien	Enquêtes visuelles sous-marines
	Biomasse du poisson	
Avantage		
Prise	CPUE	Enquêtes auprès des ménages, entretiens avec les pêcheurs, relevés des débarquements
Richesse	Actifs du ménage	
Santé et sécurité alimentaire	Diversité alimentaire	
Réponse		
Couverture	Domaine sous gestion	Cartographie des enquêtes
Efficacité	Infractions imposées	Registre d'application de la loi, enquêtes auprès des ménages, entretiens avec les pêcheurs, relevés de prises
	Sensibilisation de la communauté aux règles et règlements	

Tableau 20.1 Exemple d'indicateurs PSBR de LMMA et les méthodes de suivi



20.5 Complexité du suivi

Les programmes de suivi peuvent paraître hautement techniques, nécessitant un niveau élevé d'expertise scientifique. La complexité du programme de suivi de la LMMA dépendra du niveau des ressources humaines, financières et techniques disponibles :

- **Ressources humaines** : le personnel nécessaire pour accomplir une tâche, y compris le travail nécessaire à la formation et à la mise en œuvre, ainsi que le personnel qualifié.
- **Ressources financières** : le coût de l'exécution de la tâche, y compris le coût du matériel, du personnel, de la gestion des données et de l'acquisition de compétences spécialisées.
- **Ressources techniques** : les spécifications techniques requises par les tâches, y compris le matériel spécialisé et les logiciels analytiques.

Ces ressources ne sont souvent pas disponibles au niveau communautaire. Compte tenu de la nature communautaire des LMMA, il est préférable de commencer par un plan de suivi qui n'est pas trop compliqué à comprendre pour les membres de la communauté et à faible coût afin qu'elles puissent le mettre en œuvre elles-mêmes. Souvent, les programmes de suivi de la LMMA sont un mélange de suivi scientifiquement rigoureux mené par le partenaire technique et d'un suivi plus simple effectué par les membres de la communauté avec l'aide du partenaire technique.

La mise en place d'un suivi participatif réussi peut être très difficile et, dans un premier temps, les communautés auront besoin d'une formation et d'une assistance minutieuse du

partenaire technique. Étant donné que l'objectif des LMMA est d'être dirigé par la communauté, le suivi participatif ne doit pas être trop complexe pour que les communautés le réalisent de façon précise et continue. Comme pour toutes les étapes de la création de la LMMA, cela nécessite un contact étroit avec les communautés, la construction d'une communication et des relations, afin que les problèmes rencontrés soient rapidement signalés et résolus. Commencer par des questions simples peut aider, et élaborer un plan de suivi à partir de là, par exemple en demandant aux villageois :

- Qu'est-ce qu'une bonne journée de pêche ?
- Comment le nombre de poissons a-t-il changé au cours de la dernière année ? Au cours des 5 dernières années ?
- Quelle est votre opinion sur la LMMA ? Pensez-vous que ça fonctionne ?

Les décisions concernant la meilleure approche à suivre devraient être prises avec les communautés, car elles peuvent mieux identifier leur rôle dans le programme de suivi. Par exemple, dans le cas d'une réserve de poulpes, les villageois eux-mêmes sont bien placés pour effectuer un simple suivi par l'observation des débarquements de poulpes le jour de l'ouverture des réserves en enregistrant les données suivantes :

- Poids total des poulpes capturés
- Nombre de personnes/pêcheurs impliqués dans les prises
- Temps dépensé pour la pêche
- Engin utilisé

- Lieu de pêche
- Sexe et poids d'un échantillon de poulpe individuel

Bien que ce qui précède représente une forme de base d'un suivi communautaire, un suivi plus poussé d'une réserve de poulpes effectué par le partenaire technique exigera une compréhension de la situation avant que l'intervention de gestion (c'est-à-dire, la réserve) soit mise en œuvre. C'est ce qu'on appelle la **référence**. Les mesures de référence fournissent un point de départ pour mesurer le changement. En surveillant le système avant et après la mise en œuvre de la gestion, il est possible de mesurer le changement et d'analyser s'il est dû à la gestion. Par exemple, avec plus de ressources, un partenaire technique pourrait effectuer le suivi d'une réserve de poulpes en utilisant le concept AACI : Avant-Après-Contrôle-Impact. Cela nécessite le suivi des données des prises dans les sites de réserves et non-réserve (c'est-à-dire les sites de contrôle, qui devraient être semblables en taille et en diversité aux sites de réserve) avant et après l'implantation des réserves. Les changements des données des prises entre les sites de réserve Et de non-réserve après la mise en œuvre de la gestion peuvent ensuite être comparés.

Le suivi de référence peut également être utilisé pour déterminer l'étape où les efforts de gestion sont les mieux placés, c'est-à-dire l'habitat le plus approprié pour maximiser les avantages de la gestion pour les espèces ciblées. Cependant, le désir de la communauté pour l'emplacement d'une réserve peut l'emporter sur ce fait.

Bien que les mesures de référence soient préconisées en tant que pratiques exemplaires pour le suivi de la LMMA, il n'est pas toujours possible de le mettre en œuvre et cela dépendra des communautés concernées.



Si la motivation communautaire est forte et la fermeture de la réserve est souhaitée le plus tôt possible, il peut être préférable d'exploiter cette motivation sans le retard créé par le suivi qui peut prendre beaucoup de temps. Dans de tels cas, il est intéressant d'évaluer l'avantage des mesures de référence avec les avantages potentiels de la LMMA. Considérez à ce stade l'utilisation de toutes les données secondaires déjà existantes, ou la collecte des comptes historiques des prises de poissons à partir d'un échantillon de membres de la communauté pour les comparer aux données de suivi post-réserve.

20.6 Comment effectuer le suivi ?

Afin d'établir un programme de suivi LMMA, il est utile de poser les questions : « Pourquoi ? », « Quoi ? » et « Comment ? », en référence particulière à votre LMMA. Une première étape pour répondre à ces questions est d'en discuter avec le comité de gestion de la LMMA, ainsi qu'avec d'autres parties prenantes clés déjà connues comme étant importantes pour le suivi. Une fois le consensus atteint, ces questions et réponses peuvent être présentées à la communauté et aux autres parties prenantes, afin d'assurer une parfaite compréhension et qu'un accord soit conclu avant que le suivi ne soit mis en place.

Les étapes à suivre pour établir le suivi de la LMMA avec le comité de gestion sont les suivantes [11] :

1 Discuter des raisons du suivi

Veiller à ce que le but du suivi soit bien compris par toutes les parties prenantes concernées, en particulier les membres de la communauté (comme décrit ci-dessus).

2 Review LMMA objectives

Un programme de suivi doit être fondé sur des objectifs clairs et bien définis pour être efficace. Rappeler au comité les objectifs de la LMMA, tels que décidés lors de l'étape 2 de la création du LMMA ([Étape 2 : Chapitre 2 « Considérer les impacts »](#)). Les objectifs sont les énoncés formels des résultats et sont les changements qui sont souhaités pour atteindre les objectifs LMMA. La révision des objectifs à cette étape contribue à répondre aux questions soulevées dans les étapes suivantes.

3 Élaborer des questions de suivi

Avec les objectifs LMMA énumérés, il est maintenant utile de travailler dans le sens inverse de chaque objectif et résultat, en demandant : « Que voulons-nous savoir ? » Par exemple, le résultat « meilleure application chaque année » pourrait avoir pour objectif une « augmentation annuelle du pourcentage de sanctions des infractions », ce qui signifie que la question de suivi serait « quel est le nombre d'infractions punies chaque année ? » Énumérez toutes les questions qui sont soulevées.

4 Choisir les indicateurs de suivi

Après avoir identifié les questions auxquelles il faut répondre par le suivi, voici la question suivante : « Qu'avons-nous besoin de mesurer pour connaître ceci ? » Pour chaque question de suivi, choisissez un indicateur qui répondra à cette question. Par exemple, un objectif LMMA pourrait être « améliorer la santé des récifs » pour lequel il n'existe pas de mesure directe de la « santé ». Dans ce cas, on peut choisir un ou plusieurs agents de santé qui indiquent l'état de santé du récif, par exemple la couverture de coraux durs ou la biomasse de poissons de récif.

Le choix de l'indicateur est important. Les questions de suivi peuvent avoir plusieurs indicateurs qui pourraient être mesurés pour y répondre. Cependant, il est préférable de ne pas trop en choisir pour que le suivi ne devienne pas un fardeau. Le choix dépendra des ressources disponibles pour le suivi.

5 Choisir la/les méthode(s) de suivi

Le suivi nécessite la collecte de données sur les indicateurs et le choix de la méthode de collecte des données sera directement influencé par les indicateurs eux-mêmes, ainsi que les ressources disponibles pour les mesurer (voir « Éléments à suivre » ci-dessous). Certaines méthodes pourraient permettre d'obtenir l'information sur plus d'un indicateur, et donc minimiser les coûts. Par exemple, les enquêtes socio-économiques peuvent recueillir des données sur de multiples questions d'intérêt telles que l'utilisation des ressources et le revenu. Il existe des méthodes standard d'enquête pour le suivi socio-économique et écologique, et il existe quelques méthodes couramment utilisées pour l'environnement marin (voir Encadré 2). Malgré leur utilité, cependant, les enquêtes peuvent être coûteuses, exigent un haut niveau de compréhension de la conception et du développement de l'instrument en soi et de l'analyse statistique à la fin, et imposent un fardeau injuste aux communautés qui devront répondre aux questions dans un court laps de temps.

6 Choisir qui effectuera le suivi

Ceci dépendra des méthodes choisies et du niveau de compétence requis. Alors que de nombreuses méthodes peuvent être enseignées, certaines compétences de base telles que l'alphabétisation et les notions de calcul seront nécessaires. Identifier les personnes ayant les compétences



utiles pour chaque tâche ; certaines personnes pourraient être plus aptes à l'analyse et à la présentation des données alors que d'autres pourraient mieux convenir aux activités manuelles d'exécution du suivi sur le terrain. Il est utile d'organiser les personnes identifiées dans un comité de suivi avec des personnes assignées à des rôles et des tâches particuliers.

Lorsque vous prenez ces décisions, insistez sur le fait que le suivi peut prendre beaucoup de temps, et assurez-vous que tout le monde est conscient des exigences sur son temps. Il peut être nécessaire de discuter d'une forme quelconque de compensation pour la réalisation du suivi, mais faites attention à ne pas créer de culture de l'attente ([voir Étape 1 : Chapitre 4 « Les principes clés des LMMA »](#)).

7 Analyse des données

Le suivi consiste à recueillir des données qui seront stockées et analysées afin d'être en mesure d'interpréter les résultats et de vérifier les avancées réalisées dans le cadre d'une approche de gestion adaptative. Si possible, les données devraient être numérisées et archivées. Cela rend ensuite les données plus facilement accessibles et les met également à disposition des parties prenantes et des partenaires LMMA. Par exemple, un réseau LMMA tel que MIHARI peut héberger une base de données partagée à laquelle chaque projet peut contribuer, et sur laquelle une analyse peut être effectuée, créant ainsi une base factuelle pour l'efficacité LMMA à plus grande échelle.

L'analyse des données peut être simple, comme le pourcentage changement/année des infractions aux règlements au fil du temps, ce qui donne une indication de l'efficacité de l'application et du respect des règles.

Cependant, l'analyse peut aussi être beaucoup plus complexe et nécessiter une expertise spécifique, comme l'utilisation de la modélisation statistique pour déterminer avec plus de confiance la relation entre les données, par exemple l'utilisation illégale des ressources diminue-t-elle avec l'augmentation du revenu ? La complexité de l'analyse choisie dépendra de l'expertise disponible à la LMMA. Il est préférable de décider maintenant du niveau d'analyse requis pour mesurer les progrès par rapport aux objectifs LMMA et de la personne la mieux placée pour mener à bien cette tâche. La numérisation et l'archivage des données signifie que des analyses plus compliquées peuvent être réalisées à l'avenir, même si elles ne sont pas immédiatement possibles en raison du manque de ressources ou d'expertise.

8 Présenter les résultats

Présenter les résultats du suivi est très important. Les résultats devraient être partagés avec toutes les parties prenantes, afin de maintenir la dynamique, répondre aux besoins des bailleurs de fonds, répondre aux critiques et encourager une adoption plus large de l'approche LMMA. Au minimum, les résultats devraient être discutés lors de réunions communautaires, avec des mises à jour affichées dans les villages. Dans l'idéal, la compilation des rapports annuels de projet pour les distribuer contribue à diffuser les progrès de la LMMA auprès de nouvelles parties prenantes.

Il est important de se rappeler que les résultats pourraient ne pas toujours être positifs et ne pas montrer de progression vers les objectifs LMMA. Ces résultats restent importants et doivent être partagés avec le public. Être honnête avec de tels résultats permet de tirer partie de la confiance et de démontrer que la gestion est un processus d'apprentissage et que les leçons apprises aident à catalyser

les améliorations, non seulement pour la LMMA en question, mais pour de plus larges efforts de gestion des ressources naturelles.





Encadré 20.1 Méthodes de suivi

Les méthodes de suivi normalisées doivent être soigneusement conçues, car cela contribue à rendre les données plus fiables et reproductibles à travers le temps et les échelles spatiales. Il est important que les méthodes soient normalisées afin que les résultats puissent être comparés au fil du temps. Par exemple, s'il fallait consacrer plus de temps au suivi dans une année qu'une autre, il ne serait pas possible de déterminer si la différence de résultats entre les années était due à cette différence de temps ou aux activités de gestion. Souvent, les unités standardisées sont mesurées pour ce faire, notamment les prises par unité d'effort (CPUE) plutôt que « les prises ».

Ainsi, en considérant la conception des méthodes et des enquêtes, il est nécessaire de contrôler autant de variables d'influence que possible pour accroître la confiance que les changements sont dus à la gestion et non à d'autres facteurs. Cela signifie souvent qu'il faille surveiller les sites de « contrôle » et « d'expérimentation », comme le ferait un modèle AACI.

Les méthodes de suivi couramment utilisées comprennent :

Suivi biologique - études visuelles sous-marines :

- Transects en bande
- Quadrats
- Line transects et point transects
- Comptage sur une durée
- Suivi socio-économique :
- Questionnaires structurés (ou semi- structurés) individuels et des ménages

- Entretiens semi-structurés des informateurs clés (ex. : entretiens avec des pêcheurs)
- Groupes de discussion
- Suivi des pêches:
- Enquêtes sur les débarquements
- Enquêtes sur les prises (même si ce n'est pas toujours possible)
- Évaluation de l'effort de pêche (enquêtes-cadres, BAC ou journées actives)
- Suivi des prix du marché

Nouvelles technologies

L'utilisation de la technologie mobile se développe à travers Madagascar, comme c'est le cas dans d'autres pays de l'OIO. Pour accroître l'adoption et la facilité du suivi, de nombreuses organisations de conservation utilisent maintenant cette technologie dans leurs initiatives de suivi, pour le personnel d'experts technique, ainsi que pour les programmes de suivi participative.

Le suivi mobile implique l'utilisation de formulaires électroniques normalisés sur les téléphones portables et les tablettes pour le suivi, qui sont généralement disponibles gratuitement au téléchargement. Les formulaires sont conçus avec la communauté pour correspondre à leur capacité, leur permettant de surmonter les barrières d'analphabétisation en utilisant des images et de simples formes de réponse sur l'écran tactile. L'utilisation de formulaires électroniques contribue également à normaliser les réponses dans le cas de grands échantillons, ce qui facilite considérablement l'analyse

des données. Les chargeurs solaires peuvent être utilisés dans des zones éloignées, et les données peuvent être stockées sur le cellulaire téléphonique avant d'atteindre une zone avec un signal mobile pour le télécharger dans une base de données centrale en ligne.

Ainsi, la collecte de données mobiles aide non seulement à améliorer la quantité et l'exactitude des méthodes plus traditionnelles de stylo et de papier, mais aussi la rapidité de la collecte des données, car grâce au format électronique instantané rend le téléchargement et le stockage des données plus rapide et moins coûteux sur de plus grandes distances. Cela améliore le temps de gestion disponible pour les résultats du suivi.

Blue Ventures utilise actuellement la technologie mobile dans le cadre de certaines de ses initiatives en matière de suivi, avec des plans d'expansion. Une fiche d'information sur la description de l'approche peut être téléchargée gratuitement :

- En Anglais <https://blueventures.org/publication/mobile-data-collection-factsheet/>
- En Français <https://blueventures.org/publication/la-technologie-mobile-mise-a-contribution-pour-ameliorer-la-gestion-des-petites-pecheries/>

En outre, Blue Ventures a compilé un Guide de l'utilisateur pour la configuration de la collecte de données mobiles à l'aide de l'outil de collecte de données en ligne ODK (Open Data Kit). Pour de plus amples informations concernant ce Guide de l'utilisateur, contactez-nous à info@blueventures.org.



20.6 Références utiles :

- Govan, H., Aalbersberg, W., Tawake, A., and Parks, J. (2008). Locally-Managed Marine Areas : A guide for practitioners. The Locally-Managed Marine Area Network.
 - Les pages 41-58 fournissent des directives détaillées et facile à utiliser sur l'importance du suivi, de la sélection des indicateurs, de l'échantillonnage et de la conception des enquêtes et des méthodes de suivi applicables à la surveillance biologique et socioéconomique.
- The Conservation Measures Partnership (2013) Open Standards for the Practice of Conservation. Version 3.0.
 - Le chapitre 2B donne des détails sur l'élaboration d'un plan de suivi et la sélection d'indicateurs.
 - Le chapitre 3 décrit la mise en œuvre du suivi, y compris le traitement et l'analyse des données.
- Le Réseau LMMA du Pacifique a créé une vidéo de formation sur le suivi biologique communautaire qui présente clairement les raisons du suivi et les méthodes. Applicable également à la région OIO, la vidéo fournit des conseils utiles sur l'utilisation de différentes méthodes de transect (transect en bande, quadrat et méthode de ligne et point transect et comptage sur une durée).
 - <http://lmmanetwork.org/resources/videos/>
- Pomeroy RS, Parks JE, Watson LM (2004) How Is Your MPA Doing? A Guidebook of Natural and Social Indicators for Evaluating Marine Protected Area Management Effectiveness. IUCN, Gland, Switzerland and Cambridge, U.K. xvi + 216 p.
 - Orientations très utiles pour l'élaboration d'un plan de suivi comprenant la sélection des indicateurs et les méthodes de suivi.
 - Fournit des descriptions détaillées sur les indicateurs biophysiques, socio-économiques et de gouvernance.
- Disponible gratuitement en ligne : <http://marineprotectedareas.noaa.gov/pdf/national-system/mpadoing.pdf>.
- IUCN (2004) Managing Marine Protected Areas : A Toolkit for the Western Indian Ocean. IUCN Eastern African Regional Programme, Nairobi, Kenya. p. xii + 172pp.
 - Les sections G1-11 décrivent les principes et les aspects pratiques du suivi et de l'évaluation, y compris la description des indicateurs écologiques et socioéconomiques potentiels et les méthodes de suivi.
- Department of Environment and Natural Resources, Bureau of Fisheries and Aquatic Resources of the Department of Agriculture, and Department of the Interior and Local Government (2001) Philippine Coastal Management Guidebook Series No. 3 : Coastal Resource Management Planning. Coastal Resource Management Project of the Department of Environment and Nature Resources, Cebu City, Philippines, 94 p.
 - Le chapitre 6 donne des indications détaillées sur le suivi et l'évaluation.
 - Disponible en ligne : http://oneocean.org/download/db_files/crmguidebook3.pdf
- Monitoring Matters Network : <http://www.monitoringmatters.org/>
 - Un réseau international en ligne de chercheurs et de professionnels travaillant avec des approches novatrices pour le suivi des ressources naturelles, des moyens de subsistance et de la gouvernance.
 - Le site web fournit des informations utiles sur l'importance du suivi et des différentes initiatives dans le monde, ainsi que sur des publications évaluées par des pairs sur le thème du suivi.
- Stamatopoulos C (2002) Sample-based fishery surveys : A technical handbook. FAO Fisheries Technical Paper. No. 425. Rome, FAO.
 - Directives techniques détaillées sur la surveillance de la pêche par la FAO.
 - Disponible en ligne : <http://www.fao.org/docrep/004/y2790e/y2790e00.htm#Contents>
- Sutherland, W. J. 2006 Ecological Census Techniques : A Handbook. Cambridge University Press.
 - Ce guide pratique fournit des conseils sur la planification et la réalisation d'enquêtes avec des exemples qui ont fonctionné, y compris la méthode d'analyse des résultats et les descriptions des méthodes de suivi par des experts.
 - Disponible en ligne : http://www.ecolab.bas.bg/main/Members/snikolov/Sutherland_2006_Ecological_Census_Techniques.pdf
- Royal Geographical Society (RGS) Field Technique Manuals
 - Le RGS a publié une série de manuels fournissant des conseils sur la façon de réaliser des enquêtes sur le terrain.
 - Disponible gratuitement en ligne : <http://www.rgs.org/OurWork/Publications/EAC+publications/Expeditions+and+Fieldwork+Publications.htm>
- Pilgrim J, Ekstrom J, Ebeling J (2011) Biodiversity Impacts Guidance : Key Assessment Issues for Forest Carbon Projects. In : Ebeling J, Olander J, editors. Building Forest Carbon Projects. Washington, DC. : Forest Trends. p. 30.
 - Bien que ce rapport soit hautement technique et spécifique aux projets de carbone forestier, il fournit des indications utiles sur le choix des indicateurs et des méthodes de suivi de la biodiversité
 - Disponible gratuitement en ligne : http://www.forest-trends.org/publication_details.php?publicationID=2555



- Richards M (2011) Social Impacts Guidance : Key Assessment Issues for Forest Carbon Projects. Dans : Ebeling J, Olander J, editors. Building Forest Carbon Projects. Washington, DC. : Forest Trends. pp. 1–45.
 - Comme ci-dessus, ce rapport est hautement technique et spécifique aux projets de carbone forestier, mais fournit des conseils utiles sur le choix des indicateurs et des méthodes de suivi socioéconomique.
 - Disponible gratuitement en ligne : http://www.forest-trends.org/publication_details.php?publicationID=2555
- Lund JF, Larsen HO, Chhetri BBK, Rayamajhi S, Nielsen ØJ, et al. (2008) When theory meets reality—how to do forest income surveys. Hørsholm : Forest & Landscape Denmark.
 - Ce rapport est spécifique à la réalisation d'enquêtes sur les revenus forestiers, cependant, il fournit des conseils pratiques sur la préparation et la mise en œuvre d'enquêtes auprès des ménages ; notamment les approches d'échantillonnage, la conception des questionnaires, les questions de sensibilité et de confiance et les conseils concernant la normalisation de l'information.
 - Disponible gratuitement en ligne : http://r4d.dfid.gov.uk/PDF/Outputs/ESRC_DFID/60612_workingpapersno29.pdf
- Blue Ventures compile actuellement (depuis 2015) un arbre de décisions pour aider au moment de choisir les indicateurs à suivre et les méthodes en fonction de l'habitat. Pour plus d'information, contactez-nous à : info@blueventures.org





21. Références

1. Mc Curley S (2000) Ways to Make Committees Work Effectively. Disponible : <http://bit.ly/2OLDRaF>
2. IUCN (2004) Managing Marine Protected Areas : A Toolkit for the Western Indian Ocean. IUCN Eastern African Regional Programme, Nairobi, Kenya. p. xii + 172pp.
3. Govan H, Aalbersberg W, Tawake A, Parks JE (2008) Locally-Managed Marine Areas : A guide to supporting Community-Based Adaptive Management : 1–70.
4. Mahanty S, Stacey N (2004) Collaborating for Sustainability : A resource kit for facilitators of participatory natural resource management in the Pacific : 246.
5. SPREP (2003) IWP Guidelines.
6. Danielsen F, Burgess ND, Balmford A, Donald PF, Funder M, et al. (2009) Local participation in natural resource monitoring : A characterization of approaches. *Conserv Biol* 23 : 31–42. doi :10.1111/j.1523-1739.2008.01063.x.
7. Danielsen F, Burgess ND, Balmford A (2005) Monitoring matters : Examining the potential of locally-based approaches. 2507–2542 p. doi :10.1007/s10531-005-8375-0.
8. Ekstrom J (2008) Low-cost biodiversity impact assessment for multi-benefit PES projects - Guidance and Challenges.
9. OECD (1993) OECD core set of indicators for environmental performance reviews.
10. Sparks TH, Butchart SHM, Balmford A, Bennun L, Stanwell-Smith D, et al. (2011) Linked indicator sets for addressing biodiversity loss. *Oryx* 45 : 411–419. doi :10.1017/S003060531100024X.
11. Davis Case D (1990) The community's toolbox : The idea, methods and tools for participatory assessment, monitoring and evaluation in community forestry.





Étape 4 : Gestion continue

Introduction de l'étape 4

22. Maintenir la dynamique

23. Mise à l'échelle et reproduction

24. Financement durable

25. Références



Maintenant que les plans de la LMMA ont été mis en œuvre et que la gestion est en cours, cette quatrième étape de la création se concentre sur des recommandations pour aider dans la gestion continue. La gestion adaptative communautaire ne se termine jamais vraiment ; il s'agit d'un processus continu d'apprentissage et d'amélioration de la gestion. En outre, si la mise en œuvre réussit, il est souhaitable de développer le modèle LMMA pour les nouvelles communautés qui ont identifié un besoin de gestion des ressources. Cette quatrième et dernière étape traite de ces aspects des LMMA.

À ce stade de la création de la LMMA, le partenaire technique pourrait commencer à prendre du recul par rapport à la gestion et confier une plus grande responsabilité aux communautés.

À la fin de cette étape, vous aurez :

- Des idées pour aider à maintenir la dynamique de la communauté pour une gestion continue
- Mise à l'échelle et reproduction du modèle LMMA
- Options pour le financement durable des LMMA
- Combien de temps le processus de création LMMA pourrait prendre





22. Maintenir la dynamique

Le travail ne s'arrête pas une fois que la LMMA est mise en œuvre et que les activités sont en cours d'exécution, un effort égal doit être placé dans le maintien du soutien communautaire pour la LMMA afin de garantir son succès à long terme. Cela signifie que l'on maintiendra la dynamique à long terme, afin d'aider dans les processus de gestion tels que le suivi, la communication et l'application des règles.

22.1 Tips for keeping up momentum

Ces conseils devraient être communiqués clairement aux gestionnaires de la LMMA afin qu'ils puissent également aider à maintenir le soutien communautaire :

- **Célébrez le succès !** Partagez des histoires de réussite, pas seulement avec les communautés, mais partout. Essayez d'encourager la couverture médiatique (ex. : journaux/ radio) des résultats positifs ou de créer des points de vente pour le partage des progrès. Par exemple, organiser des « journées communautaires LMMA » pour que les autres communautés viennent en apprendre davantage sur l'approche LMMA. Qu'ils soient petits ou grands, tous les résultats positifs devraient être partagés et célébrés afin d'encourager la confiance et l'engagement continu envers la LMMA, non seulement des communautés mais d'autres parties prenantes, telles que le gouvernement ou les partenaires de l'industrie privée.
- **Mais, n'ayez pas peur de partager quand les choses ne vont pas comme prévu.** Il est important de rester ouvert et transparent sur les avancées, qu'elles soient bonnes ou mauvaises, car celles-ci contribuent au processus d'apprentissage et d'adaptation qui est vital pour la gestion communautaire adaptative. La réussite de la LMMA dépend de ce processus d'adaptation, et non sur le fait de bien faire la première fois.

- **Encouragez les activités continues** même lorsque les processus sont bien gérés. Cela peut se faire par le biais de réunions de village régulières pour présenter des avancées, des réunions régulières avec d'autres parties prenantes ou d'événements plus grand tel que les réunions du réseau LMMA. Cela permet de s'assurer que les processus ne deviennent pas stagnants et que les communautés continuent de voir les activités LMMA.
- **Encouragez des rencontres régulières** Des réunions entre les communautés et les principales parties prenantes (administrateurs, partenaires techniques et parties prenantes du secteur commercial) devraient avoir lieu régulièrement (ex. : au moins une fois par an) pour discuter des progrès réalisés dans le cadre de la LMMA. Cela permet aux communautés de présenter des données de suivi indiquant les progrès réalisés, ainsi que de revoir le plan de gestion en groupe. Il s'agit également d'un forum utile pour discuter de tout nouvel obstacle ou de toute autre difficulté auxquels les principales parties prenantes pourraient apporter leur soutien.
- **Gardez contact avec la communauté.** Même si la communauté est en mesure de gérer la LMMA seule sans assistance technique, il est bon de maintenir des contacts réguliers pour soutenir la LMMA, comme décrit ci-dessus.
- **Continuez à chercher des moyens d'améliorer la LMMA.** Évaluez régulièrement la durabilité globale de la LMMA et identifiez les lacunes des capacités de gestion indépendantes. Chercher des moyens d'y remédier à la fois au sein de la communauté et aux niveaux local et régional. La formation et le renforcement des capacités peuvent constituer un facteur important de motivation pour l'engagement dans le développement de la LMMA.





22.2 N'oubliez pas les principes clés !

À ce stade de la création de la LMMA, il est important que les partenaires techniques et les gestionnaires se souviennent des principes clés de la LMMA présentés à la première étape de ce kit de ressources.

Dans l'idéal, ces principes auront été maintenus à chaque étape de la création de la LMMA et seront maintenant utiles pour assurer la pérennité des processus, d'autant plus que les communautés elles-mêmes assument des responsabilités de gestion accrues :

- N'oubliez pas la motivation des communautés pour participer aux activités de gestion. Évaluez fréquemment ceci tout au long du cycle de vie du projet, car cela peut changer à mesure que le projet évolue. Par exemple, la nouveauté aurait pu être un facteur de motivation important au début du projet, cependant, à mesure que les responsabilités augmentent et que les taux de réussite changent, les attitudes peuvent également changer. Il est important de les évaluer constamment et de discuter des rôles, des responsabilités et de la répartition des avantages du projet à intervalles réguliers (ex. : au moins une fois par an) lors de réunions communautaires ouvertes et de réunions des parties prenantes principales.
- Continuez à gérer les attentes communautaires. Les attentes concernant les avantages peuvent être élevées, non seulement au début mais tout au

long du projet. Par exemple, les attentes en matière d'avantages économiques pourraient augmenter si l'on juge que la LMMA est une réussite et a des ressources supplémentaires. Il est important de veiller à ce que tous les avantages soient ressentis de façon équitable et bien communiqués au sein des communautés. Pensez également aux attentes concernant les tâches et la charge de travail, la durabilité du projet et les délais, car ceux-ci sont susceptibles de changer à mesure que le projet se développe.

- Maintenir l'appropriation locale de la LMMA pour garantir que la nature communautaire est fortement ressentie. Continuez à encourager la pleine participation des communautés afin que les avantages du projet soient liés aux efforts communautaires.
- La communication reste la clé ! Continuez à communiquer les objectifs du projet, les progrès et les plans aux parties prenantes et à un public plus large. Dans la mesure du possible, utilisez des moyens novateurs, encouragez les événements communautaires LMMA et la couverture médiatique des cas de réussite. Parler des activités et intégrer les points de vue des acteurs aidera à la fois à respecter les principes de la LMMA et à assurer sa viabilité à long terme.

22.3 Ressources utiles :

- Pomeroy, R.S., and Rivera-Guieb, R. (2006) Fishery Co-Management : A Practical Handbook. International Development Research Centre.
- Les chapitres 12.6 et 12.7 (p228-237) fournissent des conseils utiles pour les évaluations continues, la création de réseaux et le plaidoyer.



23. Mise à l'échelle et reproduction

Si, après un certain temps, les communautés et les autres principales parties prenantes perçoivent la LMMA comme une réussite, des plans pourraient être élaborés pour étoffer le modèle et le reproduire ailleurs. Étant donné les défis de l'utilisation durable des ressources à travers Madagascar et la région de l'OIO dans son ensemble, il est nécessaire de reproduire et d'étendre les exemples d'approches réussies.

En raison de la nature communautaire des LMMA, chaque projet est susceptible d'être spécifique au contexte et il n'existe donc aucun moyen de reproduire une LMMA afin que les mêmes succès puissent être obtenus ailleurs. Cependant, le but de ce kit de ressources est de fournir quelques conseils sur les processus clés requis pour la mise en place d'une LMMA, aidant ainsi le processus de mise à l'échelle et de reproduction. En plus de ces processus clés, voici quelques considérations importantes à garder à l'esprit :

Documentez les activités le plus possible. Tenez un registre des réunions avec les parties prenantes, notez ce qui a fonctionné ou non et des conseils pour communiquer et travailler avec les communautés. Si possible, développez des protocoles de suivi détaillés à reproduire simplement, et afin de comparer les données entre les sites. Fournissez des modèles si possible, tels que pour les rapports sur les avancées et pour les réunions de comité afin que les projets puissent être facilement comparés.

- **Communiquez** l'approche et son efficacité à un large public, y compris les réseaux politiques, universitaires et civils. Assistez à des réunions et des conférences. Contactez et rejoignez des réseaux plus vastes de LMMA /de gestion des ressources, effectuez d'autres échanges entre pairs afin que les expériences puissent être partagées et apprises.

- **Créez des réseaux et renforcez vos connexions.** Augmenter le soutien communautaire et politique peut avoir un impact significatif sur l'adoption et le succès d'une approche. Si de nouvelles lois ont été adoptées et/ou un précédent pour le soutien gouvernemental est établi, partagez-le afin que ces réussites puissent être reproduites.
- **Développez des outils de communication** pour aider à diffuser le message. Capturez la LMMA en plein travail en utilisant des vidéos et des photographies, partagez largement en utilisant des affiches, des blogs en ligne et des sources de médias, y compris les journaux et la radio.
- **Demandez aux parties prenantes** ce qui, selon elles, fonctionne bien, s'il y a des processus qu'elles ont particulièrement appréciés ou des aspects qu'elles pourraient faire différemment avec le recul et en tirez-en des leçons.
- **Continuez l'évaluation** LMMA des avancées de la LMMA par rapport aux objectifs établis à des intervalles réguliers, par exemple tous les six mois ou annuellement. Les évaluations devraient impliquer toutes les principales parties prenantes afin que toutes les opinions soient exprimées.

23.1 Transférer la responsabilité

Les LMMA devraient être gérées : pour la communauté, par la communauté » et, par conséquent, le ou les partenaires techniques devront se retirer des activités de gestion et confier la responsabilité croissante aux communautés. Cela ne signifie pas un retrait soudain, mais plutôt un processus lent et organisé de réduction de la contribution directe qui

peut durer plusieurs années. En effet, il est essentiel que le soutien ne soit pas retiré complètement ou soudainement, car cela risquerait d'entraver les progrès réalisés. Une relation avec les communautés a été formée, et il est important que cela continue, pour maintenir la dynamique et la confiance.

Ce processus de « suppression progressive » devrait être bien géré et bien communiqué aux communautés, afin que toutes les parties aient connaissance des intentions et du changement des rôles et responsabilités. Un plan d'au moins cinq ans devrait être établi avec les communautés pour documenter ce changement dans les rôles et définir les activités et objectifs prévus pour cette période. Cela aura peut-être besoin d'être revu après cette période, en fonction des progrès réalisés. La communauté doit savoir que le partenaire technique est disponible pour fournir une assistance à tout moment.

23.2 Références utiles :

- Pomeroy, R.S., and Rivera-Guieb, R. (2006) Fishery Co-Management : A Practical Handbook. International Development Research Centre.
 - Le chapitre 13 (p. 233-237) donne des indications utiles sur les considérations à prendre après la mise en œuvre, y compris une étude de cas détaillant la suppression progressive d'un projet communautaire aux Philippines.
- Govan, H., Aalbersberg, W., Tawake, A., and Parks, J. (2008). Locally-Managed Marine Areas : A guide for practitioners. The Locally-Managed Marine Area Network.
 - Le chapitre 4 donne des conseils sur la gestion communautaire adaptative en cours.



24. Financement durable

Pouvoir financer la LMMA est vital ; mais il est important de se rappeler qu'avoir des ressources financières suffisantes n'est pas le seul facteur qui contribuera à rendre durable une LMMA sur le long terme. Il existe un certain nombre de facteurs supplémentaires, qui concernent principalement le soutien et la motivation des communautés et des autres parties prenantes, qui sont importants pour la viabilité à long terme des LMMA, par exemple [1] :

- Les membres de la communauté veulent gérer
- Les communautés bénéficient de la gestion
- Les communautés ont été renforcées en compétences et en connaissances
- Des comités de gestion communautaires existent et fonctionnent
- Des politiques et des lois de soutien sont établies
- Le gouvernement local apporte son soutien
- La sensibilisation du public est généralisée et la participation active
- Accord généralisé du plan de gestion
- Suivi et adaptation continus du plan de gestion
- Communication continue des avancées en matière de gestion
- Haut niveau de conformité aux mesures de gestion
- Ressources financières et budget adéquats

24.1 Sources potentielles de financement

Obtenir des financements adéquats pour les coûts du suivi de la LMMA peut être difficile. Le partenaire technique de la LMMA, par le biais de dons et de fonds externes, finance généralement les coûts de démarrage de la LMMA et une grande partie des coûts de fonctionnement. Cependant, l'objectif à long terme des LMMA est qu'elles soient gérées le plus possible par les communautés. Il peut ne pas être possible pour un partenaire technique de renoncer totalement à la responsabilité financière, mais il existe des moyens par lesquels les communautés peuvent assurer leur propre financement :

■ Imposition de frais les jours d'ouverture de la zone d'interdiction de pêche

Lors des jours d'ouverture, des redevances qui sont liées à la taille des prises peuvent être facturés aux pêcheurs. Le fait que la redevance soit directement liée à un avantage que reçoivent les pêcheurs contribue à la rendre plus accessible aux pêcheurs et plus facile à appliquer. Une redevance/kg doit être approuvée d'avance par les communautés et largement diffusée afin de minimiser la confusion et les plaintes potentielles lors des jours d'ouverture. Si l'application au niveau du village se révèle difficile, il pourrait être possible de l'appliquer sur les points de vente. Autrement dit, les acheteurs déduisent les redevances du prix d'achat et les transmettent ensuite au comité de gestion de la LMMA.

■ Augmentation du nombre d'amendes au moyen de sanctions pour infraction aux règles

Les personnes qui enfreignent les règles et les règlements de la LMMA sont passibles d'une sanction pour ces infractions, comme décrit à l'Étape 3 : Chapitre 3 « Appliquer les règles et résoudre les conflits ».

■ Projets carbone bleu

Comme décrit dans l'[Étape 2 : Choisir les outils de gestion](#) », Les mangroves stockent de très grandes quantités de carbone dans leur biomasse et leurs sédiments, connus sous le nom de « carbone bleu ». Ce carbone a une valeur sur les marchés internationaux, et si réalisé peut aider à la fois à encourager et à financer la gestion de la mangrove menée par la communauté et à sauvegarder les pêcheries que les mangroves soutiennent. Les politiques visant à réduire les émissions dues à la déforestation et à la dégradation (REDD+) sont actuellement financées par des marchés volontaires du carbone. Ces politiques visent à réduire les taux de déforestation et de dégradation dans les pays tropicaux en rendant les forêts stables plus précieuses pour le carbone qu'elles stockent, au lieu de les réduire pour les produits forestiers tels que le bois, ou les défricher pour la terre.

Cependant, actuellement (depuis 2015), les politiques de REDD + ne s'appliquent pas facilement aux forêts de mangrove parce que le carbone bleu n'a pas été pleinement inclus dans le comptage des émissions et les normes pour les marchés du carbone bleu en sont encore à leurs débuts. Pour aider à changer cela, la recherche sur la dynamique du carbone issu des mangroves est en cours, permettant ainsi de développer des méthodes comptables robustes pour les futurs projets de carbone



bleu. Compte tenu de cela, avec le temps et de nouvelles recherches, les projets de carbone bleu présenteront un potentiel important pour le financement de la gestion des mangroves et de leurs pêcheries.

Par ailleurs, si des financements importants sont réalisés, ces projets pourraient non seulement aider à financer la gestion, mais aussi fournir une source de revenu supplémentaire aux personnes chargées de la gestion des mangroves. Cependant, les projets REDD + peuvent être très difficiles à mettre en œuvre, ils exigent une recherche solide, un suivi approfondi du carbone et des avantages, des droits de propriété clairs et une répartition équitable des avantages pour bien fonctionner. Pour plus d'information, voir :

- Le bureau REDD : <http://theredddesk.org/>
- L'initiative Carbone bleu : <http://thebluecarboninitiative.org/>

■ Les projets de paiement pour les services écosystémiques (PSE)

Les écosystèmes marins, côtiers et de mangrove offrent un certain nombre d'avantages mondiaux au bien-être humain, connus comme les « services écosystémiques ». Ces services comprennent la protection côtière, la pêche, les loisirs, le stockage du carbone, le traitement des déchets et la réglementation des conditions météorologiques. Tous ces services offrent une valeur, mais celle-ci est rarement mesurée ou pleinement appréciée sur les marchés actuels.

Les projets de PSE visent à remédier au déclin continu de ces écosystèmes en incitant à les protéger, en payant les services qu'ils fournissent. De cette façon, les personnes qui bénéficient du service écosystémique (ex. : les utilisateurs d'eau propre) paient les personnes qui contribuent à la génération de ces services (ex. : les utilisateurs des terres en amont). Le PSE est une opération volontaire par laquelle un service environnemental bien défini est acheté par au moins un acheteur venant d'au moins un prestataire, à condition que le service soit effectivement préservé [2]. Ainsi, à l'instar du carbone bleu et de la REDD+ ci-dessus, les projets PSE peuvent non seulement fournir un financement pour la protection des écosystèmes, mais aussi fournir une source de revenu supplémentaire pour les personnes qui fournissent le service. Similaire au REDD+ et au carbone bleu, de tels projets sont compliqués à mettre en œuvre.

Ils nécessitent de solide recherche, un suivi pour le service, des droits de propriété clairs et une répartition équitable des avantages pour bien fonctionner. Pour plus d'information, voir:

- Forest Trends et Katoomba Group (2010) Payments for Ecosystem Services : Getting Started in Marine and Coastal Ecosystems. A Primer. Disponible en ligne: http://www.forest-trends.org/publication_details.php?publicationID=2374
- IIED Briefing (2012) Payments for coastal and marine ecosystem services : prospects and principles. Disponible en ligne : <http://pubs.iied.org/pdfs/17132IIED.pdf>

■ Revenu de la pêche

Si les prises peuvent être stockées et transportées à l'état frais, il est possible que les stocks de poisson atteignent de plus grande valeur sur les marchés nationaux ou internationaux. Toutefois, le conditionnement et le transport du poisson pour atteindre ces marchés est un obstacle important à surmonter pour accéder à ce potentiel.

■ Aquaculture

Comme décrit dans l' [Étape 2 : Chapitre 3 « Choisir les outils de gestion »](#), les projets d'aquaculture réduisent la pression sur les ressources marines, tout en fournissant des moyens alternatifs de subsistance aux communautés. Des partenariats avec l'industrie privée des fruits de mer et des exportateurs sont nécessaires pour relier les communautés aux marchés internationaux.

Les exploitations d'aquaculture sont en général entièrement détenues et exploitées par les communautés elles-mêmes, le partenaire technique de la LMMA fournissant du matériel, de la formation et des conseils techniques, et soutenant les coûts initiaux d'investissement en partenariat avec des partenaires privés. L'introduction de nouveaux projets d'aquaculture dans les collectivités peut être difficile, avec des pratiques complexes comme avec tout type d'agriculture. De solides partenariats techniques ainsi que des formations pour acquérir des expériences pratiques sont nécessaires. Cependant, les communautés peuvent surmonter ces défis avec le soutien des partenaires privés et des ONG.



L'aquaculture peut aider à financer directement la LMMA en établissant des accords entre les agriculteurs, les partenaires techniques et les partenaires privés concernant les dons. Par exemple, en plus du prix de vente négocié, les partenaires de l'industrie privée acceptent de verser une somme fixe par transaction à la LMMA.

■ Écotourisme

Comme autre moyen de subsistance, les projets d'écotourisme peuvent générer des revenus pour les communautés tout en réduisant la pression sur la ressource. Par exemple, l'établissement de frais d'entrée des touristes dans la région peut générer des revenus pour le LMMA. Les activités et exigences en matière d'écotourisme sont décrites plus en détail à l' [Étape 2 : Chapitre 3 « Choisir les outils de gestion »](#)

■ Écocertification

La sensibilisation croissante des consommateurs aux problèmes environnementaux et à la surpêche a conduit à un certain nombre de programmes d'écocertification, ainsi les consommateurs paient une prime pour les produits certifiés durables. Dans le secteur des produits de la mer, le plus important est la certification du Marine Stewardship Council (MSC). Avec la certification, la prime supplémentaire (ou une partie de celle-ci) sur le produit pourrait aller aux pêcheurs et au comité de gestion. Obtenir la certification peut prendre beaucoup de temps et coûter cher. Pour plus d'information, voir : www.msc.org/.

■ Taxes sur les pêches

En Tanzanie et au Kenya, il existe un système de taxe sur les pêches, connu sous le nom de Beach Management Unites (BMU). Le BMU est une association locale, qui crée des règlements qui régissent la pêche, et est également responsable de la perception des impôts sur les prises des pêcheurs. La moitié des fonds collectés est versée au gouvernement, l'autre moitié étant destinée à soutenir le fonctionnement du BMU. À Madagascar, il existe un régime fiscal pour les fruits de mer capturés par les pêcheurs traditionnels, bien qu'il ne soit pas clair dans quelle mesure celui-ci est appliqué. Si l'on pouvait mettre en place un mécanisme permettant de transférer cette perception fiscale aux associations de pêcheurs, la perception des impôts pourrait être améliorée tout en fournissant un soutien financier direct aux efforts de gestion locale. Cependant, la mesure dans laquelle les pêcheurs pourraient appuyer ce système fiscal devrait être explorée.

■ Fonds d'affectation spéciale [3]

Les fonds fiduciaires pour la conservation (FFC) sont des établissements subventionnaires indépendants qui fournissent un financement durable pour la conservation de la biodiversité et le développement durable. Les FFC ne réalisent pas habituellement des activités de conservation eux-mêmes, mais œuvrent à mobiliser les fonds des donateurs vers des organismes de mise en œuvre répondant à des critères spécifiques.

■ Répartition des coûts de la LMMA

Les coûts des LMMA peuvent être répartis en cinq principales catégories :

■ Fonctionnement

Les coûts de fonctionnement incluent principalement les coûts liés à l'organisation de réunions régulières du comité de gestion et de réunions entre le comité et les autres principales parties prenantes. Cela comprend les frais de location, les fournitures et l'hébergement nécessaires, ainsi que toute compensation financière pour la présence à la réunion, si cela a été convenu au sein de la LMMA.

■ Suivi

Cela comprend à la fois le coût du suivi scientifique des progrès ([voir Étape 3 : Chapitre 4 « Suivi des avancées »](#)) et des patrouilles pour les infractions aux règles et règlements ([voir Étape 3 : Chapitre 3 « Appliquer les règles et gérer les conflits »](#)). Les coûts comprennent tout, de l'équipement de suivi, au traitement et au stockage des données, en passant par les frais de transport et le personnel.

■ Infrastructure

L'infrastructure comprend la délimitation physique des limites de la LMMA, par exemple, les panneaux et les bouées. Cela comprend également les coûts liés à l'établissement et au maintien de lieux de réunion ou de centres d'accueil spécifiques aux LMMA.



■ Soutiens technique

Le soutien technique représente principalement les coûts d'accès à l'expertise LMMA (généralement externe), cette expertise étant habituellement fournie par le partenaire technique (ONG). Cela comprend le temps et l'expertise du personnel ; à la fois pour établir la LMMA ainsi que pour superviser la gestion continue.

■ Éducation/sensibilisation

Ceci inclut le coût de la communication de la LMMA et de ses avancées, à la fois au sein des communautés LMMA et ailleurs. Dans les villages, les coûts peuvent être faibles, car la communication est principalement menée au sein des réunions de village (incluses dans les coûts de fonctionnement, ci-dessus). Les principaux coûts de l'éducation et de la sensibilisation concernent les activités à l'extérieur des villages (ex. : des échanges entre pairs), ce qui inclut le transport, le matériel et l'hébergement.





25. Références

1. Pomeroy RS, Rivera-Guieb R (2006) Fishery Co-Management : A Practical Handbook. 283 p. doi :10.1079/9780851990880.0000.
2. Wunder S (2006) Are direct payments for environmental services spelling doom for sustainable forest management in the tropics. Ecol Soc 11 : 23.
3. Bladon, A, Mohammed, EY, and Milner Gulland, EJ (2004). A Review of Conservation Trust Funds for Sustainable Marine Resources Management : Conditions for Success. IIED, London.



Nous reconstruisons les pêcheries tropicales avec les communautés côtières

Blue Ventures développe des approches transformatrices pour catalyser et soutenir la conservation marine menée localement. Nous travaillons dans des endroits où l'océan est vital pour la culture et l'économie locale, et nous nous engageons à protéger la biodiversité marine de manière à ce que les populations côtières puissent en tirer les avantages.

Pour plus d'information ou pour discuter des opportunités de partenariat, veuillez contacter:

Dr Steve Rocliffe
Responsable communautaire

steve@blueventures.org

<http://discover.blueventures.org/>